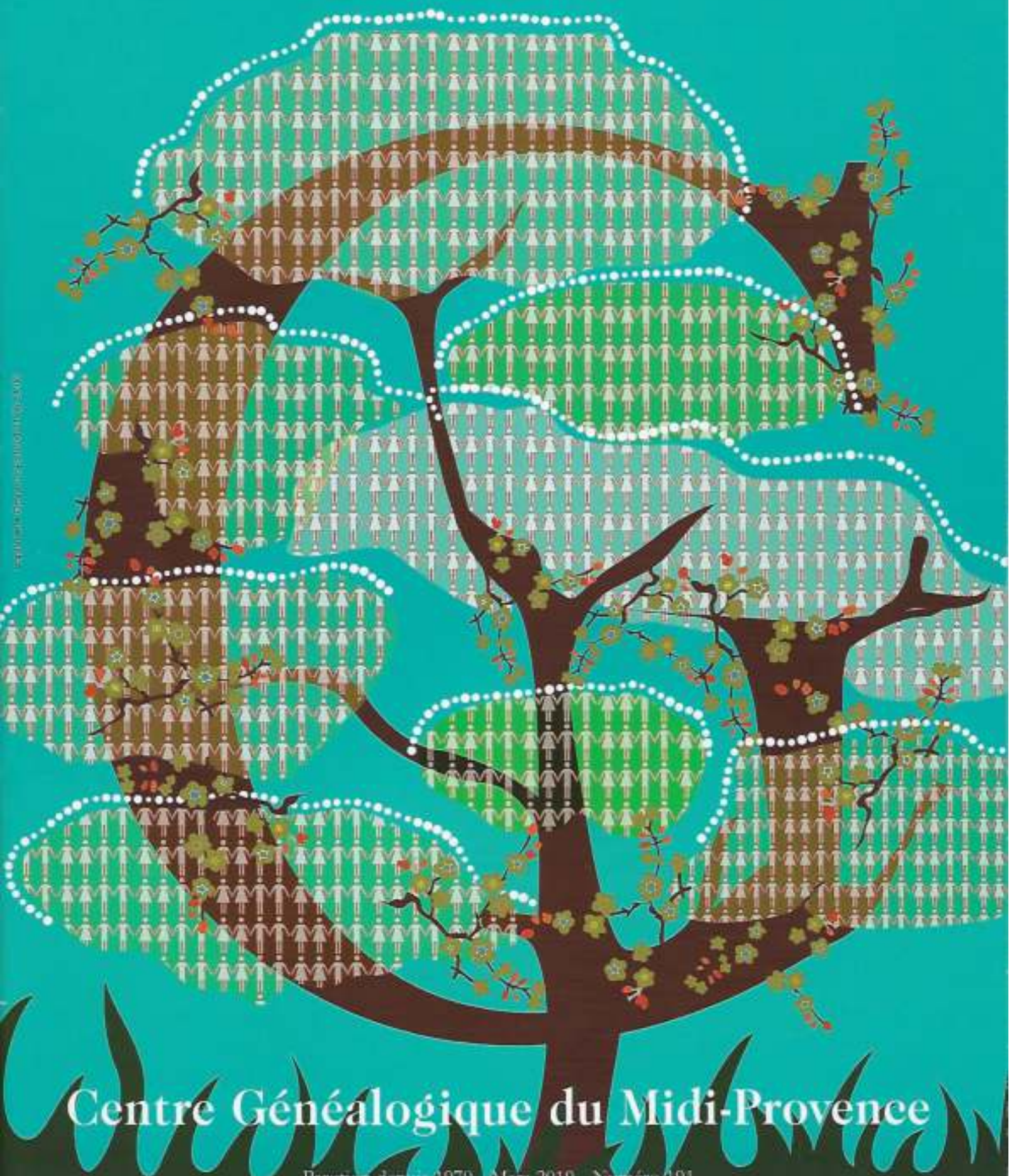


# Provence Généalogie

Bulletin des Associations Généalogiques des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse



Centre Généalogique du Midi-Provence

Parution depuis 1970 - Mars 2019 - Numéro 191

N° ISSN : 1169 - 1808

# PROVENCE GÉNÉALOGIE

Nous attendons de nos adhérents qu'ils nous fassent parvenir des notes et articles permettant d'alimenter la revue.

Par ailleurs, toutes les réactions aux articles passés sont les bienvenues pour la rubrique « Courrier des lecteurs ».

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction des articles est soumise à l'autorisation de l'auteur et de « Provence Généalogie ». Pour toute réclamation, s'adresser au :

## C.G.M.P.

Boîte Postale 70030  
13243 Marseille cedex 01

## RAPPEL

Si vous n'avez pas reçu « Provence Généalogie »

- du 1<sup>er</sup> trimestre avant mai ;
- du 2<sup>e</sup> trimestre avant août ;
- du 3<sup>e</sup> trimestre avant novembre ;
- du 4<sup>e</sup> trimestre avant février ;

Veillez le signaler au président de votre association.

## COMITÉ DE RÉDACTION

Éliane BÉGUOIN	Christiane GRONLIER
Pierre BIANCO	Jean-Claude BARBIER
Georges REYNAUD	Catherine MERCIER
	Anne-Marie RUBINO

Paléographie Sandy-Pascal ANDRIANT

Questions-Réponses Bernard GUI

Revue des Revues Anne-Marie RUBINO

P.A.O. François GENNET

## PROVENCE GÉNÉALOGIE

Publication trimestrielle éditée par le Centre Généalogique du Midi-Provence  
Diffusion nationale et outre-mer (association loi 1901)  
Archives et Bibliothèque départementales Gaston-Defferre, 18 rue Mirès 13303 Marseille cedex 03  
Date dépôt légal : janvier 2019  
N° ISSN : 1169 - 1808  
Directeur de publication : Éliane BÉGUOIN  
Responsable de la rédaction : Georges REYNAUD  
Imprimeur : Omniscoloris - imprimeur à Marseille  
107, boulevard Jeanne-d'Arc, 13005 Marseille  
Tél. : 04.91.36.54.00  
Courriel : devis@omniscoloris.fr  
Prix du numéro : 6 euros

CPPAP N° 0319G89825

## Le Sommaire

<b><u>LE CGMP</u></b>	<b>1</b>
Editorial	2
Forum CGMP et Bibliothèque régionale	4
<b><u>LES ASSOCIATIONS</u></b>	<b>5</b>
<b><u>QUESTIONS / REPONSES</u></b>	<b>17</b>
<b><u>PERSONNAGES ILLUSTRES</u></b>	
<i>Hippolyte Mège-Mouriès (1817-1880)     et l'origine de la margarine</i>	22
Sylviane Cresteny	
<i>Louis Collot, géologue     (Saint-Cannat, 1846-Dijon, 1915)</i>	25
Georges Reynaud	
<b><u>LA VIE D'AUTREFOIS</u></b>	
<i>Les « bandes de jeunes »     de Manosque en 1785</i>	27
Pierre Bianco	
<i>Un épisode de la révolution à Jouques</i>	29
Jean Claude Favre	
<b><u>NOS ANCETRES</u></b>	
<i>Recherches autour du patronyme Alméras</i>	31
Pierre Bianco	
<i>Histoire de trois maisons dans le quartier     de Belsunce de Louis XIV au Second Empire</i>	38
Jacques Blanc	
<i>Votre fils est mon Roi</i>	42
Jean Pujol	
<b><u>PALEOGRAPHIE</u></b>	
<i>Quittances et reconnaissances de dot,     Suite au contrat de mariage</i>	43
Marie-Dominique Germain-Ciamin	
<b><u>DROITS ET OUTILS</u></b>	
<i>Comment rechercher ses ancêtres italiens     avec Familysearch</i>	47
Sylvain Athénour	
<i>Archives du Gers, Archives du Var</i>	53
<b><u>COURRIER DES LECTEURS</u></b>	<b>54</b>
<b><u>À LIRE</u></b>	<b>56</b>
<b><u>LA REVUE DES REVUES</u></b>	<b>58</b>
<b><u>TABLE DES MATIERES 2018</u></b>	<b>60</b>



## CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU MIDI-PROVENCE

Siège social : Archives et Bibliothèque départementales Gaston Defferre,  
18 rue Mirès 13303 Marseille cedex 03

Correspondance : C.G.M.P. - B.P. 70030 - 13243 Marseille cedex 01

Courriel : [cgmp.asso@gmail.com](mailto:cgmp.asso@gmail.com)

Site internet : <http://www.cgmp-provence.org>

Membre de la **Fédération Française de Généalogie déclarée d'utilité publique** et de la **Fédération Historique de Provence**. Créé en 1970, le CGMP regroupe les associations de généalogistes de la Provence, du Comtat Venaisin, du Pays Niçois, de la Corse et de la Drôme Provençale.

### ANCIENS PRÉSIDENTS

† Yvan MALARTE (1970-1982)

† Paul GUEYRAUD (1982-1986)

Christiane GRONLIER (2004-2007)

Éliane BÉGUOIN (1987-2004 et 2007-2014)

### BUREAU

Président honoraire Éliane BÉGUOIN

Président Jean-Marie DELLI PAOLI

1<sup>er</sup> vice-président Jean-Paul BERBEYER

Secrétaire Véronique GENNET

Trésorier Jean-Pierre BAUX

Vice-présidents Agnès AIRAUD-CHIARA

Régine BON

Francel GENAUZEAU

Marie-Dominique GERMAIN-CIAMIN

Christiane PADOVANI

Suzanne PAWLAS

Guy VENTURINI

Secrétaire adjoint Paule PHILIP

Trésorier adjoint Agnès AIRAUD-CHIARA

### BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque Régionale Yvan-Malarte

Port-de-Bouc-Généalogie

Centre culturel Elsa-Triolet

Rue Charles Nédélec

13110 Port-de-Bouc

Horaires d'ouverture :

⇒ tous les jeudis de 18h00 à 19h30

⇒ 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 13h30 à 18h30

⇒ Fermeture lors de la période estivale

### CORRESPONDANT

#### Paris

M. Alain ROSSI

16, rue de l'église

92200 Neuilly

## Provence Généalogie est votre revue !

Amis lecteurs et généalogistes,

La revue *Provence Généalogie* vous intéresse et vous souhaitez qu'elle s'améliore encore. Vous voulez trouver des articles qui concernent votre région, vos départements, vos secteurs, connaître la vie des habitants, leur travail, leur famille, leurs habitudes, etc.

Vous avez TOUS au cours de vos recherches fait des trouvailles, étudié une famille, un métier, une coutume. Vous avez commencé à rédiger un texte.

Alors faites-nous partager vos découvertes !

*Provence Généalogie* est votre revue. Elle ne contient que ce que vous voulez bien lui apporter. Enrichissez-la de vos travaux, même modestes, ils peuvent intéresser quelqu'un d'autre.

Merci d'envoyer vos articles à Eliane Béguoin : [louis.beguoin@wanadoo.fr](mailto:louis.beguoin@wanadoo.fr)  
et François Gennet : [francois.gennet@outlook.com](mailto:francois.gennet@outlook.com)

**Texte : en fichier Microsoft Word, OpenOffice ou LibreOffice, sans mise en page.**

**Illustration : fichier image JPG, si possible en 300ppp.**

**MERCI à tous ceux qui contribuent déjà. MERCI aux futurs contributeurs.**

# Éditorial

## HOMMAGE AUX MEMBRES DU CCR

Voulant actualiser un hommage aux membres du Conseil de Coordination Régional, il nous revint en mémoire cette anecdote qui fit l'objet du premier édito de l'année 2015.

A l'initiative de notre trésorier de l'époque, Hervé Nicolas, une partie du CCR se réunit de façon impromptue, dans une salle du Palais des Congrès de Saint-Raphaël au cours des XXIII<sup>e</sup> Journées Régionales, premier Forum de Généalogie du Cgenea83 qui en était l'organisateur<sup>1</sup>. Ce jour-là la spontanéité engendra une nouvelle façon de participer à l'œuvre commune. Si l'idée géniale de constituer une boîte à outils informatiques à destination de nos associations avec la perspective d'une extension aux instances Fédérales ne put aboutir en raison d'une mutation professionnelle<sup>2</sup> qui allait rapidement nous priver de son spécialiste, celle d'unir nos efforts pour constituer un Forum Régional<sup>3</sup> proposé par Sandy-Pascal Andriant, recueille tous les suffrages et se trouve lancée dans les jours qui suivent, avec la belle réussite et le bonheur que nous lui connaissons.

Il s'en suit un phénomène d'entraînement qui fait que dès le trimestre suivant, les membres du CCR décident de numériser les sommaires de Provence Généalogie ainsi que ceux de Provence Historique<sup>4</sup>, projets auxquels chaque association s'engage à participer.

Des difficultés de récupération des supports puis de formalisation du projet vont survenir. Il en résulte, au cours des CCR qui suivent, la décision de se concentrer sur Provence Généalogie et de numériser les revues plutôt que leurs sommaires. L'ensemble des délégués donne son accord et quatre d'entre eux acceptent même de se lancer dans cet énorme travail de numérisation<sup>5</sup>.

Touchant au but, le 13 octobre dernier, le CCR réuni à Gap décide de mettre librement en ligne la numérisation des anciens numéros de Provence Généalogie, en excluant les deux dernières années pour ne pas mettre à mal l'équilibre financier de notre bulletin régional de liaison.

Le fruit de cet investissement collectif nous a permis d'offrir cette année de belles étrennes aux visiteurs de notre site. Un trésor ! Une montagne de travaux et d'informations recouvrant plus de 40 années d'édition.

Un bonheur ne venant jamais seul, la Société Historique de Provence<sup>6</sup> ayant de son côté lancé une démarche identique, vous trouverez aussi dans la rubrique « Qui sommes-nous ? » un lien qui vous permettra de consulter une grande partie de ses bulletins « Provence Historique ». En consultant ces derniers, vous trouverez de nombreux articles généalogiques et historiques dont plusieurs sont signés par des membres du CGMP.

C'est pour souligner ce dynamisme et l'aboutissement de ce magnifique travail que nous voulons rendre un hommage appuyé aux membres du CCR qui nous ont permis d'aboutir dans la réalisation de ces projets.

Un néophyte méconnaissant notre environnement associatif pourrait nous rétorquer : mais quoi de nouveau sous le soleil ? Le CCR a toujours existé !

Il aurait raison. Mais ce qui est nouveau, c'est la vigilance des dirigeants de nos associations qui privilégient de n'être représentés au CCR que par le dévouement et la compétence et préfèrent l'imagination et la création à la censure et à l'intransigeance, élisant ainsi des bénévoles qui s'investissent sans compter, pour le bonheur de la collectivité ! Trente-deux adhérents souvent peu connus en dehors de leurs associations mais dont le nom figure désormais sur le site du CGMP.

Site sur lequel vous pourrez aussi retrouver les statuts et le règlement intérieur du CGMP et bientôt, mais c'est un énorme travail, les sommaires par sujet et par auteur des articles confiés à Provence Généalogie.

Un autre projet est en gestation, celui d'un Prix littéraire proposé par le CGMP pour récompenser un travail généalogique ou historique réalisé par un de nos fidèles adhérents et destiné à aider le bénéficiaire à faire connaître son œuvre et la subventionner.

Faites-nous remonter vos idées sur ce sujet qui sera à l'ordre du jour du prochain Conseil de Coordination Régional convoqué à la suite de l'Assemblée Générale du CGMP qui se tiendra le samedi 6 avril à partir de 10 heures dans la salle municipale de La Brillanne où le CGAHP et le Maire du lieu nous font l'honneur de nous héberger ce jour-là.

A bientôt de vous y rencontrer.

Jean Marie Delli Paoli

---

<sup>1</sup> Manifestation qui devait marquer l'entrée en lice du centenaire de la Grande Guerre et ouvrir les commémorations qui allaient nous occuper durant quatre ans.

<sup>2</sup> Il dut se rendre en Afrique pour poursuivre sa carrière.

<sup>3</sup> Plusieurs associations possèdent un Forum réservé à l'usage de leurs seuls adhérents.

<sup>4</sup> Bulletin de la Société Historique de Provence.

<sup>5</sup> Par bonheur pour notre trésorerie, le travail bénévole n'est toujours pas rémunéré.

<sup>6</sup> Dont le CGMP est membre statutaire – voir l'article 4 de nos statuts.

# CONVOCAATION

## à l'Assemblée Générale Ordinaire du C.G.M.P.

Samedi **6 AVRIL 2019** à 10 heures

A **LA BRILLANNE (04)** - Salle communale – Parking place Bon Accueil.

Accueil à partir de 9h30  
Pensez, svp, à réserver votre repas au 06 86 60 88 43 avant le 29 mars  
(Chèque à ordre CGMP )

### ORDRE DU JOUR

- Rapport moral et d'activités 2018
- Rapport financier au 31 décembre 2018
- Rapport du vérificateur des comptes
- Budget prévisionnel 2019 - 2020
- Approbation des divers rapports et du budget prévisionnel
- Questions diverses, à envoyer au Président avant le 29 mars.

Cette A.G. se déroule en assemblée plénière (devant tous les adhérents qui se seront déplacés).  
Les décisions sont prises par le seul vote des présidents et membres mandatés de chaque association.

*imprimeur en ligne à prix cassés*  
**www.omniscoloris.fr**



**Promo**  
cartes de visite

**100**  
cartes de visite

**9,92€**

Quadrichromie recto  
Couché mat 350 grs

**LIVRAISON  
GRATUITE**

et + de 32500 prix promo en ligne



Omnis Coloris 107, bd Jeanne d'Arc - 13005 Marseille - Tél. : 04 91 36 54 00 - devis@omniscoloris.fr

## FORUM DU CGMP

Le forum du CGMP est ouvert gratuitement à tous les adhérents d'une des associations de notre Union régionale. Il est dédié aux échanges généalogiques entre tous les membres des associations partenaires du CGMP. Il est réservé à tous les adhérents à jour de leur cotisation de l'année. Si vous étiez déjà membre de ce forum au moment du renouvellement de votre cotisation 2019, rien à faire ! Si vous n'avez pas reçu d'invitation au moment du paiement de votre nouvelle adhésion 2019, il vous suffit d'envoyer un message à :

[c-g-m-p-subscribe@yahoogroupes.fr](mailto:c-g-m-p-subscribe@yahoogroupes.fr)

### en précisant :

- Nom, prénom
- Association d'origine
- N° d'adhérent

### Nota Bene :

Si, déjà adhérent d'une association du CGMP et membre du forum, vous venez d'adhérer à une seconde association du CGMP, il est inutile de faire une nouvelle demande !

2019 va être une année de révision générale de tous les membres de ce forum. À vos cotisations !

Sandy-Pascal ANDRIANT  
Coordinateur du forum du CGMP

## BIBLIOTHEQUE REGIONALE

Yvan Malarte, centre Elsa Triolet - 13110 PORT DE BOUC

**Ouverture :** chaque jeudi du mois de 15 h à 19 h 30 et le 3e samedi du mois de 13 h 30 à 18 h 30.

Ou sur rendez-vous, en téléphonant au 04 42 86 02 97.

### **Jours de fermeture du local en 2019 :**

- Le samedi 20 avril (veille de Pâques) et le jeudi 30 mai (Ascension).
- La fermeture annuelle pour la période estivale aura lieu du 1er juillet au mercredi 4 septembre. Réouverture le jeudi 5 septembre à 15 heures.

Les ouvrages ci-dessous ont été déposés à la bibliothèque au cours de l'année 2018 :

- « La Révolution à Marseille » de Paul Gaffarel, présenté et annoté par Georges Reynaud.

*Don Eliane Béguoin.*

- « Lettres de Noël Jansolin » – novembre-décembre 1918. *Don de Paule-Marie Jansolin.*

- « La Grande Guerre des employés de la Banque de Paris et des Pays-Bas » édité par l'association des retraités de la BNP-Paribas.

- « Sous les balles françaises »

- « Les fusillés de Vingres » de Henry Andraud.

*Don des deux ouvrages Eliane Béguoin.*

Henri GIRARD

## BON DE COMMANDE

M. Mme Melle Nom ..... Prénom : .....

(rayer les mentions inutiles)

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Date : ...../...../.....

Signature :

## SERVICE PUBLICATIONS

Vente exclusivement aux adhérents de la Fédération Française de Généalogie. **Port compris.**

### PRIX VALABLES AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2019

- |                          |              |  |         |
|--------------------------|--------------|--|---------|
| <input type="checkbox"/> | <b>Ref 1</b> | PUYLOUBIER, aspects des siècles passés   | 16,00 € |
| <input type="checkbox"/> | <b>Ref 2</b> | GÉNÉALOGIE ET TEXTES ANCIENS, de Georges TÊTE  | 19,00 € |
| <input type="checkbox"/> | <b>Ref 3</b> | PROVENÇAUX ILLUSTRES   | 26,00 € |
| <input type="checkbox"/> | <b>Ref 5</b> | RÉPERTOIRE TOPONYMIQUE DE LA FRANCE AU XVIII <sup>e</sup> SIÈCLE<br>d'après les levés de CASSINI (Région PACA) | 40,00 € |
| <input type="checkbox"/> | <b>Ref 7</b> | cédérom DICTIONNAIRE DES NOMS DE FAMILLES - 2 <sup>e</sup> édition CGMP  | 12,00 € |
| <input type="checkbox"/> | <b>Ref 9</b> | Revue Provence-Généalogie  | 6,00 €  |
- Les « **Provence-Généalogie** » anciens sont en vente dans la limite des disponibilités.

**Pour toute commande vous adresser au CGMP - BP 70030 - 13243 Marseille cedex 01**

# Vos associations



## Association de Généalogie des Hautes-Alpes

19, rue de France  
05000 Gap

Tél : 04 92 51 99 63  
Courriel : [correspondance@agha.fr](mailto:correspondance@agha.fr)  
Internet : <http://www.agha.fr/>

### ■ Permanences

vendredi de 14h à 18h

Bases de données sur le site de l'association  
Et Généabank  
Association reconnue d'intérêt général

### PV de l'AG de l'AGHA du 26 janvier 2019

Le quorum est largement atteint puisque 38 présents, 89 représentés par envoi de pouvoir soit un total de 127 voix. Un quart des voix étant nécessaire (71).

Après avoir excusé les invités qui ne pouvaient se déplacer, tous représentés (M le Maire de Gap, M le directeur des AD, M le directeur des archives diocésaines, M le président de l'OMC) et remercié les présents (Mme Bouchardy adjointe à la culture mairie de Gap, Edwige Febvre AD 05, Mme Kessler archives diocésaines, R. Eynaud présidente du Pays Gavot et conseillère municipale, Mme Dubarry secrétaire, A. Baradat journaliste au Dauphiné Libéré et J.M Delli Paoli président régional du CGMP), la présidente demande d'avoir une pensée pour les personnes disparues (M Sarre, M Robert, M Mathieu, Mme Tarlier, M Chancel, J.P. Eyraud mari de Mireille, La Maman de Stéphane et le Papa de Laurence (2 membres de notre CA) et tous ceux dont nous n'avons connu la disparition.

Puis elle ouvre son rapport moral en revenant longuement sur les Journées Régionales de Généalogie des 13 et 14 octobre derniers, fait marquant de l'année et grande satisfaction de réussite malgré une préparation difficile, réussite grâce à de nombreux acteurs cités.

Elle évoque ensuite différents points de l'année qui ne seront pas dans le rapport d'activités.

Une demande de mise en place d'arbre universel : malgré des démarches entreprises pour se renseigner et y arriver, ce projet s'avère trop difficile à réaliser en raison du coût et de moyens en bénévoles.

Une rencontre de généalogistes à Agnielles en Dévoluy à l'initiative d'un adhérent Jean-Paul Métailler: journée très conviviale et réussie.

La grande parade de la journée « la culture est dans la rue » de la ville de Gap : belle rencontre et partage entre tous les acteurs de la culture de Gap, public nombreux.

Les recherches en Italie initiées par Laurence Bossy et très demandées, mises en pratique lors des journées régionales.

Et surtout le partenariat privilégié avec les AD qui ne cesse de progresser. Elle lit un mot envoyé par le directeur des AD et Edwige Febvre complète ces dires. La liste est longue.

Vient le moment des remerciements :

- A Pierre Faure, pour ses cours de lecture de textes anciens. Il a passé la main à Maurice Lombard qui a bien voulu accepter.
- A tous les adhérents pour leur aide qu'elle soit financière par les cotisations ou bénévole par une aide apportée à l'AGHA, au CA, au bureau en particulier en insistant sur l'aide précieuse de M.H. Eyraud (bases en ligne, erreurs corrigées, accompagnement ou remplacement de la présidente le cas échéant), de S. Alibert (trésorerie) M.F. Claverie (secrétariat de remplacement au pied levé) et S. Andriant (vie du site).
- A la mairie de Gap pour la mise à disposition d'un local gratuit et pour sa subvention allouée, au Conseil départemental pour ses subventions relatives pour l'une à la convention passée avec les AD05 et pour l'autre à un soutien non négligeable des journées régionales.

Le rapport d'activités est présenté par M.F. Claverie qui insiste sur le travail intense des membres de l'association et sur les permanences du vendredi ouvertes au public venu nombreux tout au long de l'année, sur la base généalogique mise à disposition gratuitement sur le site pour tout public

Puis elle énumère les différentes et nombreuses actions/manifestations de l'année et souligne la convivialité, l'aide et le partage qui règnent dans l'équipe et avec tout adhérent.

Le vote de ces deux rapports est applaudi : votés à l'unanimité, sans remarque ni question.

Modification du règlement intérieur actualisé et relu à l'assemblée avec explications. Sans difficulté, cette dernière partage et donne son approbation.

Rapport financier présenté par S. Alibert. Après avoir expliqué les comptes (charges et produits, résultat avec un excédent de 256,59 €) le rapport est également applaudi et voté à l'unanimité, sans questions.

Pour ces trois rapports un PowerPoint est projeté dans la salle au fur et à mesure.

La parole est alors donnée tour à tour aux invités qui félicitent l'association pour son dynamisme et ses actions et l'encouragent à continuer dans ce sens.

### Elections :

- 5 administrateurs sortants, 4 seulement se représentent, un autre administrateur souhaite laisser sa place, d'où 2 vacantes (J. Guérin et S. Andriant).
- 2 personnes ont fait acte de candidature (M. Evesque et L. Albrand). Le vote a alors lieu à main levée avec accord de l'assistance et tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Les projets (voir ci-dessous) et le budget prévisionnel sont présentés avec l'idée de développer les actions avec les AD 05, les archives diocésaines et les scolaires.

Le président du CGMP prend la parole et clôture cette assemblée. L'assistance est alors conviée à un apéritif offert par l'association, suivi d'un repas pour ceux qui le souhaitent. Une conférence a lieu à 15h animée par Maurice Lombard.

Vous trouverez tous ces rapports en détail sur le site <http://www.agma.fr>

Le CA se réunit après le repas à 14 h30 et élit son bureau et les membres du CCR.

### Conseil d'Administration

**Membres d'honneur** : Eliane Denante, Pierre Faure, Jean-Claude Bermond.

Laurent Albrand, Suzanne Alibert, Régine Bon, Laurence Bossy, Michèle Chene, Marie-France Claverie, Maurice Cochar, Viviane Ebrard, Marie-Hélène Eyraud, Michèle Evesque, Sylvette Guillaume, Stéphane Huron, Catherine Mercier, Gilbert Prat.

### BUREAU

**Présidente inchangée** : Régine Bon

**Vice-présidents** : Sylvette Guillaume, Marie-Hélène Eyraud et Stéphane Huron

**Secrétaire** : Michèle Evesque. Secrétaire adjointe : Marie-France Claverie

**Trésorière** : Suzanne Alibert.

**Trésorier Adjoint** : Laurent Albrand

**MEMBRES DU CCR** : Régine Bon, Catherine Mercier, Stéphane Huron, Laurent Albrand, suppléante Suzanne Alibert.



### Projets 2019

#### Déjà réalisés :

- 07 janvier : nous avons tiré les rois à la maison du Poilu à Gap.
- 16 janvier : réunion de mise en place du schéma départemental de la culture au Conseil départemental. Remerciements à B. Férotin et B. Saudemont, « les manageurs », pour leur investissement dans la mise en place de ce grand projet. L'AGHA s'y retrouve pleinement, avec le volet de conservation et partage du patrimoine, le numérique, et l'ouverture aux jeunes.
- 26 janvier : conférence par Maurice Lombard sur « histoire de la maison dite maison Marchand puis maison Napoléon » dans laquelle est abritée le local de l'AGHA.

#### Au niveau régional ou national :

- Les 14 et 15 mars l'AGHA sera présente au grand salon Paris XV.
- Le 6 avril nous participerons à l'AG du CGMP et au conseil de coordination régionale à la Brillanne.
- Du 11 au 14 Octobre : congrès de la fédération en Corse. Participation envisagée de l'AGHA.
- les 19 et 20 octobre : invitation au forum de généalogie par nos voisins savoyards « les marmottes » .
- En septembre : invitation par le CGAHP rencontres 04/05.

#### Dans le département :

- Samedi 23 mars à 17h : conférence de l'AGHA à la demande de la bibliothèque de Val des Prés. Présentation de l'association et des arbres d'Emilie et Jean Carles, initiation à la généalogie.
- Remises de relevés envisagées à Val des Prés, Briançon et Cervières . RV à fixer
- Intervention dans les écoles avec souhait de développer sur Gap.
- Partenariat à développer encore avec les AD et les archives diocésaines (registres de catholicité de la période révolutionnaire)



## A Gap :

- Poursuite des cours de paléographie aux AD
- Poursuite de l'initiation à la généalogie à l'UTL
- Participation aux journées du patrimoine
- Stand sur le forum du club cartophile le 27 juillet
- Participation aux journées de l'OMC le 31 août
- Intervention dans les écoles ou centres de loisirs

## Au local :

Accent mis sur le rangement, pour mettre de l'ordre aussi bien au local que dans les relevés et sur le site et continuer à satisfaire nos visiteurs en mettant toujours davantage de documents à disposition gratuitement.

D'où appel à bénévoles.

## En interne :

Nouveauté : après les recherches en Italie initiées en 2018, et au vu des demandes nous nous pencherons sérieusement sur les recherches à l'étranger en général. Stéphane accepte cette mission, aidé de Laurence .

Et bien sûr, tous les autres travaux de relevés continueront avec correction, mise en forme, reliure, publication, réponses aux questions ou aux erreurs envoyées, saisie des migrants, accueil au local, secrétariat, trésorerie, etc...



## Cercle Généalogique de Vaucluse

École Sixte-Isnard  
31ter, avenue de la Trillade  
84000 Avignon

Courriel :  
courriel.cgvaocluse@gmail.com  
<http://www.cgvaocluse.org/>

## ■ Permanences

**Avignon** - École Sixte-Isnard, 31ter, avenue de la Trillade

- mercredi de 13h30 à 17h00

- dernier samedi du mois de 14h00 à 18h00

**Pernes-les-Fontaines** - Centre Culturel des Augustins, place Louis Giraud

- lundi de 14h00 à 16h00

Bases de données sur le site de l'association,  
Et Généabank

L'AG du CG 84 a eu lieu le 9 février à Pernes. Après avoir souligné la poursuite de nos activités, et le développement de l'adhésion en ligne sur le site qui nous permet d'avoir une représentativité nationale et internationale, nous pouvons constater une fréquentation importante grâce à nos relevés sur Expoactes.



La loi RGPD nous contraint à protéger les données de nos adhérents, le fichier n'est en aucun cas communicable à un tiers. Je souhaite la poursuite des actions entreprises, de la formation et des rencontres lors de différents salons de généalogie.

La secrétaire Odile HERMANT a détaillé les activités : conférences, participations aux forums, aux salons de généalogie, exposition et remise des relevés à Jonquerettes, expositions à Cavaillon et Bonnieux en mémoire des Poilus, les ateliers de formation en paléographie et généalogie.



Véronique GENNET, trésorière, nous détaille le compte d'exploitation tenu très rigoureusement et qui montre même un excédent cette année.



Maison de la Corse  
69, rue Sylvabelle  
13006 Marseille

## Recherches sur l'Histoire des Familles Corses

Tél : 06 20 02 20 02  
Courriel : [rhfc.corsica@gmail.com](mailto:rhfc.corsica@gmail.com)  
Internet :  
<http://www.genealogie-rhfc.fr/>

## ■ Permanences

lundi de 14h30 à 17h

Bases de données sur le site de l'association  
Association reconnue d'intérêt général

Puis est évoquée la fermeture de l'antenne de Bonnieux, quelques explications sont données, la majorité des membres du CA n'avaient pas souhaité la signature de la nouvelle convention proposée par la mairie et donc le matériel a été repris.

Les dépouillements continuent, notre présence sur les salons aussi.

Le CGMP sera au salon de Paris XV<sup>e</sup> les 14, 15 et 16 mars, avec un certain nombre d'associations qui le composent, dont le CG 84.

Puis nous serons aux Rencontres Historiques et généalogiques de Mauguio les 23 et 24 mars.

Sont intervenus lors de cette AG, Jean-Marie delli Paoli, président de l'Union régionale et madame Christine Martella, directrice des Archives Départementales de Vaucluse.

Une semaine « Généalogie et Archives », se tiendra à Caderousse du 14 au 21 septembre. Si vous avez des ancêtres dans cette commune, nous souhaitons y exposer vos arbres.

Les généalogies de plusieurs personnalités sont faites : Paul Marquion, écrivain; Joseph Achintre, botaniste; Benoît Tranquille Berbiguier, flûtiste; Louis Roche, céramiste. Plusieurs conférences, expositions, ateliers animeront ces journées.

Le site internet vous donne accès aux informations, aux relevés; maintenant vous pouvez ajouter des photos concernant le patrimoine pour les différentes communes, contactez-nous.

La composition du Bureau ne change pas, seul Jean Pierre Rouchet n'ayant pas renouvelé sa candidature au CA, n'est plus second vice-président. Paule Philip et Claude Noailles sont réélus et deux nouveaux entrent : Annick Huberdeau et Sandy Andriant.

Nous en profitons pour remercier, au nom de tous les adhérents, les nombreux bénévoles qui œuvrent inlassablement pour le bénéfice de tous.

Sur la page « Communes » de notre site c'est désormais la couleur verte qui domine sur la carte. La couleur orange vous signale les communes en cours de travaux. Mais soyez patients, il faut parfois plusieurs années pour venir à bout d'un village.

Suzanne PAWLAS

**Voici pour vous aider :  
un tableau récapitulatif  
réalisé par Claude Noailles  
des ajouts de 2018 .**



**Assemblée du 9 février 2019,  
salle des Magnanarelles à  
Pernes-les-Fontaines**

**Nouveaux relevés publiés en 2018**

VILLES	Baptêmes	Mariages	Sépultures	Divers
Ansouis	1669 à 1792	1589 à 1792		
Ansouis (Table Décennale)		1793 à 1912		
Apt	1700 à 1792	1700 à 1792	1700 à 1792	
Barroux (le) (Table Décennale)		1851 à 1912		
Beaumont (Table Décennale)		1795 à 1912		
Beaumont-de-Pertuis	1602 à 1788	1600 à 1792	1598 à 1792	1783 à 1800
Brantes (Table Décennale)		1793 à 1912		
Buisson (Table Décennale)		1792 à 1912		
Cabrières d'Avignon	1589 à 1800	1599 à 1803	1600 à 1802	
Cadnet (Table Décennale)		1802 à 1892		
Caderousse	1536 à 1793	1621 à 1793	1626 à 1793	
Caremb		1557 à 1793	1558 à 1793	
Faucon (Table Décennale)		1792 à 1911		
Flassan	1600 à 1793	1599 à 1792	1599 à 1792	
Grillon (Table Décennale)		1792 à 1902		
Jonquerettes	1793 à 1915	1793 à 1915	1793 à 1915	
Lagarde-Paréol	1704 à 1912	1704 à 1912	1705 à 1912	
Lapalud (Table Décennale)		1792 à 1843		
Lauris	1886 à 1917	1893 à 1916	1893 à 1917	
Mondragon (Table Décennale)		1883 à 1897		
Puymeras (Table Décennale)		1792 à 1912		
Puyvert	1793 à 1892	1793 à 1912	1793 à 1892	
Roux (Table Décennale)		1793 à 1912		
Roque-Alric (la) (Table Décennale)		1794 à 1912		
Saignon	1568 à 1792	1599 à 1792	1569 à 1792	
Saint-Docher (Table Décennale)		1793 à 1902		
Saint-Léger-du-Ventoux (Table Décennale)		1794 à 1912		
Saint-Marcellin-lès-Vaison (Table Décennale)		1795 à 1911		
Saint-Pantaléon (Table Décennale)		1794 à 1911		
Saint-Pierre-de-Vassols (Table Décennale)		1793 à 1912		
Saint-Roman-de-Malegarde (Table Décennale)		1793 à 1912		
Saint-Roman-en-Viennois (Table Décennale)		1795 à 1912		
St-Hippolyte-le-Graveyron (Table Décennale)		1793 à 1911		
Suzette (Table Décennale)		1793 à 1911		
Travailhan (Table Décennale)		1793 à 1912		
Vaison-la-Romaine (Table Décennale)		1793 à 1912		
Venasque (Table Décennale)		1792 à 1902		
Villedieu	1618 à 1792	1687 à 1792	1644 à 1792	
Villedieu (Table Décennale)		1792 à 1904		
	71212 actes	30863 actes	38147 actes	26 actes



## CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES ALPES-DE- HAUTE-PROVENCE

16 boulevard Casimir Pelloutier  
04100 Manosque

Courriel :  
genealogie04@orange.fr  
Internet : <http://www.genea04.fr/>

### ■ Permanences

Samedi de 14h à 17h

### ■ Paléographie

1er Vendredi du mois

Base de données sur Généabank

### Compte rendu de l'Assemblée générale du 27 janvier 2019



Notre Assemblée générale s'est tenue le dimanche 27 janvier 2019 à Manosque dans la salle des Tilleuls. Elle a débuté à 10 heures 15. Le président, Jean-Paul Berbeyer, a tenu tout d'abord à remercier Jean-Marie Delli Paoli, président du CGMP, de nous honorer de sa présence. Eliane Béguoin, Président d'Honneur du CGMP, souffrante, s'était excusée en regrettant beaucoup de ne pouvoir être des nôtres.

De nombreux adhérents, lors du renouvellement de leurs adhésions, regrettant de ne pouvoir être présents, avaient joint un petit mot en chargeant le président de transmettre à tous leurs amitiés et leurs remerciements pour tout le travail effectué. 55 membres étaient présents, et il y avait un nombre équivalent de pouvoirs, de telle sorte que le quorum a été largement dépassé.

Avant de commencer l'Assemblée Générale proprement dite, avec la lecture du rapport moral, du rapport d'activités puis du rapport financier et du budget prévisionnel, suivie de l'élection des membres renouvelables, de la présentation des projets pour 2019 et des réponses à quelques questions diverses, nous avons eu une pensée pour ceux qui, autour de nous, nous ont quittés : Monsieur Sarre, adhérent de l'AGHA, et Claire Tarlier.

### Rapport moral et rapport d'activités :

Notre association poursuit les objectifs fixés par les statuts :

- Poursuite des travaux de relevés systématiques
- Favoriser les contacts et les échanges mutuels
- Mise en commun et diffusion de ces travaux.

Nos travaux de relevés mobilisent de nombreuses personnes :

Danielle, Paulette, Laure, Odette, Monique qui lisent et transcrivent, John, Chantal, Nicole, Annie, qui saisissent les données sur l'ordinateur, Magali, Jacqueline, qui relisent et vérifient, voire corrigent les coquilles, Jean-Pierre qui met nos nouvelles données sur Généabank, Annie, Monique, Georges, qui photographient les registres des notaires pour plus de facilité à transcrire et pour « stocker » ces actes qui pourront être communiqués aux adhérents qui en feront la demande dans la mesure du raisonnable cela s'entend ! Un très grand merci à eux tous.

### Petite information :

Nous avons commencé le relevé du notariat de Riez le 22 février 2018. Pour la période allant de 1420 à 1720, il y a 687 registres. Il reste encore une centaine de registres à photographier. A ce jour nous avons passé 646 h pour les photos, 870 h pour les relevés et 318 h pour la saisie soit un total de 1834 heures !!!!! Les résultats sont diffusés soit sur Généabank et Bigenet, soit sur relevés papier pour consultation à notre permanence.

Notre association comptait cette année 181 membres. Une baisse donc en ce qui concerne les adhésions : une dizaine de nouveaux adhérents sont quand même venus compenser les non-renouvellements ou les démissions.

### Activités de notre Association :

#### - Déménagement et nouveau local

Il faut remercier, pour leur aide lors de ce déménagement, Annie, Rolande et Magali pour la « manutention des cartons » et Alain et Guy pour le montage et l'installation des étagères avec un savoir-faire de professionnel et une ingéniosité remarquables. Rappelons que les permanences se tenaient, en début d'année, tous les samedis après-midi (à l'exception des jours de fêtes, veilles de fêtes et jours de neige) mais depuis avril, nous nous retrouvons à la permanence le lundi après-midi. Les cours de paléographie sont assurés le premier vendredi du mois par Danièle. Le CA s'est réuni 2 fois dans notre nouveau local au boulevard Casimir Pelloutier.

Les membres délégués au CCR se sont rendus ou se sont fait représenter aux réunions du CGMP à Briançon et à Gap lors des journées régionales.

#### - Nos sorties :

--Cruis, charmant village au flanc de la montagne de Lure nous accueillait le 22 avril. M. Chabus nous a fait découvrir son village ainsi que le magnifique retable de l'église. Nous lui avons remis les relevés faits par Odette Grouiller.

--Le 12 août, nous avons tenu un stand à la Foire Agricole d'Ongles ! Nous avons renseigné de nombreux bas-alpins du coin et même des « étrangers » de Hollande !

--Laragne nous a accueillis pour les traditionnelles rencontres 04/05 avec visite du village sous la conduite de

son maire, Henriette Martinez, et découverte du village perché d'Arzelliers.

--En septembre, nous étions à Digne pour une visite (ou une découverte) des AD puis l'après-midi de la maison d'Alexandra David-Néel.

Peu de relevés faits ou remaniés pendant cette année 2018.

GENEABANK et BIGENET : Alimentés par Jean-Pierre Baux (que l'on remercie pour cette tâche énorme), ces 2 sites disposent maintenant de 1 815 018 données.

Avant de demander à l'assemblée de voter pour ce rapport moral et le rapport d'activités, le président a tenu à remercier encore tous ceux qui donnent de leur temps pour la généalogie.

Un merci particulier aussi à Alain Agnel qui a réalisé notre dernier bulletin de liaison et à Pierre Bianco qui rédige nos comptes rendus.

### Le rapport financier et le budget prévisionnel :

Le compte financier pour cette année a fait apparaître un chiffre négatif résultant du déménagement et de l'achat de matériel. Il a néanmoins été comblé par la petite réserve dont nous disposions de l'année précédente. Les 3 rapports ont été approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### Projets pour 2019 :

- Poursuite des relevés notariaux et de l'Etat civil du 19e siècle et début du 20e siècle.

- Le congrès national à Ajaccio en octobre 2019 ?

- Les journées de printemps et d'été (journée découverte vers Senez en pourparler ?)

- La vallée du Jabron le dimanche 22 septembre pour le 04/05.

- Ongles.

- Les cours d'initiation à la paléo auront toujours lieu le vendredi.

### Élection des membres renouvelables :

Sont renouvelables les membres suivants :

Jean-Pierre Baux, Jean-Paul Berbeyer, Danièle Bou-teuil, Magali Sibon.

Tous sont réélus pour les 3 ans à venir. La séance est levée à 11h 20.

Nous nous sommes ensuite retrouvés au restaurant « Le Cassandra » pour partager, comme d'habitude, un excellent déjeuner.

Vers 14 heures 30, le conférencier, Jean Pierre Pinatel, Président de l'Association des Amis des Mées, nous a rejoints pour nous parler des « magnans » et nous présenter son intéressant ouvrage « Mémoire du ver à soie en haute Provence » publié par les Amis des Mées. Son très intéressant exposé a suscité de nombreuses questions.

La conférence a été suivie par un « échange autour de bugnes et d'un verre de cidre » dans l'amitié avant de nous séparer vers 17 heures.



# Association Génomique des Bouches-du-Rhône

194, rue Abbé de l'Épée  
13005 Marseille Tél : 04.96.12.49.93

Courriel : agbdr@wanadoo.fr  
Internet : <http://www.ag13.org>

Association reconnue d'intérêt général  
Bases de données sur le site de  
l'association et Généabank

### ■ Permanences

#### Aix-en-Provence

Le Ligourès, 16 pl. Romée de Villeneuve  
Jean-Luc Philip - [jean.luc.philip.aix@free.fr](mailto:jean.luc.philip.aix@free.fr)  
Tél. 06 37 06 70 01

#### Aubagne

24, rue du Jeu de ballon  
Bernard Guis-04.42.03.83.26-[bernard.guis@wanadoo.fr](mailto:bernard.guis@wanadoo.fr)

#### Allauch-Château-Gombert

Foyer des Anciens, le Logis Neuf  
Jacqueline Astier - 04.91.68.43.98 -  
[jacastier@wanadoo.fr](mailto:jacastier@wanadoo.fr)

#### Châteauneuf-lès-Martigues

Maison des Associations, place Bellot  
Andrée Gombert - Michel Roux  
[micgusalbert@orange.fr](mailto:micgusalbert@orange.fr)

**La Ciotat** - Archives, rond-point des messageries maritimes - Daniel Gronlier 06.81.10.55.85  
[daniel.gronlier@orange.fr](mailto:daniel.gronlier@orange.fr)

#### Les Pennes-Mirabeau

Le CALM, centre Jean Giono, chemin de Val Sec,  
La Gavotte

Jean-Claude Barbier - 06.35.44.07.06  
[ag13.lespennesmirabeau@gmail.com](mailto:ag13.lespennesmirabeau@gmail.com)

#### Marseille - siège administratif

194, rue Abbé de l'Épée, 13005 Marseille  
Tél. 04.96.12.49.93

#### Port-de-Bouc - Centre Elsa Triolet

Bd Charles Nédélec  
Henri Girard - 04.42.86.02.97  
[girard.henri@wanadoo.fr](mailto:girard.henri@wanadoo.fr)

#### Salon-de-Provence

Maison de la vie associative, rue André-Marie Ampère  
Albert Galmard - 04.42.74.08.82  
[albert.galmard@orange.fr](mailto:albert.galmard@orange.fr)

**Venelles** - Le Triboulet, 9 impasse de La Roberte  
Michèle Laurin - 04.42.54.02.07  
[geneavenelles@gmail.com](mailto:geneavenelles@gmail.com)

## Le mot de la Présidente

Depuis le début de cette année 2019, vous pouvez utiliser la nouvelle base des relevés de notre association : une seule connexion vous permet d'accéder à tous les types d'actes pour toutes les communes.

Les erreurs et incohérences que nous constatons ou qui nous sont signalées sont corrigées au fur et à mesure.

Comme les registres d'Etat civil de toutes les communes de notre département n'ont pas été totalement dépouillés, le travail qui reste à faire est immense et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Vous avez pu également faire connaissance avec :

LE FLASH DE  
L'AG13

Cette lettre d'informations qui existait déjà il y a quelques années a été remise au goût du jour et sera adressée trimestriellement à tous les adhérents qui ont bien voulu communiquer leur adresse mail.

Pour la première fois, le paiement par carte bancaire était proposé. Vous avez été nombreux à « jouer le jeu » en réglant votre adhésion 2019 de cette façon, pas la majorité, mais c'est un début prometteur.

Au fait, pour ceux d'entre vous qui n'auraient pas renouvelé leur abonnement à Provence Généalogie, sachez que ce numéro est le dernier que vous recevrez.

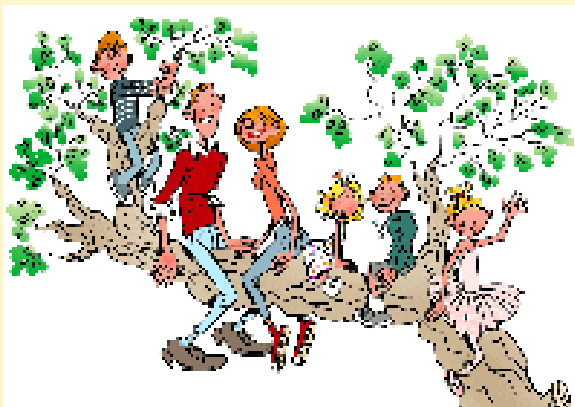
Le 2 février dernier, nos collègues de Château-neuf-les-Martigues ont animé des ateliers d'initiation à la généalogie dans le cadre de l'exposition « Au pied de mon Arbre » proposée au Pôle Culture Jean-Claude Iz-zo.

Ces activités ont pu être organisées et mises en place avec l'aide précieuse et le soutien de la Responsable des Archives Municipales, Mme Magali Charre.



Les 15 et 16 mars, des membres de l'AG13 rejoindront leurs collègues des autres associations du C.G.M.P. pour participer au 5<sup>ème</sup> Salon de Généalogie organisé par Archives et Culture à la Mairie du XVI<sup>e</sup> à Paris.

Et puis, un grand merci à la famille de Maurice Blancard, notre adhérent décédé il y a quelques mois, qui a eu la gentillesse de remettre à notre association deux gros cartons de livres, relevés et travaux divers qui vont aller rejoindre notre bibliothèque.



## Cousins – Cousines

N'hésitez pas à faire paraître l'histoire de votre famille dans notre revue, illustrée, si vous le désirez, par des portraits de vos ancêtres.

N'hésitez pas à compléter les généalogies parues dans nos précédents numéros.

N'hésitez pas à établir des tableaux de cousinage(s) qui seront publiés dans une prochaine édition de « Provence Généalogie ».



## Cercle d'Entraide Généalogique des Alpes-Maritimes et d'Ailleurs

357, route de Valbonne  
06330 Roquefort-les-Pins

Courriel : [contact@cegama.org](mailto:contact@cegama.org)  
Internet :  
<http://www.cegama.org>

### ■ Permanences

Maison des Associations de Roquefort-les-Pins  
2<sup>e</sup> jeudi à partir de 18h

Bases de données sur le site  
et Généabank

### L'Assemblée Générale du CEGAMA s'est déroulée samedi 2 février 2019 à Roquefort-les-Pins.

Les fondateurs de l'association avaient bien signifié la singularité de cette région de la côte d'Azur en choisissant sa dénomination.

Aujourd'hui, plus des trois quarts des adhérents du CEGAMA habitent Ailleurs, et beaucoup de ceux qui vivent sur place ont leurs ancêtres Ailleurs.

Comme chaque année, l'Assemblée Générale est l'occasion de rencontrer certains de nos adhérents qui ne peuvent pas participer régulièrement à nos activités. Bien qu'habitant la région, le trajet jusqu'au siège de l'association est trop long pour participer à deux heures de réunion.

Aujourd'hui Internet compense partiellement ce handicap en permettant les échanges entre membres et le maintien de relations amicales.

L'épidémie de grippe et les averses de grêle locales ont aussi empêché plusieurs personnes de se déplacer.

C'est donc un noyau de fidèles mais également des adhérents de fraîche date habitant à proximité du siège qui nous ont fait le plaisir de participer à l'AG.

En préambule nous avons rappelé le décès le 12 décembre dernier de François BAUDELAIRE un des membres fondateurs du CEGAMA.

Après approbation des rapports moral et financier (voir le CR sur le site [www.cegama.org](http://www.cegama.org)) les mandats de Jean-Claude Caron notre trésorier et de Jean-Paul Cornu

ont été renouvelés pour 3 ans et Christian Guiotton a été élu comme membre du Conseil d'Administration.

Et suivant la tradition, tout s'est terminé autour d'une bonne table à l'auberge Saint Donat à Plascassier.

Francel Genauzeau

### François Baudelaire (1928-2018)

Il était membre de l'AGAM (Association Généalogique des Alpes Maritimes) à laquelle j'ai adhéré en 1990.

Il ne s'intéressait qu'aux Baudelaire.

Quand je suis allée pour la 1<sup>ère</sup> fois à la réunion de l'association, j'ai dit que j'avais des ancêtres dans la Drôme, la Meuse, le Cantal et à Malte.

La Meuse l'intéressant particulièrement, il m'a demandé de lui signaler tous les Baudelaire que je trouverais en y faisant mes recherches.

Je suis allée aux Archives Départementales de la Meuse à Bar-le-Duc, et, en remontant le temps, j'ai cherché les ancêtres de ma grand-mère paternelle Marie Anne Masson épouse Cordeil.

1<sup>er</sup> voyage à **Laheycourt** : pas de Baudelaire, mais après ... plus de Masson; ils étaient à Mussey.

2<sup>ème</sup> voyage à **Mussey** : quelques Baudelaire, mais après ... plus de Masson; ils étaient à Neuville-sur-Ornain.

3<sup>ème</sup> voyage à **Neuville-sur-Orne** : alors là, plein de Baudelaire dont 2 de mes ancêtres Anne et Marie Baudelaire, et aussi tous mes Masson!!!

« --- Mais bien sûr, m'a dit François Baudelaire, c'est de là que je viens!...»

Janine Cordeil-Jurado





## Cercle Généalogique de la Drôme provençale

Maison des Services Publics, Tél : 04.75.51.22.03  
3<sup>e</sup> étage Nord, Courriel : [cgdp@wanadoo.fr](mailto:cgdp@wanadoo.fr)  
1, avenue Saint-Martin, Internet : [http://](http://www.genea26provence.com)  
26200 Montélimar

Bases de données sur le site de l'association,  
Et Généabank  
Association reconnue d'intérêt général

### Assemblée générale du 19 janvier 2019

Monsieur Guy Venturini, président du CGDP, ouvre la séance en présence de Monsieur Jean-Marie Delli-Paoli président du Centre de Généalogie Midi Provence, Madame Eliane Beguoin vice-présidente de la Fédération Française de Généalogie est excusée. L'assistance est composée de 37 adhérents, 76 membres ont donné leur pouvoir.

Les remerciements vont à la municipalité pour son aide précieuse, autant financière que logistique, aux médias qui passent les informations concernant nos manifestations, les cours et les événements divers. Remerciements à tous les bénévoles qui viennent numériser, classer, informatiser, aider au local, réaliser l'exposition ou lors de nos déplacements mais aussi à tous ceux qui relèvent des copies de registre chez eux, bien loin de Montélimar.

Une pensée toute particulière pour notre ami Alain Eyraud décédé le 7 mai, Alain était le mari de Mireille Eyraud, fidèle adhérente, qui effectue des relevés depuis de nombreuses années. Une pensée pour Georges Weiss, mari de Janine Weiss, adhérente de longue date.

### Bilan moral

#### Les adhésions :

Le cercle compte 311 adhérents dont 269 avec cotisations FFG-CGMP.

#### Les travaux d'informatisation et de numérisation en 2018 :

Aucun CD n'a été numérisé par manque de bénévoles et la numérisation de 20 communes est en attente d'indexation.

Le nombre de communes traitées ou en cours de traitement depuis l'origine de la saisie des TD et des actes d'Etat Civil est de 225 pour 930 838 lignes dont 21 communes sont en cours de traitement. En ce qui concerne les relevés des notaires, quelques fichiers correspondant à un registre sont arrivés de temps en temps

mais ils restent en attente du fait de la révision de nos fichiers BMS avec identification des protestants.

Seulement 3 personnes saisissent les données informatiques, c'est peu. Il est possible de faire ce travail chez soi grâce à Internet et un tableur tout prêt. Nous lançons un appel aux bonnes volontés.

#### Forum CGDP :

Le nombre d'inscrits au forum est de 145.

Seulement 339 messages ont été échangés en 2018.

En 2016 leur nombre était de 1960. Cette baisse de 85% des échanges est due :

- à la possibilité pour les adhérents d'obtenir les filiations sur le site Internet.

- et à l'ajout des homonymes de la commune lors de la révision des tables par Raymond Feschet, élargissant ainsi les recherches.

#### Cours du CGDP :

Les cours de généalogie sont donnés par Marie-Claire Debouverie, ils fonctionnent en année scolaire, au rythme de un par mois.

Les cours « d'initiation à la généalogie » comptent 13 inscrits, ils ont débuté le 9 octobre 2018. Il est prévu 9 cours.

Les cours et ateliers d'aide à l'écriture d'un livre de famille comptent 13 inscrits, ils ont débuté le 18 septembre 2013. Ils se composent de 4 cours et de 7 ateliers.

#### Site :

Le site a reçu 211 672 visiteurs depuis sa création en 2014.

En 2018, il a reçu 57 243 visiteurs ; en deux ans le nombre des visiteurs a progressé de 24%. En moyenne il y a 192 visiteurs par jour. Les pages les plus visitées sont celles des relevés et des communes.

Pour les anciens numéros de la lettre, du numéro 70 au numéro 92, la mise en ligne est terminée.

Pour EXPO ACTES, 282 membres du CGDP sont inscrits.

Les relevés BMS et d'Etat Civil sont, à ce jour, en totalité sur Généabank.

#### Facebook :

La fréquentation de la page Facebook a encore augmenté cette année mais nous manquons hélas de contenus pour en faire une page vraiment attractive.

Nous vous rappelons que le but de cette page est de partager toutes sortes d'informations ayant un rapport avec la Drôme Provençale, la généalogie, l'histoire.

Les idées de sorties culturelles, programmes de conférences, articles sur la vie de nos ancêtres, photos de village de la Drôme Provençale, publications, cartes postales, etc... sont les bienvenus.

N'hésitez pas à visiter cette page, commentez ses articles et SURTOUT transmettez-nous vos informations, photos et idées que nous partagerons pour le profit de tous.

## Commission « Généalogie à l'école » :

Le 25 juin nous avons reçu une classe de 20 élèves de CM1/CM2 de l'école de Grangeneuve : 1 h 30 d'animation autour de la généalogie et 1 h30 de visite des Archives municipales de Montélimar.

Les contrats avec les écoles sont au point mort car l'Inspection Académique ne nous a pas répondu pour l'attribution d'un agrément. Il nous faudra donc recommencer les démarches administratives ainsi que la constitution d'un projet spécifique ce qui nécessitera de longs mois d'attente avant d'obtenir les accords nécessaires.

## Les permanences :

Elles se sont tenues de 10 h à 17 h tous les mardis et le premier samedi de chaque mois.

## Journée de généalogie :

- Première journée à Saint-Pantaléon-les-Vignes le 8 avril en partenariat avec la Mairie et complétée par l'exposition « La justice de 1850 à 1920 » ainsi qu'une exposition sur les Poilus des familles du village.
- Deuxième journée à Montélimar le 18 novembre à l'Espace Saint-Martin.

## L'exposition annuelle :

« Les arts en Drôme Provençale » dans le Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville de Montélimar a eu lieu du 23 au 30 novembre 2018. Malgré la pluie l'inauguration de l'exposition a eu un grand succès, 58 personnes présentes. La fréquentation s'est maintenue avec 169 visiteurs. 17 fascicules ont été vendus dont un sur l'exposition 2017.

Ce fascicule de 111 pages « Les arts dans la Drôme Provençale » est en vente dans nos locaux au prix de 15 €.

Les panneaux de l'exposition sont maintenant installés dans la salle de réunion de nos locaux où ils resteront visibles, les jours de permanence, jusqu'à la prochaine exposition en novembre 2019.

Nous prêtons les panneaux des anciennes expositions aux associations qui le demandent.

## Divers congrès ou rencontres généalogiques :

Dans l'année 2018 nous avons participé aux congrès suivants :

- Journée de généalogie de Saint-Pantaléon-les-Vignes le 8 avril 2018.
- 10<sup>e</sup> Rencontres généalogiques à Mauriac les 14 et 15 juillet 2018 organisées par APROMERE.
- Congrès annuel de la Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche à Vanosc le 2 août 2018.

- Forum des Associations de Montélimar les 15 et 16 septembre.
- Forum annuel des Etudes Généalogiques Drôme Association (EGDA) à Charpey (26)
- XXIV<sup>e</sup> Journées Régionales de Généalogie à Gap les 13 et 14 octobre 2018 organisées par l'Association Généalogique des Hautes-Alpes en partenariat avec le CGMP. Nous avons l'honneur de voir deux membres du cercle récompensés par des prix du CGMP : Marie-Claire Debouverie reçoit le prix MALARTE et Raymond Feschet reçoit le prix GUEYRAUD.
- Exposition à la Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville de Montélimar du 23 au 30 novembre 2018.
- Journée de généalogie à l'Espace Saint-Martin de Montélimar le 18 novembre 2018.
- Pas de participation au XV<sup>e</sup> Salon de Généalogie de Paris en mars par manque de disponibilité.
- Salon de généalogie à Mende en Juillet.

## La lettre trimestrielle du CGDP :

La lettre est imprimée par la Mairie de Montélimar à 400 exemplaires. Elle est adressée à chaque adhérent, associations et cercles généalogiques correspondants, aux personnalités et institutions locales.

Nous avons noté un effort des adhérents qui ont écrit de nombreux articles, qu'ils en soient remerciés.

La lettre est expédiée en PDF aux membres résidant à l'étranger.

## Provence Généalogie :

Cette publication trimestrielle fait le lien entre les associations adhérentes au CGMP et les informe des activités. On y trouve les rubriques suivantes : Nos ancêtres. La vie autrefois. Personnages illustres. Tous cousins. Nouvelles et ressources. Droits et outils. Paléographie. Courrier des lecteurs. A lire. La revue des revues.

Nous vous invitons à vous abonner pour 23 € (métropole) sinon 45 €. La survie de cette revue dépend de vous.

## Vote du bilan moral :

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Pour : unanimité

## Bilan financier

Le bilan est présenté par Françoise Vernède et vérifié par Geneviève Bégot.

Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Pour : unanimité

Comme l'année dernière, le bilan financier est positif ce qui souligne la bonne gestion de l'équipe administrative et nous permet d'envisager l'année 2019 avec optimisme.



## Préparation de l'année 2019 :

### Election des représentants CGMP au CCR :

Pour le CCR, les statuts du CGMP imposent trois représentants du CGDP pour l'année 2019. Françoise Vernède, Pierre Goudon et Guillaume Marcel sont confirmés. Faute de candidature nous n'avons pas de suppléant.

### Election au Conseil d'Administration :

Les membres du conseil d'administration sont renouvelés par tiers chaque année. Les sortants de cette année sont Marie-Thérèse Lauzier, Françoise Vernède et Alain Aubert.

Marie-Thérèse Lauzier ne souhaite pas se représenter, Alain Aubert et Françoise Vernède se représentent.

Le conseil d'administration est donc composé de 11 membres, c'est le moment pour demander si des personnes dans la salle sont candidates. Nous n'avons pas de nouvelle candidature.

### Vote du nouveau conseil d'administration :

Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : unanimité

### Modification du tarif d'adhésion :

Pour l'année 2019 il n'y est pas prévu d'augmenter le coût de l'adhésion. Les documents d'inscription sont envoyés par mail en PDF.

### Adhérents volontaires :

Le Cercle a toujours besoin de nouveaux bénévoles afin de compléter les équipes existantes. Nous renouvelons nos appels pour que des personnes de bonne volonté viennent nous rejoindre. Selon les préférences exprimées, un courrier de contact sera adressé à chacun.

### Adhésions en fin d'année :

Comme en 2018, la gratuité de l'adhésion est maintenue pour les nouveaux membres qui s'inscrivent entre le premier septembre et le 31 décembre de l'année en cours.

### Exposition annuelle :

L'équipe EXPO se réunira le 22 janvier 2019 pour choisir un thème. L'EXPO se déroulera comme d'habitude dans le Salon d'Honneur de la Mairie de Montélimar du 8 au 15 novembre 2019.

### Permanences :

Les permanences seront assurées de 10h à 17 h tous les mardis et le premier samedi de chaque mois. En période estivale, ouverture uniquement le mardi aux mêmes heures.

### Journées des adhérents :

Deux journées sont prévues : le dimanche 14 avril 2019 à Saulce-sur-Rhône et le dimanche 10 novembre 2019 à Montélimar, espace Saint-Martin.

### La lettre trimestrielle du CGDP :

Merci aux adhérents de faire parvenir leurs articles à Marie-Claire Debouverie. Vos découvertes profitent à tous.

### Les cours :

- Les cours d'initiation seront reprogrammés à partir d'octobre 2019 selon la demande.
- Les cours et ateliers d'aide à l'écriture d'un livre de famille seront aussi reprogrammés à partir de septembre 2019. Les personnes qui n'ont pu être accueillies cette année par manque de place seront les bienvenues.

### Participation aux manifestations 2019 :

- Juillet 2019, 11<sup>e</sup> rencontres généalogiques du Cantal.
- Août 2019, 4<sup>e</sup> Salon de généalogie de la Lozère à Mende.
- Août 2019, Congrès annuel de la SAGA (07)
- Septembre 2019, Forum de généalogie de la Corrèze à Brive (19)
- Octobre 2019, Forum annuel d'Etudes Généalogiques Drôme Association.

### Interventions des personnes invitées :

Monsieur Jean-Marie Delli Paoli, président du CGMP, remercie le CGDP de son accueil. Il rappelle le rôle important de nos associations constituées de bénévoles. Le 25<sup>e</sup> congrès de généalogie se tiendra en Corse du 11 au 13 octobre 2019.

Monsieur Cru, amateur éclairé, présente le travail qu'il a réalisé aux Archives municipales d'Allan (26). Sa famille originaire de l'Ardèche est venue s'établir à Allan, village dans lequel certains membres de la famille Cru furent consuls.

Nous le remercions de nous avoir fait partager ses recherches.

Les membres du Conseil d'Administration se réunissent pour voter la composition du bureau et notre assemblée se termine par le partage de la galette des rois.

Fin de séance : 16h30





## Cercle Généalogique 83

Villa « les Myrtes »  
298, avenue du Parc des  
Myrtes  
83700 Saint-Raphaël

Courriel : [cgenea83@free.fr](mailto:cgenea83@free.fr)  
Internet : [http://  
www.cgenea83.free.fr](http://www.cgenea83.free.fr)

### ■ Permanences : Saint-Raphaël

2<sup>e</sup> jeudi de 14h30 à 17h

4<sup>e</sup> samedi de 14h30 à 17h

### ■ cours de paléographie : Saint-Raphaël

3<sup>e</sup> jeudi de 14h30 à 17h00

### ■ Permanences : Draguignan - Salle des Archives départementales

4<sup>e</sup> jeudi de 14h30 à 16h30

Bases de données sur le site de l'association  
et Généabank

Association reconnue d'intérêt général

### Assemblée générale du 2 février 2019

Nous sommes réunis cet après-midi pour notre assemblée générale ce 2 février 2019 et je vais essayer de vous retracer les faits marquants pour le cgenea83, durant l'année 2018.

Notre association de généalogie continue ses activités principalement à notre local de Saint-Raphaël où nous nous réunissons sans interruption tout au long de l'année 3 fois par mois les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi et le 4<sup>e</sup> samedi et une fois par mois à Draguignan le 4<sup>e</sup> jeudi après-midi.

En juin 2018 nous avons arrêté les permanences à Carnoules du fait du manque total d'implication des membres sur place ou dans l'ouest varois qui ne souhaitent pas animer une antenne mais attendaient des membres qui se déplaçaient de Saint-Raphaël de leur faire leur généalogie.

Notre cercle est une association vivante aussi bien par les membres habitant dans l'est varois qui viennent régulièrement aux réunions que sur l'ensemble de l'Hexagone avec qui nous dialoguons par internet via notre site, les mails ou les réseaux sociaux. J'en prends pour exemple aussi les nouveaux adhérents qui nous ont rejoints en 2018 et que nous aidons dans le démarrage de leur généalogie ou s'ils sont loin par l'envoi sur leur boîte mail de photos d'actes réalisées aux archives départementales.

Notre association est aussi dynamique par les travaux réalisés.

Les ateliers de paléographie sont suivis par des

lecteurs pour la majorité très réguliers et qui donc font des progrès dans la lecture des actes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles qui sont les périodes que nous étudions dans ces textes. Les textes explications et corrigés sont envoyés aux membres inscrits à ces ateliers chaque mois. Merci à vous pour votre application et vos encouragements.

Les relevés cette année encore se sont poursuivis dans de nombreuses communes tant sur les mariages, baptêmes et sépultures que sur les actes notariés.

Nous avons réalisé à ce jour grâce au travail de tous les bénévoles la totalité des mariages du Var. Aujourd'hui nous essayons de reprendre tous ces relevés pour que tous les actes soient filiatifs et par là même corriger les oublis ou erreurs éventuelles mais aussi pour que sur notre site les fichiers soient tous scindés par commune.

Je remercie toutes les personnes qui, je le rappelle, sont toutes bénévoles, et qui donnent beaucoup de leur temps pour relever pendant des mois, chaque acte d'état civil dans toutes les communes de notre département. En effet ce n'est pas un travail qu'ils font pour eux, qui souvent ne sont pas originaires de notre département, mais un travail mis à la disposition de la collectivité des généalogistes et des historiens qui utilisent gratuitement ce travail par l'intermédiaire de notre site ou du courrier électronique.

Nous nous sommes retrouvés aussi pour des activités plus ludiques avec notre traditionnel généaïoli du dernier samedi de juin, cette année le 23.

Enfin notre association a été présente pour se faire connaître dans des manifestations organisées par d'autres acteurs : à Brignoles pour l'AG et lors des diverses réunions du CGMP auxquelles nous participons mais aussi à Paris à la Mairie du XV<sup>e</sup> en mars 2018, à Draguignan dans les rencontres organisées par les archives du Var en juin, à Gap en octobre aux journées régionales du CGMP mais aussi sur la radio locale Mosaïque pour faire connaître le cgenea83 aux habitants de notre agglomération.

Je vous souhaite une belle année 2019 et des recherches fructueuses et « a l'an que ven, se sian pas de maï que seguen pas de mens ». Marie Dominique Germain Ciamin présidente du cgenea83.



# Questions Réponses

## Questions

### IMPORTANT

Adressez vos questions et vos réponses à :

**Bernard Guis**

**Les Boyers, 505, chemin du Garde  
13400 Aubagne**

Courriel : [bernard.guis@wanadoo.fr](mailto:bernard.guis@wanadoo.fr)  
avant le 1er janvier 2019 pour parution dans :  
« Provence Généalogie » n° 191 de mars 2019

- \* Précisez vos nom, adresse, numéro d'adhérent complet, comportant le numéro de votre association.
- \* Posez une question par feuille de format A4 (210 x 297 mm).
- \* Nous vous prions de limiter, si possible, le nombre de vos questions à 5 par bulletin ; merci de votre compréhension.
- \* Ecrivez les patronymes en caractères majuscules d'imprimerie et précisez le département où se situent les petites communes que vous citez.
- \* N'attendez pas de recevoir le bulletin pour poser des questions destinées au bulletin suivant. Posez vos questions dès que la nécessité s'en fait sentir.
- \* Les personnes désirant transmettre un courrier de remerciements ou autre, à des adhérents, peuvent le faire par l'intermédiaire du responsable de « Questions-Réponses ».
- \* Numérotation des questions : les deux premiers chiffres indiquent l'année de leur publication ; chaque réponse porte le numéro que la question à laquelle elle répond.

### **Abréviations utilisées :**

A.I.C. = Aide Inter Cercle ; aide ponctuelle apportée aux membres d'associations extérieures au CGMP, en espérant la réciprocité.

Naissance	°	Veuf, veuve	Vf, Vve
Baptême	b	Avant 1693	/ 1693
Mariage	x	Après 1693	1693 /
Remariage	x2, x3	Environ	ca
Contrat mariage	cm	Douteux	?
Divorce	)(	Testament	Test
Descendance	desc.	Sans postérité	sp.
Ascendance	asc.	Sans alliance	sa.
Fils, fille	fs, fa	Union libre	&
Décès	+		

### **Appel aux bonnes volontés :**

N'hésitez pas à nous adresser vos questions, et surtout vos réponses : ne vous dites pas que sans doute quelqu'un se chargera de répondre au demandeur.

### Alpes de Haute Provence

**19/1 DECORIO-BRESSAN** (Gisèle BERARD-04)  
+ 1766/, ca. de 04 St Etienne, d'Elisabeth BRESSAN dite Isabeau, Vve de Charles DECORIO.

**19/2 BRESSAN-BIZOT** (G. BERARD)  
+ ca. de 04 St Etienne, 1653/, de Marguerite BIZOT, x2 avec François BRESSAN et + de François BRESSAN, ca. de St Etienne, 1672/.

**19/3 BRESSAN** (G. BERARD)  
ts renseignements sur Pierre BRESSAN, + 1481/ ca. 04 Thoard.

**19/4 BRESSAN** (G. BERARD)  
ts renseignements sur Valentine BRESSAN x ca. 12/10/1481 à 04 Thoard.

**19/5 BRESSAN** (G. BERARD)  
ts renseignements sur Louise BRESSAN x ca. 10/12/1479 à 04 Thoard.

**19/6 BRESSAN** (G. BERARD)  
Claude ° ca. 1438 à Pugny Chatenod en Savoie, x ca. 1463 d'où 4 enfants: Gentilla, Jehan x Catherine GAUDEMAR, Jacques x le 28/02/1491 ca. 04 Vachères avec Marguerite JEHAN et Guillaume x ca. 1498 ca. 04 St Etienne les Orgues (4 enfants: Béatrice, Antoine, François, Jaume).

**19/7 PERRET-ROUSTAN** (G. BERARD)  
cm. et x 1670/1679, de Pierre PERRET, fs. de Jean-Mellet et Claudette BIZOT de 04 St Etienne, avec Marie ROUSTAN, d'où Claudette x Jean BRESSAN le 14/05/1703.

**19/16 AUDIBERT-LARDEIRET/LARDEYRET** (G. BERARD)  
ts renseignements, cm. /1672, test. /1737, ca. 04 Pierrierue, sur Claude AUDIBERT x Anne LARDEIRET d'où Jeanne ° le 08/09/1672 à Pierrerie, s'y x le 12/01/1693 avec François CLEMENS, fs. de Claude et Jeanne AUDIBERT.

### 19/8 De FLOTTE (Jennifer WARREN-13)

Je cherche à savoir qui est le Marquis de FLOTTE duquel la famille de FLOTTE de Roquevaire réclame d'être les descendants ?

L'image sur l'attachement a été trouvée dans les papiers de ma grand-mère trisaïeul, dont le père avait comme mère Anne Julie de FLOTTE de Marseille. Elle a le mot « marquis » écrit dessous.

Est-ce que quelqu'un le reconnaît ?



### 19/9 CHATEMINOIS (Olivier CHATEAUMINOIS-13)

Membre du CGMP, je travaille depuis de nombreuses années à l'histoire d'un patronyme que vous connaissez bien - CHATEMINOIS - grâce à "Alphonse" CHATEMINOIS, joueur de galoubet auquel vous avez consacré des pages dans votre ouvrage sur le galoubet tambourin. Mes recherches m'ont amené jusqu'en 1470 à 13 Peyrolles, mais ayant largement exploité les registres paroissiaux des Var/Vaucluse/ BdR, je sais qu'il me faut maintenant me tourner vers les archives notariales pour en savoir plus sur les 15/16/17èmes siècles concernant mes ancêtres.

Un relevé d'actes en vrac m'indique une série de références, mais pour avoir copies des originaux, il me faudrait aller à 13 Marseille. Un des membres de l'association aurait-il l'extrême amabilité de se rendre aux Archives pour moi ?

Recherche de mariages :

### 19/10 RAMPAL (Eliane BEGUOIN-13)

Jacques RAMPAL x Madeleine SAMAT avant 1618 13 Marseille où ?

### 19/11 RAMPAL (E. BEGUOIN)

Bernard RAMPAL x Catherine DECORMIS ou Marguerite ca. 1690 où ?

### 19/12 RAMPAL (E. BEGUOIN)

Jean RAMPAL x Madeleine RABATUDE ca. 1632 où ?

### 19/13 RAMPAL (E. BEGUOIN)

Pierre RAMPAL x Catherine QUINO avant 1625 où ?

### 19/14 RAMPAL (E. BEGUOIN)

Antoine RAMPAL x Honorade CAILLOL ca. 1640 où ?

### 19/15 RAMPAL (E. BEGUOIN)

Jehan RAMPAL x Catherine ALMARIC ca. 1540 où ?

## Réponses

*NDLR : Nous remercions très vivement nos collègues qui, ayant donné ou obtenu directement la réponse à une question posée dans « Provence-Généalogie », nous en envoient copie pour publication.*

*Dans la mesure du possible, veuillez indiquer les cotes d'archives où les renseignements ont été puisés.*

### 18/31 LUC-BRUNEL (Roland ECHINARD-04)

Le mariage religieux se trouve à 84 Saint-Christol : 31 août 1734

Ferréol LUC, fils de Pierre et feu Suzanne LUC d'Oppedette

Marie-Anne BRUNEL, fille de feu Jean et Delphine CASTOR de Saint-Christol.

Du côté paternel, il semble que le mariage soit conservé (24 janvier 1696 à Oppedette) et que l'ascendance puisse remonter, mais ce ne sont pas des infos de première main (cf. Geneanet).

Je peux en revanche continuer la branche maternelle, dans les registres paroissiaux de Saint-Christol : 5 mai 1712

Jean BRUNEL, fils de feu Gabriel et Jeanne LABOUREL de Saint-Christol

Delphine CASTOR de Pierre et Marguerite MONTJALLARD de Saint-Christol

Pour remonter, le contrat de mariage du côté paternel est à mon avis peu connu (je crois ne l'avoir jamais transmis), mais il existe !

Notaire Vaugine à Simiane, AD 04 :

2E16632, f°173, 30 mai 1660

honnête homme Gabriel BRUNEL fils de Antoine et feu Marguerite JAUBERT de Saint-Christol

Jeanne LABOURELLE fille d'Estienne et Catherine JEAN de La Garde

Louise BRUNEL soeur (de l'époux ?) donne

Catherine JULLIEN femme de maître Jean ESMIEU donne

Honorade JULLIEN femme de Michel ESMIEU donne

Gabriel BRUNEL oncle dudit Esprit (sic) donne

Eymar MONTJALLARD donne

André CASTOU donne

Martin CASTOU donne  
Michel JULLIAN donne  
Antoine ARNAUD donne  
Jacques JAUBERT oncle de l'époux donne  
Pierre LABOREL oncle de l'épouse donne  
Antoine LABOREL donne  
Pierre VADON donne  
Pol JAUBERT donne  
Sperit EYROUX donne

En revenant dans les registres paroissiaux de Saint-Christol :  
26 janvier 1688  
Pierre CASTOR fils d'Aymar et Honorade COLOMB de Saint-Christol  
Marguerite MONTJALLARD fille de feu Martin et Victoire BRUNEL de Saint-Christol

Encore dans les registres paroissiaux de Saint-Christol :  
29 juin 1631  
Antoine BRUNEL fils de feu Pierre et Madeleine ARNAUD de Saint-Christol  
Marguerite JAUBERT fille d'Etienne et Jeanne CASTOR de Saint-Christol

Dans les notaires de Saint-Christol (notes très anciennes sur des registres aujourd'hui inconsultables, AD Vaucluse, série 3E65) :  
3E65, n°7, f°20, année 1659 (date précise non relevée)  
Eymar CASTOU fils de feu Antoine et Marguerite ARNAUD  
Honorade COLLOMB de feu Pierre et Louise CASTOR

A nouveau dans les registres paroissiaux de Saint-Christol :  
14 juillet 1652  
Martin MONTJALLARD fils de Denis et feu Catherine JAUBERT de Saint-Christol  
Victoire BRUNEL de feu Jean et Blanche MALSEGNOUR de Saint-Christol

Encore dans le registre paroissial de Saint-Christol :  
12 février 1634  
Pierre COLLOMB de Louis et Catherine BONNET de Redortiers  
Louise CASTOR de Marc et Anne ARNAUD de Saint-Christol.

Notaire Ponson à Simiane, AD 04 :

2E16518, f°60, 1607  
Etienne JAUBERT fils de Jaume et Françoise BARRUOL  
Jeanne CASTOR  
(sur ces vieilles notes je n'ai pas relevé la date exacte du contrat, ni les parents de l'épouse, il faudra aller voir !...)

2E16516, f°105, 26 avril 1605  
Denis MONTJALLARD fils d'Antoine et Louise ROUSSET  
Catherine JAUBERT fille de Jaume et Françoise BARRUOL  
Il a donc un cas d'implexe avec le mariage JAUBERT/CASTOR de 1607 ci-dessus.

2E16520, f°7, 11 janvier 1609  
Antoine CASTOUL fils d'Antoine et Alayette LOMBARD de Saint-Christol  
Alayette ARNAUD de Jean et Catherine BLANC de Saint-Christol

2E16477, f°105, 6 mai 1565  
Antoine CASTOR fils de Guilhen et feu Marie FLECHON de Simiane  
Alayette LOMBARD fille de Claude LOMBARD (fils de Sandre LOMBARD) et Catherine RIBE du Revest-du-Bion

L'épouse autorisée dudit Sandre [c'est-à-dire Alexandre] son grand-père (qui lui constitue 200 florins en dot) et dudit Claude son père.

Notaire Dumaistre à Simiane, AD04:

2E16543, f°195, 24 mai 1598  
Pierre BRUNEL fils de feu Antoine et Honorade ESMIEU de Saint-Christol  
Madeleine ARNAUD fille de Jean et Catherine BLANC de Saint-Christol  
cas d'implexe donc, avec le mariage CASTOR/ARNAUD de 1609

2E16530, f°351, 26 novembre 1581  
Jean ARNAUD fils de feu Antoine et feu Madeleine VERCHATEL de Saint-Christol  
Catherine BLANC fille de Pierre BLANC et de feu Antoinette REYNE de Saignon  
L'époux avec le consentement de ses frères.  
Fait à Saint-Christol dans la maison dudit Jean ARNAUD, en présence de Messire Vincent SICARD curé dudit lieu, Claude JAUBERT dudit lieu et Maître Jean Flaisse sellier habitant Saint-Christol.

Notaire Passaire à Simiane, AD04 :

2E16527, f°160, 8 novembre 1574  
Antoine MONTJALLARD fils de feu Marmet, de Simiane  
Louise ROUX fille de feu Martin et de Jeanne BRUNEL de Saint-Christol  
(Présence de Guilhen ROUX, frère de l'épouse.)



# Dictionnaire des noms de familles



Le **dictionnaire des noms de familles** n'est pas simplement la compilation de simples listes éclairés sous Word ou Excel. Ce cédérom contient un programme spécialement conçu : VisuFam.

Grâce au logiciel, vous pouvez faire des **recherches multi-critères** dans toutes les listes éclairés incluses. Recherchez un patronyme, un lieu ou toutes autres données en quelques clics.

**Retrouvez vos cousins** parmi les adhérents des associations membres du CGMP ; dès qu'un ou plusieurs noms de familles ou autres données vous intéressent contacter directement par messagerie électronique l'auteur de la ou des données grâce à un message pré-formulé.

**Listes éclairés de 857 adhérents des associations membres du CGMP**  
**201 824 lignes de référence**  
**44 624 patronymes différents**  
**14 136 communes de la France entière ...**  
**... et même du monde (96 pays sur les 5 continents)**

Prix de vente pour un cédérom expédié par voie postale  
sous enveloppe bulle après commande auprès du

**cédérom  
version 3  
mai 2015**

**Centre Généalogique du Midi-Provence**  
**BP 70030**  
**13243 Marseille cedex 01**

règlement par chèque :

**12 euros**

(frais postal compris)

Coupon à retourner accompagné de votre règlement

## Dictionnaire des noms de familles

M. Mme Melle Nom ..... Prénom : .....

(trayer les mentions inutiles)

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Date : .....

Signature : .....



UNE ENQUÊTE FAMILIALE AU CŒUR  
DE VOS ORIGINES

# Généatique

NOUVELLE ÉDITION 2019

FAITES VOS RECHERCHES, IMPRIMEZ VOS ARBRES  
ET PARTAGEZ VOS TROUVAILLES

- ✓ Interface conviviale
- ✓ Accès rapide aux fonctions essentielles
- ✓ Recherche sur Internet en un clic
- ✓ Grand choix de modèles d'arbres personnalisables
- ✓ Impression facile
- ✓ Votre généalogie partout avec vous, PC, tablette, smartphone et web en toute sécurité

VOTRE ASSOCIATION VOUS PERMET DE BÉNÉFICIER D'UN TARIF PRÉFÉRENTIEL

**89 €**

au lieu de 130 €  
sur la version prestige  
en téléchargement

**99 €**

au lieu de 140 €  
sur la version Prestige  
CD + guide de 286 pages

- Illimité en nombre de personnes
- Installations illimitées sur 3 PC
- Inclut Généatique Mobile
- Assistance téléphonique et mail gratuite
- Paiement en 3 fois sans frais

**CONTACTEZ-NOUS AU 01 34 39 12 12**  
**OU [WWW.GENEATIQUE.COM/ASSO](http://WWW.GENEATIQUE.COM/ASSO)**

# Personnages illustres

## Hippolyte Mège-Mouriès (1817-1880) et l'ORIGINE DE LA MARGARINE

Sylviane Cresteny

Cercle Généalogique du Personnel de la RATP

Nos Ancêtres - N°112



La margarine, substitut du beurre, est consommée dans le monde entier. On doit son invention à Hippolyte Mège-Mouriès, chimiste et pharmacien français.

Hippolyte Mège-Mouriès est né à Draguignan le 24 octobre 1817. Il est le fils de Jean Joseph Emmanuel René Mège, instituteur, et de Marie Marguerite Mouriès.

Il commence des études de pharmacie à Aix en Provence, puis monte à Paris où il devient pharmacien à l'Hôtel-Dieu de Paris dès 1838. C'est là qu'il met au point différents remèdes dont un traitement contre la syphilis.

N° 222  
Mège  
Hippolyte

De Vingt Cinq octobre Mille huit cent dix sept à onze heures du matin  
Cité de Mairie d'Hippolyte Mège, né à Draguignan  
le Vingt quatre du présent mois à onze heures, ides du mois  
fils de Jean Joseph Emmanuel René Mège, instituteur  
Domicilié à Draguignan et de Marie Marguerite  
Mouriès, son épouse,  
il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin  
sur la déclaration à nous faite par le père du Nouveau né  
premier témoin Hippolyte Moutet, propriétaire âgé de  
Quarante Cinq ans  
Second témoin Marie Antoinette Long, propriétaire âgé de  
quarante six ans, tous les deux domiciliés à Draguignan  
et ont été déclarés et les témoins signés avec nous  
constatés, devant la loi par nous Martin Dubarion  
Juge, adjoint à la Mairie fait nos fonctions  
officielles public de l'état civil et l'enfant du présent mois  
a été donné à la partie déclarante et du témoin 1.  
Moutet  
Mège &  
Mouriès



Peu à peu, il se tourne vers la chimie, et c'est ainsi qu'il découvre le procédé de tablettes effervescentes qu'il fait breveter. A partir de 1852, il se consacre de plus en plus à l'alimentation et en particulier à l'amélioration de la fabrication du pain.

Il reçoit de nombreux prix pour ses réalisations et, en 1861, Napoléon III le fait Chevalier de la Légion d'honneur.

A cette époque, le beurre était rare et cher. De plus il se conservait mal. De ce fait, les classes ouvrières n'y avaient pas accès. Pour remédier à cette inégalité, l'Empereur lance un concours pour la recherche d'un «corps gras semblable au beurre, mais de prix inférieur, apte à se conserver longtemps sans s'altérer en gardant sa valeur nutritive».

Hippolyte Mège-Mouriès relève le défi.

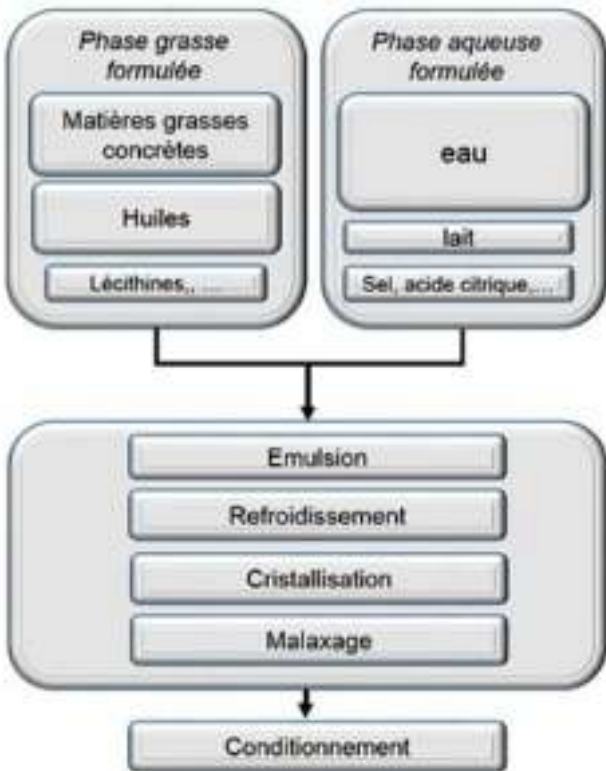
Il avait observé que des vaches, même maigres et affamées, produisaient un lait contenant quand même de la matière grasse. Fort de cette observation, il travaille sur le projet, et après maintes recherches et expérimentations, il arrive à produire une émulsion blanche à partir de graisse de bœuf fractionnée, de lait et d'eau.

En référence au mot grec « margaron » qui signifie « blanc de perle », il nomme son émulsion « margarine ».

Il dépose son brevet le 15 juillet 1869, mais à cause de la guerre de 1870, la mise sur le marché est reportée à 1872. Dommage, car ce substitut du beurre aurait bien été apprécié pendant le siège de Paris durant l'hiver 1870 !

Au fil des ans, la recette de Mège-Mouriès sera améliorée grâce aux progrès de la science, en particulier la découverte du procédé d'hydrogénation des huiles. Ainsi, dès 1920, la graisse de bœuf est remplacée par des huiles et des graisses végétales auxquelles on ajoute des matières grasses concrètes, contrairement au beurre qui est obtenu uniquement à partir de crème du lait.

Hippolyte Mège-Mouriès meurt le 31 mai 1880 à Paris. Il est inhumé au cimetière du Père Lachaise. ■



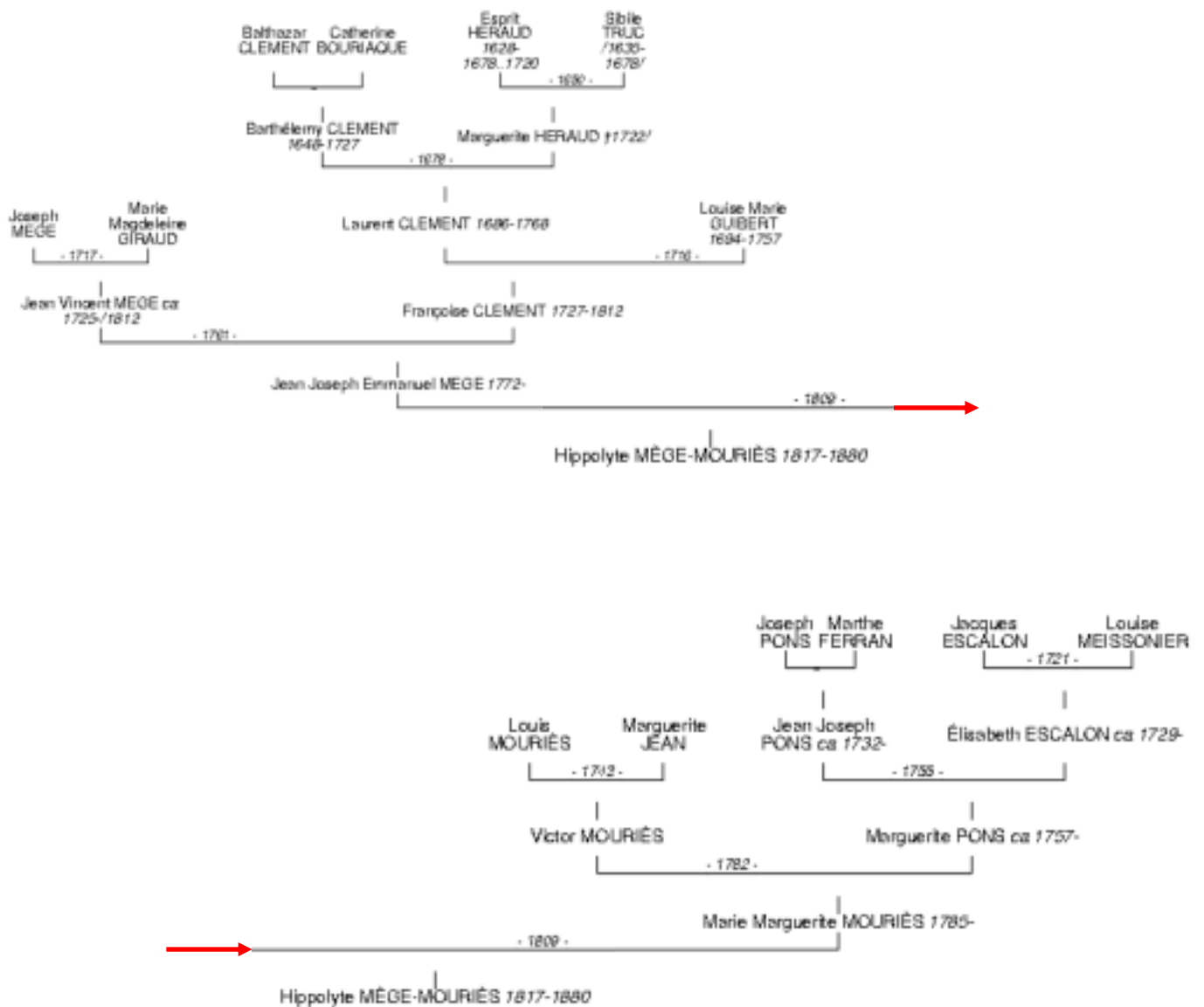
Sources: [fr.wikipedia.org/ AD du Var: 7E 53/43, vue 235/311](https://fr.wikipedia.org/wiki/Margarine#Processus_de_fabrication)  
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Margarine#Processus\\_de\\_fabrication](https://fr.wikipedia.org/wiki/Margarine#Processus_de_fabrication)  
<https://www.google.fr/url?7>



Vue de la sépulture

# Hippolyte Mège-Mouriès

## Ascendants de Hippolyte MÈGE-MOURIÈS



# Louis Collot, géologue (Saint-Cannat, 1846-Dijon, 1915)

Georges Reynaud (13)

« **N**é en Provence à Saint-Cannat (Bouches-du-Rhône) le 6 juin 1846, il fit des études de sciences naturelles à Aix puis à Montpellier en même temps que des études de pharmacie. D'un esprit curieux et excellent naturaliste, il embarqua en 1878 sur la Junon pour une longue expédition à travers le monde. Toutefois, marqué par l'exemple de son maître P. de Rouville, professeur de géologie à Montpellier, il se consacra à cette discipline. Il soutint une thèse remarquable (1880) sur la géologie des environs d'Aix. Il est nommé en 1882 à la Faculté des sciences de Dijon. En 1887, la chaire de géologie est recréée pour lui. Son origine provençale ne l'empêche pas de se fixer et de s'attacher à la vie scientifique dijonnaise : sociétés savantes, Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon dont il fut élu membre résidant et président à deux reprises, 1904-1908 et 1910-1914. Il fut également directeur du muséum.

Très attaché à ses fonctions d'enseignement, il occupait les « nouveaux locaux » construits dans les « vieilles facultés » de la rue Monge. Il y rassembla de nombreuses et remarquables collections (minéraux, roches, fossiles) devenues un patrimoine exceptionnel. Géologue de terrain, il se consacra durant trente années à l'étude géologique de la Bourgogne : travaux essentiels de cartographie, de stratigraphie, d'expertises.



Page de titre des « Souvenirs »

Sa monographie Géologie de la Côte d'Or (1911) est restée un grand classique en géologie, couronnement d'une belle carrière qui fut très appréciée. Sa compétence, sa bienveillance naturelle attiraient toutes les sympathies. Affecté par le décès d'un fils tué au combat, Louis Collot décède le 30 août 1915. » (Notice de Pierre Feuillée dans Pierre Feuillée et Raymond Ciry, « L'histoire naturelle à la faculté des sciences de Dijon, 1808-1958, histoire de la chaire de géologie », Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, tome 147, 2015).

De ses nombreuses publications, on peut citer deux œuvres concernant la Provence : La Crau (1879), et Description géologique des environs d'Aix-en-Provence (1880).

## Un tour du monde au départ de Marseille qui tourne court

Quatre fois plus long que celui raconté par Jules Verne en 1872, il eut le mérite d'être entamé par vingt jeunes hommes – dont dix Français – embarqués à bord du vapeur la Junon de la compagnie Fraissinet en partance de Marseille le 1<sup>er</sup> août 1878. Affrété par la Société des Voyages d'Etudes autour du Monde (SVEAM), fondée à Paris en 1876, à l'initiative de personnalités dont Ferdinand de Lesseps, Albert Geoffroy Saint-Hilaire, directeur du Jardin d'acclimatation, l'explorateur anglais Henry Morton Stanley, le navire devait effectuer une circumnavigation en dix mois et demi dont six mois d'excursions « dans les contrées les plus intéressantes du monde ». Trente-trois escales étaient prévues avant le retour à Marseille.

Il n'y en eut qu'une dizaine (Gibraltar, Madère, Cap Vert, Rio de Janeiro, Montevideo, Buenos Aires, Valparaiso après passage du détroit de Magellan, Calao, Panama), au terme desquelles, suite à un désaccord financier entre la compagnie de navigation et la Société, l'équipage fut contraint de rallier Marseille via Rio. La plupart des passagers regagna directement l'Europe grâce à l'agence Thomas Cook, mais quatre d'entre eux purent poursuivre leur périple, passant par les Etats-Unis, le Japon, la Chine, l'Indonésie, l'Inde et l'Égypte pour retrouver Marseille le 28 septembre 1879, treize mois après leur départ. Trois de ces « croisiéristes » qui avaient dû déboursier entre 15 000 et 25 000 francs, l'explorateur suisse Alfred Bertrand (1856-1924), le journaliste Gaston Lemay (1843-1933) et Louis Collot, laissèrent un journal de leur expédition. Celui de Collot est disponible sur la base Gallica sous le titre : Souvenirs d'un naturaliste à bord de la Junon (1882, dédié à son « vieux camarade A.-F. Marion, professeur à la faculté des sciences de Marseille). ■

## Généalogie

Si la lignée agnatique quitte rapidement le Midi pour passer en Bourgogne, la lignée maternelle demeure quelque temps en Provence (Avignon), avant de remonter en Languedoc (Alès) et Dauphiné (Bruis).

1. Collot *Louis Marie François*, professeur de géologie à la faculté des sciences de Montpellier puis à celles de Grenoble et de Dijon<sup>1</sup>, °Saint-Cannat (13), 6.06.1846, +Dijon, 5, rue Berbisey, 30/08/1915, x Grenoble, 30.08.1882 avec Carraz-Billiat Thérèse Joséphine Julie Jeanne, °Grenoble, 5.04.1863, fille de Jean-Pierre, instituteur, et de Cuzin Julie Charlotte Françoise<sup>2</sup>, d'où 13 enfants Collot (8 filles et 5 garçons) nés à Dijon entre 1883 et 1903.

2. Collot Louis, employé (« piqueur ») des Ponts et Chaussées, °Saint-Boil (71), 23.01.1815, +Aix-en-Provence (16, boulevard de la Plate-Forme : rue Emeric-David), 21/1/1893, x Avignon, 22.05.1845, avec :

3. Terron dite Théron Marie Anne, modiste, °Avignon, 31.03.1818, +Dijon (51, rue Saint-Philibert), 29.03.1894

4. Colot Jean-Baptiste, °Lans (71), 3.08.1787, +1845/, x Saint-Marcel (71), 11.11.1811, avec :

5. Chatelet Marie Etienne, °Mancey (71), 1795, +Saint-Denis-de-Vaux (71), 1.07.1823

6. Terron dit Théron Pierre Jean, instituteur (Avignon, 18.10.1761-21.10.1839), x Avignon, 19.06.1817, avec :

7. Meynaud Marie Marguerite, °Bruis (05), 22.01.1784, +1845/

8. Colot Etienne, laboureur (Lans, 27.01.1739-24.09.1820), x Saint-Marcel (71), 8.02.1779, avec :

9. Bailly Pierrette, °Saint-Marcel, 22.01.1758, +Lans, 17.05.1824

10. Chatelet François, °1764

11. Laffond Anne, °Romenay (71), 1770

12. Terron Jean, cardeur en filoselle, °Alès (30), 1726, +1788

13. André Madeleine, ouvrière en soie, °Piégon (26), 1717, +1791

14. Meynaud Gaspard, °Bruis, 29.09.1733, y+, 12.10.1821, yx, 27.02.1775, avec :

15. Collomb Marie, °Bruis, 14.07.1748, +1821

16. Colot Pierre, °ca 1713, +Saint-Marcel, 24.05.1758, x Saint-Marcel, 24.11.1733, avec :

17. Riault Denise, °ca 1704, +Saint-Marcel, 3.11.1762

18. Bailly François, charron, (ca 1722-ca 1778)

19. Simon Marie, °ca 1720

.....  
28. Meynaud Jean, +/1775

29. Joubert Marguerite, +1775/

30. Collomb André, +1775/

31. Bompar Marie Anne, +1775/

32. Colot François, manœuvre, x Saint-Marcel, 29.06.1707, avec :

33. Tartre Claudine



Vue générale de Saint-Cannat au XXe siècle

---

<sup>1</sup> D'après son acte de décès, il aurait été fait chevalier de la Légion d'honneur, mais son dossier n'a pas été retrouvé sur la base Léonore.

<sup>2</sup> Tous deux issus de vieilles familles de l'Isère. Nombreuse descendance par 4 filles, alliées aux familles Evrard, Escalle, Maubert, Doillon, et par 3 garçons, alliés aux familles Pierre, Pécot et Benoist. L'un des fils, Marcel Joseph (Dijon, 8.11.1897-Commercy, 5.07.1915), soldat au 10<sup>e</sup> régiment d'infanterie, est « mort pour la France » à moins de dix-huit ans, ce qui aurait précipité la fin de son père, décédé moins de deux mois plus tard.

# La vie d'autrefois

## Les « bandes de jeunes » de Manosque en 1785 : désordre et violences nocturnes

Pierre Bianco (04)

Désordres, agressions, violences, ne semblent pas être des faits nouveaux propres à la société d'aujourd'hui, ni être réservés aux banlieues des grandes villes. J'ai retrouvé dans les archives judiciaires de Manosque des exemples d'agressions et de violences qui dénotent l'existence de malaises et d'une certaine insécurité dans une ville pourtant d'importance relativement modeste, surtout à l'époque concernée, c'est-à-dire dans la dizaine d'années qui précéda le début de la Révolution.

Les faits que je vais rapporter dépassent largement les simples chahuts estudiantins, ils sont plus que cela et ils portent en eux des germes de rébellions qui, évidemment, s'exacerbèrent à partir de l'année 1789 avec toutes les violences que l'on sait.

Depuis plusieurs années, les habitants de Manosque se plaignaient des désordres qui troublaient la paix de la ville, troubles nocturnes notamment : cris, chants, roulements de tambour, sons de flûtes et de fifres, qui perturbaient le sommeil des citadins. Plusieurs d'entre eux disaient bien « il faut que jeunesse se passe ! » jusqu'au jour où les agressions se firent beaucoup moins innocentes, qu'elles furent accompagnées de coups de poing ou de bâton, de jets de pierres, de tentatives de viol ou de menaces avec des couteaux à la main. Une pétition fut alors adressée en 1785 à la municipalité qui fit apparemment la sourde oreille : tant qu'il n'y avait pas mort d'homme...

Il fallut en définitive qu'un événement beaucoup plus grave se produisît et qu'une plainte fût déposée en bonne et due forme pour qu'on commençât à s'en émouvoir en haut lieu, c'est-à-dire d'abord au tribunal de Manosque<sup>1</sup> avant de transférer l'affaire auprès du Siègne royal de Forcalquier.

Nous sommes le mercredi 24 mai 1785, veille de la Fête-Dieu, une fête célébrée avec solennité, avec procession dans les rues de la ville. C'est le beau milieu de la nuit, sur le coup des minuit / une heure.

Tout le monde (enfin, les bons bourgeois surtout !) dort (en principe profondément) lorsqu'on est réveillé soudain par des cris qui déchirent la nuit, des appels au secours venant du côté de la porte Soubeyran.



« À l'aide, à l'aide ! On est en train d'assassiner mon fils ! » criait Jean Bardouin, un des bouchers du quartier. Pascal Nègre, un maître cordonnier son voisin, sortit aussitôt de chez lui pour lui venir en aide.

Les deux hommes passèrent la porte et s'approchèrent d'une remise appartenant à Jean Bardouin, dans laquelle dormaient à l'étage, dans le foin, l'un de ses fils, Jean François, âgé de quatorze ans, ainsi que Pierre Dupied, âgé d'une quinzaine d'années, employé sans doute par Jean Bardouin.

En fait, peu de temps auparavant, François Bardouin, un autre fils de Jean Bardouin le boucher (issu d'un premier lit), âgé de vingt-sept ans, avait été réveillé par les aboiements de son chien et, se mettant à la fenêtre, avait vu un groupe de « jeunes » en train de lancer des pierres à l'animal pour le faire taire. Il leur avait crié de laisser son chien tranquille. Les « jeunes » bien évidemment ne l'écoutèrent pas et ils se mirent à attaquer également avec des pierres la remise de Jean Bardouin en proférant tout un tas de menaces accompagnées de grossièretés.

« Attends, tu vas voir tout à l'heure ce que tu vas prendre ! » dit l'un des assaillants en s'adressant à Pierre Dupied.

« Prête-moi ton couteau, que je monte le mur et que je le saigne ! » dit un autre.

« C'est à toi, jean-foutre, que nous en voulons ! Sors que je te fasse passer dans l'autre monde ! » dit un troisième, en s'adressant toujours à Pierre Dupied.

Dans le compte rendu de la procédure qui fit suite à ces événements, les phrases ont été retranscrites en français, mais on en trouve quelques unes en provençal, telle celle que je reproduis ici comme je l'ai lue : « Lou feu sauna et lou laissera aqui... »

Passons aussi sur les nombreux jurons et blasphèmes entendus par plusieurs témoins qui en furent outrés. Les deux jeunes gens, Jean François Bardouin et Pierre Dupied, probablement apeurés, avaient réussi à se barricader au premier étage de la remise en coinçant avec une poutre la porte du fenil où ils dormaient. Malgré plusieurs tentatives, les assaillants n'ayant pu pénétrer dans la remise et n'ayant pas d'échelle pour grimper jusqu'à l'étage redoublèrent alors de violence et se mirent à lancer à la volée des pierres tout autour de la porte Soubeyran.

Il en tomba sur le haut des remparts et sur les toitures de plusieurs maisons. Les « jeunes » se dispersèrent ensuite dans le lacs des ruelles de la ville intra muros et ils allèrent se venger sur la statue de la Vierge qui se trouvait sur une colonne au-dessus de la fontaine de la place de l'Observance en déposant sur la tête de celle-ci un chevalet en bois dont les bouchers se servaient pour égorger les moutons. Ce chevalet fut enlevé en hâte le lendemain matin par un employé municipal, Joseph Chabran, avant le passage de la procession de la Fête-Dieu.

Les voyous en question qui commettaient violences et agressions à Manosque n'en étaient pas à leur premier coup d'essai. Plusieurs d'entre eux étaient connus de la police pour avoir notamment brutalisé des jeunes gens sans défense, souvent étrangers à la ville, ou des jeunes femmes rentrant chez elles à des heures tardives.

On connaissait ainsi (en mal) Jean-Baptiste Achard, fils de Mary et de Monique Honde, dix-huit ans, Jean-Baptiste Rey, fils de Toussaint et de Magdeleine Honde, vingt-trois ans, (peut-être un cousin du précédent), mais ce sont principalement les deux « frères Nicolas » qui semblaient être les plus redoutables et qui devaient jouer le rôle de « chefs de bande ». On les rencontre en effet dans plusieurs affaires qui leur valurent des peines d'emprisonnement à diverses reprises.

Des recherches succinctes m'ont permis d'en savoir un peu plus sur eux. Ils s'agissaient de :

**Balthazar Nicolas**, °Manosque (Saint-Sauveur), 08.03.1756 et

**François Nicolas**, °Manosque (Saint-Sauveur), 28.12.1762, surnommé Le Borgne.

Ils étaient les fils de :

**Nicolas Nicolas**, °Manosque (Saint-Sauveur), 10.11.1706, +Manosque (Saint-Sauveur), 30.06.1792, 'Manosque (Saint-Sauveur), 25.05.1728, avec Catherine Roux, et à Sainte-Tulle, 05.09.1747, avec Rose Queiras, qui était la mère des deux frères qui nous intéressent ici.

Balthazar Nicolas exerça la profession de fournier, il épousa Marguerite Granon et mourut à Manosque le 02.12.1834. François Nicolas, peut-être le plus dévergondé des deux, eut moins de chance que son frère aîné ; il fut emprisonné à Forcalquier suite aux désordres dont il était responsable et il mourut peu de temps après à l'hôpital de Manosque le 25.04.1787.

Un constat s'impose :

il y avait à Manosque (comme dans les autres villes d'une certaine importance) des groupes de « jeunes » plus ou moins désœuvrés, plus ou moins livrés à eux-mêmes, dont les amusements dépassaient les simples chahuts, les simples distractions, les simples tapages nocturnes. Dans l'exemple présenté ici, il y a de la violence assortie de menaces et l'on peut se demander ce qui serait arrivé aux deux jeunes gens qui dormaient dans le fenil si leurs agresseurs avaient réussi à les en déloger.

On peut s'interroger aussi sur la cause de cette agression qui avorta fort heureusement. On ne peut pas parler de rivalités amoureuses, les deux garçons (quatorze-quinze ans) semblaient un peu jeunes pour être en mesure d'entrer en concurrence avec des jeunes hommes qui avaient au moins une vingtaine d'années. Voulaient-ils chercher à se venger des parents (artisans bien assis) des deux garçons à travers eux, ou bien désir gratuit de nuire, ou encore de maltraiter deux « souffredouleur » qu'ils avaient pris en grippe ?... sans compter l'excès de boisson qui avait dû échauffer leurs esprits ?

Une cabaretière de Manosque, Jeanne Bicais, épouse d'Étienne Enjouin, disait en effet que sa taverne était fréquentée par des jeunes hommes « de l'état de travailleurs » (peut-être occasionnels) appartenant à des « groupes » différents (elle n'utilisait évidemment pas le mot de « bandes »), c'est-à-dire ceux « de Saunerie » et ceux « de Soubeyran », et elle ajoutait que, passé dix heures, elle ne les servait plus et qu'elle les mettait dehors.

Il faut croire qu'après avoir bien bu, ils partaient errer dans les rues de la ville créant ainsi désordre et tapage nocturne. ■

<sup>1</sup> ADAHP, B 2339, Manosque.

# UN EPISODE DE LA REVOLUTION A JOUQUES (1793-1794)

Jean-Claude Favre †

Sous le titre « *La radicalisation* », ce texte constitue la troisième partie du chapitre intitulé « *La période révolutionnaire* » dans le livre *Un Village, son histoire : Jouques*, édité en 2006 par l'association Les Amis de Jouques.

*Professeur d'Histoire Géographie, Jean Claude Favre (1944-2014), très attaché à ses ancêtres, a participé avec d'autres passionnés, à faire revivre, grâce à différentes recherches, l'histoire du village et de ses habitants.*

\*

C'est entre juin et septembre 1793 que les antagonismes politiques atteignent leur paroxysme, en liaison avec le cours nouveau que prend alors la Révolution, en particulier en Provence.

En effet, à la suite de l'arrestation le 2 juin en pleine assemblée, de vingt-neuf députés girondins, les sections marseillaises<sup>1</sup> se sont déclarées en rébellion contre la Convention nationale, aussitôt suivies par les sections d'Aix-en-Provence qui font mettre Jean-Joseph Ricard administrateur du district en état d'arrestation le 6 juin. Très vite, les « fédéralistes » ainsi que les ont appelés leurs adversaires, s'efforcent d'élargir leur mouvement à l'ensemble du département et c'est ainsi qu'ils se mettent en relation, le 17 juin, avec la section de Jouques nouvellement créée. Le secrétaire en est Joseph-André Pena, « aristocrate » de la première heure qui a peut-être vu là l'occasion d'une revanche sur les avanies dont il est victime depuis quatre ans (à l'automne 1792, craignant pour sa vie, il a dû à plusieurs reprises se réfugier à Aix-en-Provence). Mais force est de constater aussi que nombre de « patriotes » modérés, désavouant l'activisme de la famille Ricard, n'hésitent pas à venir dénoncer auprès de la section les exactions dont eux-mêmes ou leurs proches ont été victimes.

Mal leur en prend, car ce même 17 juin, la Convention a mis Marseille hors-la-loi. Avant même la fin août, Paris a repris la situation en main. Aix-en-Provence tombe le 21 ; le 25 les troupes de Carteaux entrent dans Marseille. Le 5 septembre la Terreur est mise à l'ordre du jour, le 17 est votée la loi sur les suspects. Dès lors, partout, jusque dans le moindre village, se mettent en place les instruments de surveillance et de répression, chargés de traquer tous ceux qui se sont compromis avec l'insurrection fédéraliste, ne serait-ce que par des propos imprudents.

<sup>1</sup> A l'origine, les sections sont de simples secteurs électoraux ; par extension, le terme désigne également les assemblées réunissant les citoyens du même secteur, assemblées qui deviennent progressivement de véritables structures politiques parallèles par la pression qu'elles exercent sur les autorités constituées.



**Mairie de Jouques,  
hôtel des Arbaud-Jouques en 1776 (DR)**

A Jouques, au cours du mois de septembre, huit personnes sont arrêtées et traduites devant le tribunal révolutionnaire siégeant à Marseille. Trois d'entre elles sont condamnées à mort (Jean-Baptiste Blanc le 11 novembre, Jean-Joseph Thus prêtre le 16 mars 1794 et Joseph-André Pena le 5 avril suivant), exécutées dès le lendemain, et leurs biens confisqués. Une dizaine d'autres préfèrent disparaître. Cette absence, aussitôt dénoncée aux autorités départementales par le comité de surveillance local, entraîne ipso facto leur inscription sur la liste des émigrés et la mise sous séquestre de leurs biens. On trouvera ci-dessous le nom des 18 personnes inscrites sur la liste officielle des émigrés des Bouches-du-Rhône après que la municipalité de Jouques les ait dénoncées comme « citoyens absents ou émigrés, arrêtés ou en état d'arrestation ». (Sont mentionnées entre parenthèses des précisions complémentaires ne figurant pas sur cette liste.)

#### **21<sup>e</sup> partie de la liste, arrêtée le 12 novembre 1792 :**

- Anne-Emilie Félix (du Muy, d'Ollières) veuve de Claude-François-Léon Simiane (ci-devant marquis)

#### **33<sup>e</sup> partie, arrêtée le 18<sup>e</sup> jour du second mois de l'an II (8 novembre 1793) :**

- Jean-Paul Leydier, négociant
- Jean-Joseph Prouven, cordonnier
- Philip Prouven Jean-Joseph Burle, négociant
- Jean-Baptiste Blanc, négociant (exécuté à Marseille le 12 novembre 1793)
- Jean-Baptiste-Marius Devergis, bourgeois

- Joseph-André Pena, bourgeois (exécuté à Marseille le 6 avril 1794)<sup>2</sup>
- André-Antoine Roux, ci-devant vicaire (natif de Lançon)
- François-Henri-Roman Martin, négociant (prénommé Thomas et non Roman, il tentera un temps d'user de cette erreur typographique pour recouvrer ses biens)
- L'abbé d'Arbaud, ci-devant chanoine à la Métropole d'Aix-en-Provence
- Siméon Béraud, ménager
- Jeanne Castellan, épouse de Jean-Joseph Vert
- Jean-Joseph Thus, prêtre (exécuté à Marseille le 17 mars 1794)

#### 46<sup>e</sup> partie, arrêtée le 22 prairial an II (10 juin 1794) :

- (Rose) Meyffren, veuve Leydier
- (Marie-Françoise) Ricard, femme de Jean-Paul Leydier
- Pierre (Paul) Blanc, frère de Jean-Baptiste
- Cécile (Brun) épouse de (Louis) Bernard

Il convient d'ajouter à ces noms ceux d'un certain nombre de personnes ayant des attaches à Jouques et dont l'absence fut dénoncée par d'autres municipalités, notamment celles d'Aix-en-Provence et de Marseille. Outre André-Elzéard d'Arbaud, ci-devant seigneur et ses trois fils, on peut citer :

- (Pierre-Antoine) Gautier, du lieu de Jouques (notaire)
- Flavius Autheman
- Audier Bruno-Philibert, ci-devant juge
- (Claude-Etienne) Martin, fils d'André (négociant genevois établi à Marseille)

A l'origine, les sections sont de simples secteurs électoraux ; par extension, le terme désigne également les assemblées réunissant les citoyens du même secteur, assemblées qui deviennent progressivement de véritables structures politiques parallèles par la pression qu'elles exercent sur les autorités constituées.

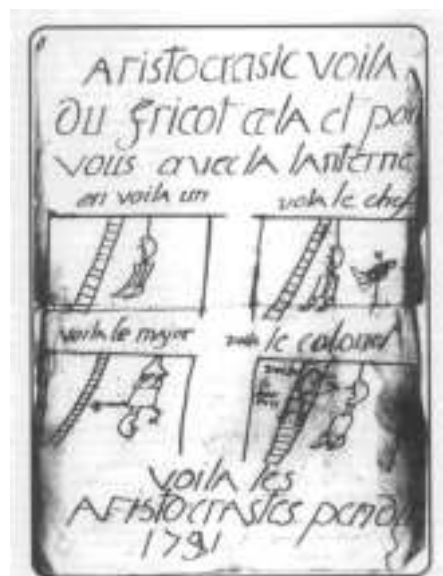
En réalité seule est avérée l'émigration des trois fils d'André-Elzéard d'Arbaud et de leur oncle François-Casimir. On peut également regarder comme très probable celle de Anne-Emilie Félix veuve Simiane, propriétaire de Gerle. En effet lorsque cette dernière sollicite sa radiation de la liste des émigrés, elle produit à l'appui de sa requête deux certificats de résidence.

<sup>2</sup> Le 6 février 1791, un écriteau (22x51 cm) avait été accroché avec le cadavre d'une chienne à la porte de sa maison, actuel 100, rue Grande (cf. l'illustration n° 2 avec ses inscriptions : « Aristocraste [aristocrate] voilà du fricot cela et [est] por [pour] vous avec la lanterne – en voilà un – vola [voilà] le chef – voilà le major – voilà le colonel – voilà le boureau [bourreau] – voilà les aristocrastes [aristocrates] pendu[s] – 1791 »).

Or comme ceux que présentent, au même moment et pour la même raison, les trois fils du ci-devant seigneur (et dont on sait qu'il s'agit d'actes de complaisance) ils ont été établis les 12 décembre 1794 et 21 mai 1797 par la municipalité de Mane, seconde ville de France après Paris, dit-on à l'époque, tant est notoire la facilité avec laquelle on peut obtenir ce type d'attestation. Quant aux autres « émigrés », ils se terrent en fait à Peyrolles-en-Provence, Pertuis, Beaumont-de-Pertuis, Venelles, Aix-en-Provence ou Mallemort, quand ce n'est pas à Jouques même. Clandestinité qui, au demeurant, prend fin à l'automne 1794 dès l'abrogation des mesures d'exception, dans les semaines qui suivent la chute de Robespierre.

Mais la Terreur ne fut pas seulement cette « traque » sans merci et quasi obsessionnelle des « suspects » qu'une historiographie à destination du grand public a souvent privilégiée. Ce fut aussi (et pour le monde des campagnes, ce fut surtout) l'extraordinaire effort de guerre que le gouvernement révolutionnaire imposa à la nation avec la volonté forcenée de mobiliser toutes les énergies et ressources. De l'été 1794 à l'automne 1794 ne cessent de pleuvoir les ordres de recensement et réquisition de tout ce qui peut subvenir aux besoins de l'armée d'Italie : hommes, chevaux, mulets, selles et brides, fourrage, bronze des cloches, salpêtre, charbon de bois, poudre d'écorce de chêne...

Bien sûr, la paysannerie oppose la force d'inertie : lorsque le 6 ventôse an II (24 février 1794) est reçu l'ordre de faire partir dans les deux heures, à destination de Fréjus, les deux tiers des voitures de la commune chargées de dix jours de vivres pour la route, ce sont seulement deux voitures qui partent. Bien sûr, les autorités du district et du département ne sont pas dupes ; elles le sont d'autant moins que leurs membres sont responsables sur leurs biens personnels de l'exécution des réquisitions : les commissaires en charge de cette exécution doivent bientôt être hébergés « aux frais des officiers municipaux à raison de 15 livres par jour jusqu'à l'entier versement » des objets ou produits requis. ■



Écriteau accroché à la porte de J-A. Penna (AD 13)



# Nos Ancêtres

## Des Hautes-Alpes au Nouveau Monde en passant par Marseille : Recherches autour du patronyme ALMÉRAS

*Pierre Bianco (04)*

### Introduction

Les migrations depuis les régions alpines en direction de la basse Provence sont bien connues. Elles eurent une amplitude croissante surtout depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, ce qui conduisit à l'abandon de nombreux villages occupés pourtant depuis plusieurs générations.

Les migrants ainsi déracinés ne trouvèrent pas toujours dans leurs terres d'accueil la sécurité et les conditions de vie qu'ils escomptaient.

Certains réussirent à faire souche mais d'autres végétèrent et décidèrent souvent de repartir vers des lieux plus lointains qu'ils croyaient plus accueillants. Le XIX<sup>e</sup> siècle fut en particulier celui de la grande aventure coloniale, de l'ouverture vers le Nouveau Monde (du Nord comme du Sud), à une époque où des horizons prometteurs s'ouvraient pour ceux qui s'expatrièrent.

La démarche qui m'a conduit à effectuer des recherches sur certains de ces migrants, plus spécialement autour du patronyme Alméras (et en même temps sur les membres de ma famille qui portèrent et portent encore ce patronyme), a été motivée par l'existence d'un vieil album de photographies se trouvant dans mes archives familiales à côté d'autres documents dont la consultation me posa également problème.

En effet, qui étaient les personnages figurant dans cet album (sans doute évidemment des membres de ma famille), qui avaient écrit les notes au dos de ces photographies ?

Des questions en fait qui avaient la malchance de rester sans réponses car les « anciens » de ma famille n'étaient plus là pour me donner des renseignements qui m'auraient été bien utiles.

### Démarrage de l'enquête : Les témoins peuvent-ils parler ?

**Premier témoin** : Un album de photographies anciennes.

Il s'agit d'un petit album à tranches dorées de 11 x 15 cm ayant une fois refermé l'allure et les dimensions d'un paroissien. La reliure de cuir en est solide ; à l'intérieur se trouvent des pages cartonnées découpées entre lesquelles viennent se glisser à chaque page deux photographies mises dos à dos, ces photographies ayant elles-mêmes les dimensions d'une carte à jouer.

Un fin liseré doré leur sert d'encadrement. Les photographies, à dominante jaune ou bistre, représentent pour la plupart des personnages qu'on peut qualifier d'époque « Second Empire » : robes à crinoline pour les femmes, vestes longues et nœuds ou lavallières pour les hommes qui portent tous la moustache, avec souvent en plus une impériale, et quelquefois un collier ou des favoris. Plusieurs de ces photographies portent au dos des noms, des dédicaces, des signatures.

**Deuxième témoin** : Une photographie sur plaque de verre.

Il s'agit d'une photographie sur plaque de verre sertie dans un cadre de cuivre doré, le tout monté à l'intérieur d'un boîtier en cuir garni de velours rose, de dimensions 8 x 9 cm. Cette photographie doit dater du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Elle représente deux hommes, l'un d'eux barbu, sa main gauche appuyée sur l'épaule d'un jeune homme presque imberbe dont il tient une main en serrée dans sa main droite.

Ces deux hommes ont des airs de ressemblance avec plusieurs autres personnages dont les photographies figurent dans cet album.



**Photographie sur plaque de verre  
(vers 1852 de Louis Alméras (barbu)  
et se son plus jeune frère,  
Pascal Alméras (imberbe).**

### Comment poursuivre mon enquête ?

Ces photographies représentent des membres de ma famille paternelle (puisque je les détiens de mon père qui les tenait lui-même de ma grand-mère paternelle). Cette certitude mise à part, quels renseignements obtenir à partir des inscriptions se trouvant au dos de ces photographies ?

Certaines n'en portent pas, sur quelques autres figurent des noms de photographes de Québec (Canada) ou de Matanzas (Cuba).

D'autres ont été prises soit à Gap, soit à Marseille. Quant aux inscriptions manuscrites, elles sont rares et sibyllines. Néanmoins on retrouve sur plusieurs d'entre elles le patronyme Alméras : c'était donc bien cette piste, celle des porteurs de ce patronyme, qu'il fallait exploiter.

Mes recherches s'orientèrent donc aussitôt vers l'une de mes trisaïeules du côté paternel, Marie-Anne Alméras (°Marseille 21/12/1827, +Marseille 20/03/1915), que mon père avait connue lorsqu'il était tout jeune et dont il se souvenait très vaguement. Je possède d'elle un portrait peint et deux ou trois photographies.

Mais pouvait-on espérer être plus précis et pouvoir aller plus loin ? Mon père ne me fut que d'un maigre secours pour la poursuite de mes recherches car il ne fut pas en mesure d'identifier les personnages de cet album. Il se souvenait seulement, pour l'avoir entendu dire dans son enfance, qu'il y avait eu « de la famille qui avait habité à

Matanzas dans l'île de Cuba », ajoutant même que le patronyme Alméras avait quelque chose d'hispanique (!).

Je me souvenais aussi que ma grand-mère paternelle m'avait vaguement parlé de cette famille de Cuba alors que j'étais enfant, mais à cette époque-là, cela ne m'avait guère intéressé. « Ils sont venus à Marseille » m'avait-elle dit, « ils étaient riches, un petit négrillon qui leur servait de domestique les accompagnait... ».

Comme ma grand-mère paternelle était née en 1872, on peut penser que cette visite avait eu lieu dans les années 1880, peut-être même un peu plus tard. Mais de qui s'agissait-il ? Pour quel événement suffisamment important pour mériter un tel déplacement étaient-ils venus à Marseille ? Un mariage ?

Une réunion familiale importante ? Ces très vagues souvenirs pouvaient laisser supposer qu'il y avait bien à Cuba « de la famille qui avait réussi ». Cette hypothèse s'accorderait alors avec la présence dans mon album de plusieurs photographies représentant des femmes élégamment vêtues, en crinoline, aux doigts chargés de bagues, résidant sans doute à Matanzas : la « piste » cubaine se confirmait donc, mais comment l'exploiter et aller « plus loin » ?

Autre question : qui était cet ecclésiastique figurant parmi ces élégants personnages portant une soutane boutonnée de haut en bas et photographié lui aussi à Matanzas ?

Autre interrogation : personne ne m'a jamais parlé de parents au Canada. Alors, qui étaient donc ces personnes photographiées à Québec ?

En partant de ces quelques maigres indices et des documents photographiques que j'avais en main, je disposais d'une certitude supplémentaire : c'était bien autour du patronyme Alméras que je devais concentrer mes recherches. Je me proposai donc de constituer tout d'abord un « squelette » généalogique le plus complet possible qui servirait ensuite de support pour des recherches plus poussées.

Il fallait pour cela partir à la recherche de mes ancêtres Alméras, puis procéder à un inventaire exhaustif de ceux qui avaient vécu au cours du XIXe siècle, une époque qui détenait la (ou les) clefs des énigmes que je cherchais à résoudre.

## I- Retour aux sources familiales : Les Alméras, de Savournon et d'Aspres-sur-Buëch

### 1- Origine du patronyme Alméras

Il s'agit d'un patronyme méridional qui se rencontre en Languedoc (Rouergue, Lozère, sud des Cévennes, départements du Gard et de l'Ardèche), ainsi que dans le sud du Dauphiné (sud du Diois, sud-ouest du département des Hautes-Alpes).

On s'accorde (on peut consulter « Lou Tresor dòu Felibrige » à ce sujet) pour reconnaître qu'il dériverait du mot roman *olmeras*, qui a donné en provençal et en langue d'oc *óumeras*, *ourmeras* et *aumeras*, qui désigne un « grand » orme (le mot *óume*, *ourme* étant plutôt réservé à un orme de taille normale).

Ce serait donc là l'origine des noms de famille, *Aumerat* et *Almeras*, entre autres. On assure que des ormes étaient souvent plantés sur les places principales des villages sous lesquels on se réunissait, paraît-il, pour discuter des affaires de la communauté.

En fait, il y avait des ormes aussi en bordure des champs et des chemins et dans les cours des bastides. Ce nom d'arbre est devenu avec le temps un patronyme (comme ce fut le cas pour d'autres noms d'arbre, par exemple, *Pommier*, *Cerisier*, etc.).

Vers quelle époque ce patronyme fit-il son apparition en tant que tel ? On le rencontre à Nîmes à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, où il est porté par un certain *Vital Alméras* qualifié de « fourmier ». Il est également bien présent dans le sud du Dauphiné au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle (et sans doute même avant).

Précisons en outre qu'il existait une famille « d'Alméras » dans la région d'Uzès, de Bagnols et de Nîmes dès le XV<sup>e</sup> siècle (mais la particule nobiliaire est sans doute un ajout plus tardif suite à l'annoblissement de cette famille en 1618).

On connaît également un révérend père *René Alméras* (1613-1672), qui succéda en 1661 à saint *Vincent de Paul* comme supérieur général des *Sœurs de la Charité*.

Je citerai également *Louis Alméras* (1768-1828), qui fut général de division et baron d'Empire, dont la famille était originaire de Vienne et de

Crémieux dans l'Isère.

### 2- Répartition du patronyme Alméras dans le sud du Dauphiné

La famille Alméras dont je descends par ma trisaïeule était originaire de la région d'Aspres-sur-Buëch. C'est donc vers cette partie du département des Hautes-Alpes que je me suis tourné pour essayer de découvrir les racines anciennes de cette branche familiale.

Des investigations dans les registres de baptêmes, de mariages et de sépultures des communes de cette région et des régions limitrophes, ainsi que dans les relevés établis par mes collègues du C.G.M.P<sup>1</sup>. m'ont permis de localiser plusieurs berceaux possibles pour « les familles Alméras » entre lesquelles il est assez difficile, voire impossible, d'établir des liens les reliant de près ou de loin.

J'ai exploré pour cela les relevés des secteurs suivants : *Orpierre*, vallée de la *Blaisance*, vallée de la *Blême*, vallée de la *Méouge*, vallée de l'*Oule*, vallée du *Buëch*, haute vallée de la *Drôme*, région de *Rosans*, en plus de quelques localités du canton de *Dieulefit*.

Il ressort de ces investigations que le patronyme Alméras est très bien représenté à *Trescléoux*, *Rosans*, *La Pierre*, *Serres*, *Valdrôme*, *Savournon*, avec une nette prépondérance pour *Valdrôme*, suivi par *La Pierre* et *Rosans*.

Ce nom de famille est aussi présent, mais de façon plus limitée, dans quelques autres localités (une sorte de « saupoudrage ») tout en étant totalement absent dans certaines communes pourtant circonvoisines.



**Savournon (05)**

(source photo : google streetview)

<sup>1</sup> Que je remercie pour leur aimable coopération.

Compte tenu de sa répartition dans la région qui nous intéresse, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'un « essaimage » à partir de « régions-mères », en particulier la haute vallée de la Drôme et la région de Rosans. Des motifs d'ordre religieux sont à prendre en considération pour rendre compte de ces déplacements : on sait par exemple que Valdrôme était (et est toujours) un haut-lieu du protestantisme. Or, il apparaît que plusieurs Alméras des Hautes-Alpes appartinrent à la religion réformée même s'ils se convertirent au catholicisme vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. J'ai noté par exemple la présence à Savournon d'un Moïse Alméras devenu André Alméras au moment de la révocation de l'édit de Nantes.

### 3- Les Alméras, de Savournon à Marseille

La famille Alméras dont je descends était implantée à Savournon, une communauté située à une dizaine de kilomètres de Serres. L'examen des relevés des registres paroissiaux de Savournon montre que la plupart des porteurs de ce nom de famille sont issus de Louis Alméras dont je donne ci-dessous la descendance. Il existait bien d'autres Alméras à Savournon (Moïse, devenu André Alméras vers 1685, Jean présent autour des années 1685, ainsi que Claude pour la même période), mais je n'ai pas été en mesure d'établir les liens qui rattachaient ces familles entre elles.

La descendance de Louis Alméras, de Savournon, s'établit comme suit :

1) **Anthoine Alméras** fils de Louis (°vers 1655, +01/11/1725), × 02/06/1683 avec **Marie Michel**

D'où :

- 1.1) François (°13/12/1684, +05/11/1726), x ca 1718 avec Cécile Aubert
- 1.2) Élisabeth (°20/03/1688), × 1706 Louis Fabre
- 1.3) Jeanne (°18/12/1691, +27/06/1693)
- 1.4) Jean (°22/04/1694, +24/04/1699)
- 1.5) Jacques (°vers 1697, +02/10/1699)
- 1.6) **Jacques** (°01/08/1700, +25/11/1773), × 01.10.1719 avec **Catherine Marrou**

D'où :

- 1.6.1) Marie (°15/09/1720) descendance ?
- 1.6.2) **Dominique** (°10/02/1722, +Aspres 14/11/1781, × 03.11.1745 avec **Lucrèce Rabany**)
- 1.6.3) Pierre (°03/12/1723) descendance ?
- 1.6.4) Jacques (°14/11/1725) descendance ?
- 1.6.5) Anthoine (°19/02/1727) descendance ?
- 1.6.6) Anne (°30/07/1729) descendance ?

**Dominique Alméras (1.6.2)** quitta Savournon pour venir s'établir à Aspres (aujourd'hui Aspres-sur-Buëch) où il exerçait la profession de tailleur. Il y épousa **Lucrèce Rabany**, le 3 novembre 1745. La signature du contrat de mariage réunit ce jour-là les familles chez maître Motte, notaire royal d'Aspremont. L'assistance y fut nombreuse au vu des seize signatures que porte le registre notarial : celles de Dominique et de son père Jacques (tous les deux tailleurs d'habits), mais aussi celles des Rabany, dont Jean, le père de Lucrèce, qui était maître cordonnier à Aspres. La dot de l'épousée était de 400 livres en argent, un lit, une croix en or, un peu de linge et un coffre en noyer fermant à clef. Ce fut à Aspres que le couple **Alméras-Rabany** s'établit, et il y resta jusqu'à la mort des deux époux (Lucrèce Rabany +16/04/1779, Dominique Alméras +14/11/1781). Ce fut aussi là que naquirent leurs enfants dont :

- Jean-Antoine, qui épousa Madeleine Aubert à La Faurie le 18 octobre 1775,
  - Dominique, qui épousa Suzanne Queyrel à Aspres le 27 juin 1780,
- ainsi que
- **Pierre Alméras**, mon ancêtre.

**Pierre Alméras** (°Aspres 02/11/1753) accomplit la descendance depuis le « haut pays » pour gagner Marseille autour de l'année 1775 (il avait alors vingt-deux ans). Il s'installa dans le quartier des Carmes, où il exerça la profession de tanneur, peut-être en association avec d'autres « gavots » chez lesquels on peut penser qu'il avait été accueilli à son arrivée dans la ville. Il est qualifié de « marchand de vin » au moment de son mariage, mais il s'agissait sans doute là d'une activité complémentaire. Le 13 novembre 1785, il épousa en l'église paroissiale Saint-Ferréol **Marie-Madeleine Renoux** (°Marseille 12/09/1765, +Marseille 03/09/1841), une marseillaise de vieille souche (mes recherches dans cette direction m'ont conduit au début du XVI<sup>e</sup> siècle), issue d'une famille originaire du terroir composée de ménagers.

Le couple s'installa dans le quartier des Carmes (rue des Grands-Carmes) où on le retrouve pendant la période révolutionnaire. Les Alméras habitèrent ensuite rue de l'Oratoire (an 4), puis rue des Châtaigniers (an 10)<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> ACM, 2F 88, section 4.

Il est probable que Pierre Alméras conserva des liens avec sa famille d'Aspres et de Savournon, puisque l'une de ses nièces, Marie-Madeleine, une fille de son frère Jean-Antoine, née elle aussi à Aspres, vint s'établir à Marseille, où elle épousa, le 17 mars 1831, Joseph Dye (devenue veuve, elle décéda à Marseille en 1841).

**Pierre Alméras**, que j'appellerai « senior » pour le distinguer de son fils Pierre Alméras « junior » (qui porta en effet le même prénom que son père et sur lequel je reviendrai plus loin) décéda à Marseille le 7 août 1808.

#### 4- Les Alméras de Marseille au XIXe siècle

Les recherches en vue d'identifier les différents membres de la famille dont je descends ainsi que le devenir de ceux-ci deviennent à partir de ce moment-là plus complexes. En effet, sur les cinq enfants du couple **Alméras-Renoux**, au moins quatre d'entre eux survécurent et eurent une descendance, d'où un grand nombre de cousins qui eurent à leur tour des descendants. En conséquence, les recherches sur les Alméras du XIXe siècle, qui nous rapprochent de plus en plus des personnages de l'album de photographies, devaient être entreprises de façon méthodique car les écueils ne manquaient pas.

C'est pourquoi dans un premier temps, j'ai essayé de dresser un inventaire le plus complet possible de tous les Alméras présents à Marseille pendant au moins le premier tiers du XIXe siècle. L'utilisation des tables décennales s'est montrée fort utile, bien qu'il faille travailler là de façon systématique et ne pas hésiter à les consulter plusieurs fois pour éviter tout oubli (l'expérience l'a prouvé).

La principale conclusion que j'ai retirée de ces investigations a été qu'il existait à Marseille dans le premier quart du XIXe siècle apparemment deux familles Alméras, n'ayant entre elles aucune parenté : une première famille, d'origine **languedocienne**, une seconde famille, d'origine **haut-alpine**.

Par la suite, au cours du XIXe siècle, on assiste à une plus grande diversification avec l'arrivée de nouveaux porteurs du patronyme Alméras, comme le montre l'examen des listes électorales.

Les lieux dont sont originaires ces Alméras sont divers : Aveyron, Lozère, Doubs, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône (Vitrolles, Peypin), etc.

#### Les Alméras du Languedoc à Marseille au XIXe siècle

Brièvement, bien qu'elle ne concerne pas directement l'étude présentée ici, on peut dire quelques mots des familles Alméras d'origine languedocienne implantées à Marseille. Elles étaient issues de :

- Pierre-Jean Alméras, cordonnier, né à Lodève vers 1724, mort à Marseille le 23 thermidor an 12 et de

- Jean-Baptiste Alméras, chauxfournier, né à Beaucaire vers 1753, mort à Marseille le 1er nivôse an 12, auquel une nombreuse descendance a été assurée par son fils Jean (1774-1861), mais surtout par son petit-fils, Jean-Baptiste-Étienne-Boniface, tonnelier, qui se maria deux fois, eut deux bâtards, et au moins dix-sept enfants. J'ai suivi les traces de quelques uns des membres de cette famille, dont certains s'expatrièrent. On note ainsi que Jean-Baptiste Alméras, né à Marseille en 1797, mourut à Fort Royal (Martinique) en 1822, où il était fusilier de la 1ère compagnie du 1er bataillon. Un autre membre de cette famille, Marius-Léon-Jean-Baptiste Alméras, né à Marseille en 1829, mourut en 1850 à Philippeville (Algérie).

#### 5- La descendance de Pierre Alméras et de Marie-Madeleine Renoux

Du couple **Alméras-Renoux** sont issus (les → indiquent qu'il y eut une descendance) :

- François-Anne (°04/11/1789) → (voir ci-dessous 5.1)

- Marie-Madeleine (°23/02/1792) →

- François-Vincent (°09 brumaire an 4) → (voir ci-dessous 5.2)

- **Pierre** (°16/03/1798) → (voir ci-dessous 5.3)

- Marie-Madeleine (°03 frimaire an 8) → ?

- Marguerite-Rose (°21 frimaire an 10, +23 thermidor an 11)

- Marie-Anne-Justine (°27 messidor an 12, +25 messidor an 13)

Les naissances antérieures à l'an 9 sont confirmées par la consultation du dénombrement de l'an 9<sup>3</sup>.

Comme l'indiquent les →, les fils du couple Alméras-Renoux (François-Anne, François-Vincent et Pierre « junior ») eurent tous une descendance.

<sup>3</sup> ACM, 2F 88, section 4.

C'est un élément important pour la suite des recherches, puisque la transmission du patronyme Alméras était ainsi assurée. Notons que Marie-Madeleine eut elle aussi une descendance à Marseille où elle épousa le 17 juin 1818 Antoine Germond (ascendance de Marguerite Charrier du CGMP).

On observe une certaine constance en ce qui concerne les prénoms portés par les membres de cette branche familiale : le prénom Pierre était celui du père, Pierre Alméras ; Marie-Madeleine était celui de la mère, Marie-Madeleine Renoux. Le double prénom, François-Vincent était porté par un oncle maternel de celui-ci, François-Vincent Renoux. Quant au prénom de Rose, c'était celui de leur grand-mère maternelle, Jeanne-Rose Massis (+Marseille 24/11/1806, âgée de quatre-vingt-neuf ans).

### 5.1- François-Anne Alméras et sa descendance. Migration à Minorque

Né le 4 novembre 1789, **François-Anne Alméras** fut conscrit en 1809. Sa fiche signalétique<sup>4</sup> précise qu'il est tanneur, habitant rue Négrel, section 15, île 329, maison 20, et qu'il mesure 1m 670. Il épousa, le 12 août 1809, Félicité-Anne-Françoise Champsaur (°Marseille 08/01/1792), fille de Jean-Augustin, chapelier, et d'Anne Niel. Le couple s'installa 31 rue Fontaine Neuve. Il fut relativement prolifique puisque neuf enfants sont issus de cette union, soit :

- Jean-Anne-François (°Marseille 19/07/1810) → ?
- Jean-François-Augustin (°Marseille 19/04/1813) → ?
- François (°Marseille 30/03/1816, +Marseille 10/03/1820 chez son aïeule maternelle, 19 rue Fontaine Neuve)
- Pierre -Marius (°Marseille 02/02/1818) → ?
- Anne-Marie (°Mahon, Minorque 11/06/1822, +Marseille 03/03/1831 chez son aïeul âgé de 76 ans, rue des Chapeliers)
- Marie-Madeleine (°Mahon, Minorque 03/10/1824) → ?
- François (°Mahon, Minorque 07/03/1827, +Mahon, Minorque 29/12/1827)
- Rose-Félicie (°Mahon, Minorque 29/06/1829) → ?
- José-Maria de Gracia (°Mahon, Minorque 10/09/1833) → ?

L'examen des lieux de naissance des enfants du couple **Alméras-Champsaur** montre que celui-ci semble avoir quitté Marseille autour de l'année 1820.

Avec François-Anne Alméras se produit donc une migration en direction des Baléares. Cette branche des Alméras s'installa dans un premier temps à Mahon, où François-Anne exerça le métier de tanneur. C'était une époque où des épidémies (choléra, fièvre jaune,...) sévissaient aux Baléares<sup>5</sup> ce qui pourrait expliquer les décès des enfants Alméras.

Je ne connais pas les raisons de ce départ ni de cette installation aux Baléares. François-Anne Alméras mourut à Villa Carlos (Minorque) en 1844 « d'une colique » et ses obsèques y furent célébrées le 25 janvier dans l'église paroissiale N-D-du-Rosaire. Il était alors qualifié de « négociant ».

Ce fut grâce à la transcription<sup>6</sup> de son acte de décès que mes recherches ont été orientées vers l'île de Minorque<sup>7</sup>.

Toutefois, à ce stade, plusieurs questions sont soulevées : que sont devenus les enfants non décédés à Marseille du couple Alméras-Champsaur ?

Une certitude : aucune des filles, ni Marie-Madeleine ni Rose-Félicie, ne se maria à Minorque (résultat communiqué par le révérend père Sastre Portella).

Autre certitude, Jean-Anne-François Alméras, le fils aîné de ce couple, ne fut pas conscrit à Marseille en 1830<sup>8</sup>.

### 5.2- François-Vincent Alméras et sa descendance.

**François-Vincent Alméras** naquit à Marseille le 9 brumaire an 4. Il fut enrôlé volontaire le 22 décembre 1813. Sa fiche signalétique le décrit ainsi : cheveux et yeux roux, sourcils châtain foncé, front couvert, bouche moyenne, visage ovale, nez gros, menton pointu, teint brun clair ; il mesurait 1m 630.

<sup>4</sup> ACM, 1H 54.

<sup>5</sup> ADBdR, 200E 439.

<sup>6</sup> ACM, 14/10/1844, registre 5.

<sup>7</sup> Je dois à l'aimable et efficace coopération du révérend père Florencio Sastre Portella, archiviste du diocèse de Ciutadella de Menorca, d'avoir obtenu les transcriptions complètes des actes de baptême des enfants du couple Alméras-Champsaur nés à Minorque.

<sup>8</sup> ACM, 1H 212, 214,215.

Après la chute de l'Empire, il reprit son métier de tanneur, rue Sainte-Marthe. Il épousa à Marseille, le 25 novembre 1815, Marguerite-Thérèse-Rose Mille (°Marseille le 13 fructidor an 4), fille de feu Jean-Baptiste, cordonnier, et de Suzanne Gautier.

Du couple **Alméras-Mille** sont issus trois enfants :

- Jean-François (°22/08/1816) → ?
- Paul (°07/01/1818, +15/01/1818)
- Marie-Rose (°21/06/1820) →

Aucune autre naissance n'est notée par la suite. François-Vincent Alméras mourut du choléra à Marseille, dans sa maison de la rue du Refuge, le 26 juillet 1835.

L'absence d'autres héritiers mâles est confirmée par le contenu de la fiche signalétique de son fils Jean-François Alméras, conscrit en 1836, où il est dit être le « fils unique d'une veuve<sup>9</sup> ».

Il exerçait à cette époque le métier d'imprimeur. Il n'avait pas hérité des cheveux roux de son père puisqu'il avait des cheveux, des sourcils et des yeux noirs.

Quant à sa sœur, Marie-Rose, elle se maria à Marseille, le 5 mai 1838, avec Barthélemy-Marius Rastit, calfat, originaire de Cassis.

#### Question :

Qu'est-il advenu de **Jean-François Alméras** après 1836 ?

### **5.3- La descendance de Pierre Alméras « junior »**

**Pierre Alméras junior** naquit à Marseille le 16 mars 1798. Il y exerça comme son père la profession de tanneur.

Il épousa le 23 octobre 1819 Rosalie-Gillette Martorell (surnommée d'après la tradition familiale « La Belle Catalane »).

Celle-ci était née à Marseille le 3 décembre 1797 de Joseph Martorell, marin, et de Françoise Canovas, originaires tous les deux de Calella en Catalogne (Calella de Palafrugell, ou Calella de la Costa, qui sont tous les deux d'anciens ports de pêche, l'un à une quarantaine de kilomètres de Barcelone, l'autre à une trentaine de kilomètres de Gérone ?), ce qui justifierait le surnom donné à leur fille.

Les recherches généalogiques pour cette branche catalane sont compromises, les archives paroissiales de Calella (comme celles de la plupart des paroisses catalanes) ayant brûlé pendant la guerre civile espagnole.

Il est probable que les parents de Rosalie-Gillette étaient mariés avant de venir s'installer à Marseille (pas de mariage les concernant dans les registres paroissiaux).

Le 13 messidor an 2, un garçon prénommé Jean-Baptiste-Gracchus (déclaré comme sa sœur Martourin, patronyme qui fut converti en Martorell par jugement ultérieur, de même que le patronyme maternel, initialement inscrit Pouligès devenu par la suite Canovas) avait déjà vu le jour dans leur foyer. Ils étaient domiciliés dans le faubourg Saint-Lazare (mairie du Nord).

Du couple **Pierre Alméras** (°Marseille 16/03/1798, +Marseille 09/01/1847) et **Rosalie Martorell** (°Marseille 03/12/1797, +Marseille 02/07/1865) sont issus :

- Jean-Baptiste-Marius (°03/04/1821, +23/01/1824)
- **Jean-Louis** (°26/01/1824) →
- Martin-Jean-Laurent (°13/11/1826, +22/01/1831)
- **Marie-Anne** (°21/12/1827) →
- Pierre (°22/10/1830, +24/06/1832)
- André (°25/02/1832, +06/09/1835)
- **François** (°06/12/1833) →
- Enfant mort-né (°et+ 08/11/1834)
- **Louis-Pascal** (°03/04/1836) →
- Marie-Louise (°30/08/1837, +avant 1846)

Sur les dix enfants issus de ce couple, quatre survécurent ainsi que le confirme le dénombrement de 1846<sup>10</sup>. La famille Alméras habitait alors 20, rue des Grands-Carmes, et Pierre Alméras était qualifié de « marchand de vin ».

C'est sur les quatre enfants survivants que j'ai concentré mes recherches pour essayer d'identifier une partie des personnages de mon album de photographies.

**A suivre.**

---

<sup>9</sup> ACM, 1H 231.

<sup>10</sup> ACM, Hôtel-Dieu, 2F 150.

# DE LA PARCELLE A L'IMMEUBLE, ET DE L'ÎLOT AU QUARTIER

*Histoire de trois maisons dans le quartier de Belsunce  
de Louis XIV au Second Empire*

*Jacques Blanc AG13*

Comme Cadet Rousselle, j'ai trois maisons bâties par mes ancêtres au XVII<sup>e</sup> siècle, dont j'ai la chance de pouvoir reconstituer l'histoire. Elles se dressaient à l'emplacement actuel des n°51 et 59 rue Tapis-Vert, et 52 rue du Petit-Saint-Jean. Bien entendu, elles ont disparu, à part quelques rares cas, tout le quartier ayant été reconstruit après 1850.

Dans cette étude, nous serons très « terre-à-terre » en restant avant tout au niveau de l'acheteur de la parcelle individuelle et du constructeur de la maison. Puis nous essaierons de tracer les grandes lignes de la « dévolution » de ces maisons qui vont passer de main en main au cours des décennies suivantes, soit celles des héritiers, ou bien celles d'acheteurs. Ceci à partir du dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu' à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Mais auparavant, il est utile de replacer ces cas ponctuels par rapport à un événement très marquant de l'histoire de notre ville : celui de son Agrandissement voulu par Louis XIV en 1666 ; relayé ensuite par une municipalité au début rétive ; et enfin réalisé « concrètement » par les Marseillais, riches ou plus modestes, qui achetèrent des grands terrains à lotir ou des parcelles pour bâtir et formèrent ainsi, petit à petit, un nouveau quartier.

## **I- Les trois acteurs de l'agrandissement de Marseille : le roi, les échevins, les Marseillais.**

En 1660, de retour des Pyrénées, le jeune Louis XIV pénètre dans Marseille, non par la porte Réale, mais par une brèche creusée dans l'enceinte. Il démontre ainsi avec éclat son courroux envers une ville aux mains d'une noblesse indisciplinée, insolente et divisée. Il enlève à celle-ci le pouvoir municipal pour le confier aux riches marchands avec le titre d'échevins, inhabituel dans le Midi, à la place de celui de consuls. Il décide de faire construire deux forts, ceux de St-Nicolas et de St-Jean, plus pour menacer la ville que pour la défendre. Enfin il transfère à Marseille l'escadre des galères et fait construire deux arsenaux, d'abord l'ancien, sur l'actuel quai des Belges, puis le nouveau, sur celui de Rive-Neuve. (1)

La municipalité assiste, impuissante, à cette mainmise sur la ville. Nicolas Arnoul, intendant des galères, hyperactif, s'occupe de tout, avec l'aval plus circonspect de Colbert. Sous prétexte de l'insalubrité et de l'entassement dans la vieille ville, centre du commerce, de l'artisanat et de la pêche, N. Arnoul souhaite construire une extension aérée et ordonnée, à l'écart de la vieille ville, et où vivront les rentiers, la noblesse et les officiers des galères. L'embellissement de Marseille attirera les négociants étrangers et favorisera ainsi le commerce : le tout pour la plus grande gloire du roi.

C'est dans le secret que tout est préparé avec un groupe de financiers dirigé par un ami d'Arnoul. La municipalité n'a aucun mot à dire. Un doublement de la superficie de la ville est prévu, avec de nouvelles enceintes destinées non à la protéger, mais à prélever l'octroi sur les produits. Il est prévu des acquisitions par expropriation pour le tracé des futures rues et places. La perception d'une taxe sera prélevée sur la plus-value des parcelles achetées pour bâtir. Elle couvrira les frais de construction de la nouvelle enceinte et les frais d'indemnisation des expropriations.(2)

Mais à partir de 1666, le secret ne peut plus être gardé : pendant deux ans, la municipalité essaiera de freiner le projet des quatre fers avant de réaliser que la volonté du roi est inéluctable. Arnoul, qui « aimait Marseille mais pas les Marseillais » manœuvre habilement en se montrant partisan de la franchise du port très favorable aux négociants. La municipalité se rallie au projet de l'agrandissement en mars 1668 en se substituant au groupe de financiers .

Très vite, elle élabore un nouveau plan de l'agrandissement qui dépasse en ambition celui d'Arnoul en prévoyant un triplement de la ville passant de 67 à 200 ha. Un Bureau de l'Agrandissement, entièrement sous le contrôle des échevins, est institué. Deux groupes d'experts sont créés : le premier, dans une visée fiscale, déterminera le montant de la plus-value acquise par le propriétaire de la parcelle. Le second évaluera le montant de l'indemnisation de chaque propriétaire exproprié lors du « coupement » de maison par alignement ou de destruction lors de percement des nouvelles rues. (3)





**Le réseau viaire antérieur à l'Aggrandissement dans le quartier des Roubaud**

## **II- L'achat des trois parcelles à bâtir dans la périphérie du quartier des Roubaud.**

La figure ci-dessus montre que le faubourg des Roubaud, futur quartier Belsunce, était un mélange de constructions et de grands domaines. Le Grand Caire (« Grand Côté ») correspondait aux lices ou glacis au pied de l'enceinte médiévale percée de deux Portes : celle de Crotte Vieille au nord et celle du Marché au sud. Des maisons s'élevaient sur le côté est. Trois chemins en partaient : celui du « chemin vieux », incurvé, que suivra la future rue Dauphine; au centre la traverse du Petit-Saint-Jean ; au sud, la rue Tapis Vert : les chemins du nord et du sud se rejoignent à la Place des Capucines. (4)

Les fouilles archéologiques menées dans le secteur de l'Alcazar, de concert avec les recherches archivistiques, permettent de bien connaître ce secteur. On sait qu'il est habité par de nombreux artisans et des aubergistes sur la façade est du Grand Caire. Voici la liste des auberges aux noms pittoresques : les Trois Mulets, le Canard, le Cheval Rouge, le Mouton Couronné, le Logis de la Selle d'Or, l'Escu d'Or, le Petit-Paris, le Logis des deux-Indes, le Logis des Trois Dauphins et le Petit-Saint-Jean. (5)

Si on s'engageait dans les chemins vers la future Porte des Réformés, on traversait de vastes propriétés appartenant à d'anciennes familles nobles (les Ruffi, les Riquetti) ou à des congrégations religieuses (les Récollets, les Récollettes, les pères de la Mission de France...). Un béal, petit canal le long de la future rue du Petit-Saint-Jean, amenait l'eau du Jarret pour les cultures horticoles et florales. L'agrandissement bouleversa ce cadre mi-urbain et mi-campagnard.

C'est en **1672** que tout commence par un échange de propriété entre Cezard Dalmas, bourgeois de Marseille et Esprit Vaillle, bourgeois d'Allauch. Ce dernier échange un jardin de 1 800 m<sup>2</sup> qu'il possède en haut de la rue Tapis Vert et diminué d'un tiers par la construction de la nouvelle enceinte, contre 4 800 m<sup>2</sup> de «bout de maures» (bois sombres) que possède Cézard Dalmas à Allauch. Le Marseillais verse 600£ en plus à l'Allaudien pour compenser la différence de valeur entre le petit jardin (1 800£) et le «bout de maures» (1 200£). (6)

Les années passent ; l'agrandissement se poursuit sous la houlette du Bureau. Le quartier est en pleine transformation : des tas de terre, de gravats, des travaux partout le long des nouvelles rues. Des étançons soutiennent les maisons épargnées. Des petits canaux sont détournés. Les experts du Bureau municipal arrivent tant bien que mal à faire respecter les règles prescrites. En **1684**, Jean Dominique Borrelly, m<sup>e</sup> cotonnier, achète à Claude Dalmas une «place à bâtir maison» de 57 m<sup>2</sup> entre les rues du Petit-St-Jean au nord et du Tapis Vert au sud pour le prix de 30£ la canne carrée (4 m<sup>2</sup>), à proximité de la porte de la nouvelle enceinte, sur l'ancien jardin d'Esprit Vaillle.

Le même jour, mais chez un autre notaire, Jean Dominique emprunte 900£ à Cézard Blanc, son beau-frère et mon ancêtre en ligne directe. Les liens familiaux sont une chose mais les affaires en sont une autre. Si Cézard accepte de prêter une somme importante à son parent par alliance, c'est parce que cette somme sera consacrée à l'achat du terrain mais aussi au paiement des maçons qui construiront la maison. Cette dernière correspond au futur n° 59 de la rue Tapis-Vert. (7)

De plus, l'année précédente, Jean Dominique avait acheté avec son frère François Borrelly, peintre de marine, une parcelle à bâtir située à l'angle des rues Tapis Vert et Mission de France qui débouche sur la rue Thubaneau. Il a donc de l'expérience. Tout cela offre des garanties à Cézard. (8)

Enfin, en **1685**, Cézard Blanc, jardinier, achète à son tour, à une quarantaine de mètres plus bas dans la même rue que son beau-frère, une place à bâtir **deux maisons**, conjointement avec Jean Dominique : « *Suivant le partage qu'ils en feront, la portion du dit Borrelly se prendra du côté de la rue du Tapis Vert ; et celle du dit Blanc à la rue du Petit-St-jean visant à septentrion* ». Le tout fait 80 m<sup>2</sup> au total environ (5m en façade sur 16

m de profondeur). (9) Jean Dominique paie sa part un peu plus cher (26£ la canne carrée) que son beau-frère Cézard (23£) car la rue du Tapis Vert est plus fréquentée que la rue du Petit-St-Jean, plus étroite. Le vendeur est un certain Angelo Rabatelli, m<sup>e</sup> doreur de la ville de Padoue, qui avait acquis une parcelle plus grande (144m<sup>2</sup>) conjointement avec un m<sup>e</sup> maçon, François Boyer, en mai 1684 . Mais Rabatelli revend vite sa portion de 80 m<sup>2</sup>, réalisant ainsi une petite plus-value.(10)

Une fois de plus, en **1685**, Jean Dominique emprunte 600 £ à Cézard., ce qui fait une dette totale de 1 500 £. Un acte de juillet **1687** «éponge» cette dette par l'expropriation («*dezemparation*») de la parcelle et de sa bâtisse achetées par Jean Dominique, au profit de son beau-frère Cézard qui en devient le propriétaire.(11) En cette époque de numéraire rare, c'était un moyen commode de payer ses dettes sans utiliser du numéraire . Même le riche négociant Cousinery, pour payer deux fournisseurs lors de la construction de sa maison en plein cœur du quartier Belsunce, céda en échange à chacun une parcelle à bâtir. (12)

Ni Cézard, ni son beau-frère, n'ont vécu dans les maisons qu'ils ont fait construire. Un «prix-fait» verbal a été conclu entre eux pour la construction de la maison sur la parcelle tournée sur la rue du Petit-St-Jean : c'est une sorte de devis sur la construction et la fourniture des matériaux nécessaires. A cette époque, ils quittent «l'enclos» de Marseille pour s'installer comme «ménagers» à Saint-Julien, paroisse de la ville. Ces maisons étaient une source de revenus car c'étaient des maisons de rapport «à double affectation» : location des étages à un ou plusieurs locataires ; mais aussi de la boutique et des caves. (13)

J'ai retrouvé plusieurs contrats de location entre Cézard Blanc et deux locataires entre **1687** et **1698**. On peut y trouver des précisions succinctes sur l'aspect des deux maisons. L'ancienne maison qui avait appartenu à Jean Dominique, côté rue Tapis-Vert, est louée par Cézard dès avril 1687 à Magdeleine Fouquier : «*de haut en bas avec le régale par derrière excepté néanmoins la boutique et la chambre d'icelle et les deux caves*» Le «*régale*», c'est une cour. Mais la maison n'est pas encore tout à fait terminée car le bailleur (Cézard) promet de faire achever : «*la montée, le puits et l'alcôve du premier étage et mettre la maison en état d'être habitée en sa perfection en mai prochain*». Une «*montée*» signifie un escalier ; et «*l'alcôve*» était une pièce obscure au centre de la maison. (14)

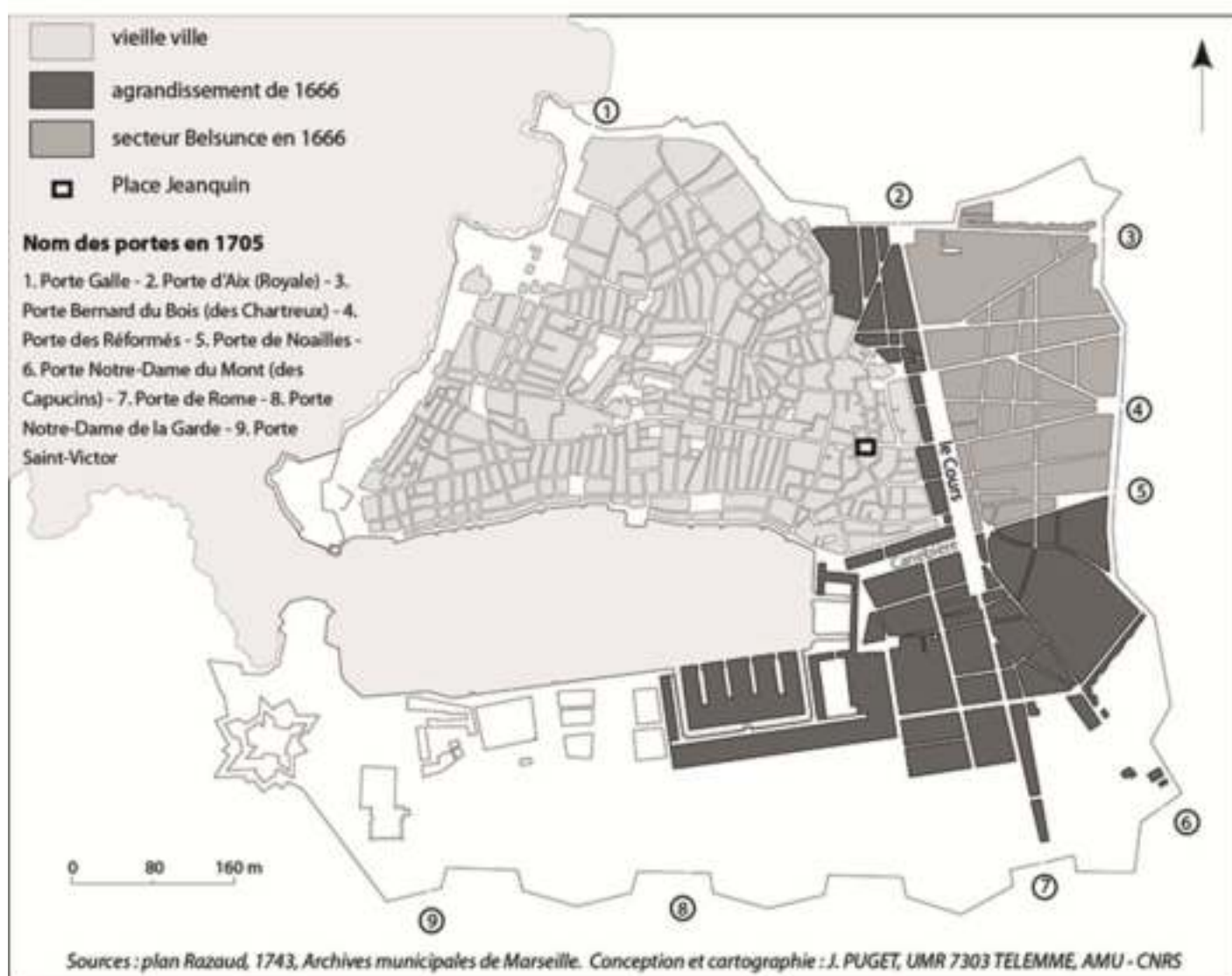
**En avril 1692**, Magdelaine Fouquier est toujours locataire de la maison côté rue Tapis-Vert, mais elle en loue à présent la boutique et une cave pour un loyer annuel de 109£. De plus, Cézard a un second locataire en la personne de Jean Deleuil, bourgeois, qui loue pour 120£ la maison orientée vers la rue du Petit-St-Jean, à l'exception des deux caves que se réserve le bailleur, et de la boutique, louée elle aussi à Magdelaine Fouquier.

Une fois de plus, la maison n'est pas tout à fait achevée, car Cézard promet de faire des modifications et des finitions de peinture à la cuisine du premier étage ainsi qu'à la salle et au salon pour le plafond, les portes et les fenêtres. Il accepte aussi d'aménager une troisième cave pour les tonneaux du locataire (15). Cézard tient à garder deux caves à son usage personnel pour y entreposer les tonneaux du vin qu'il produisait sur ses terres de Saint-Julien et qu'il revendait, sans payer d'octroi, sur la place toute proche des Réformés, alias des Capucines, alias de la Madeleine, des Fainéants, les documents employant indifféremment ces appellations.

Dans les actes notariés, la formule : « *que le dit Cézard Blanc possède dans le nouvel agrandissement de cette ville* » apparaît chaque fois. Aussi, comme il était prévu par la municipalité vingt ans plus tôt, doit-il payer un droit d'enceinte de 87£ en 1691 pour financer la construction de la nouvelle enceinte et les indemnités des maisons amoindries ou détruites (16). Les habitants de l'agrandissement auraient souhaité que la charge soit répartie sur l'ensemble des Marseillais. Mais la municipalité tient bon et la taxe ne sera payée que par les propriétaires des maisons construites dans l'agrandissement (16). Claude Dalmas, le propriétaire du terrain loti en parcelles à bâtir, réalisa une plus-value de 4218£, augmentée à 7324£ en 1788, avant d'être ramenée à 5824£ en 1690 (18).

#### IV- La dévolution des trois maisons au fil du temps de 1707 à 1850.

La noblesse marseillaise, contrairement aux espoirs de Nicolas Arnoul, mettra des dizaines d'années avant de quitter ses hôtels particuliers de la vieille ville et de s'installer dans la nouvelle, au-delà du Cours. Voici une carte qui montre l'agrandissement de Marseille et l'enceinte en 1705 :



Le port de Marseille, qui va atteindre au cours du siècle une dimension commerciale mondiale, est de plus en plus au centre de la ville. La « gueule de loup » (19) s'est ouverte. Elle ne se refermera plus.

**A suivre.**

## VOTRE FILS EST MON ROI.....

Jean PUJOL (13)

Dans les souvenirs de famille, coffret où l'on trouve pèle mèle bijoux, médailles, livret de famille ou militaire etc. .... il se trouve un petit objet qui, enfant, m'avait fait rêver. Il s'agit d'un anneau que je nommerai l'anneau mystérieux.

Il n'est certainement pas de grande valeur et bien que n'étant pas oxydé par le temps il doit contenir plus de cuivre que d'or.



Il porte gravée cette phrase : Votre fils est mon Roi, et en chaton une plaquette en forme de blason sur laquelle figure une couronne royale et les lettres majuscules: H et V (cette dernière étant le chiffre romain 5).

Voilà l'objet transmis de génération en génération qui m'intrigue.

Quelle en est l'explication familiale ?

Ma mère en savait peu de chose s'étant limitée à me dire qu'il provenait de sa grand-mère (j'ai déterminé qu'il s'agissait de sa branche maternelle). Sa tante affirmait qu'il provenait de l'une de ses ancêtres qui aurait appartenu à la domesticité d'une famille noble marseillaise, ce qui expliquerait que cet anneau lui aurait été remis comme signe d'appartenance au royalisme.

Tout cela est bien vague. Je dois avouer que ce modeste bijou m'avait fait rêver aux conspirations royalistes, aux réunions clandestines et nocturnes, images bien courantes de l'histoire du 19ème siècle. La réalité est sans doute plus prosaïque. Rappelons la grande histoire, celle que l'on enseigne dans les écoles, universités et sociétés savantes.

Le duc de Berry qui devait succéder à Charles X est assassiné à Paris le 13 Février 1820. La situation est catastrophique pour la royauté car il n'y a pas d'autre héritier pour la couronne en ligne directe. Un miracle se produit, la veuve Marie Caroline de Bourbon (branche de Naples) est enceinte et donnera le jour à un garçon, le duc de Bordeaux.

En 1830 Charles X est évincé par son cousin Louis Philippe et la famille royale prend la route de l'exil. Marie Caroline en 1832 rêve de rétablir la royauté. Elle a débarqué clandestinement à Carry le Rouet escomptant un soulèvement à Marseille qui n'eut pas lieu. Elle prit alors la décision de gagner la Vendée et en premier lieu se rendit dans le château de Bonrecueil entre Lambesc et Salon et évita Marseille. Il est donc exclu qu'à cette occasion le ou la propriétaire de l'anneau ait rencontré la princesse.

La fin de l'équipée fut son arrestation à Nantes, son internement dans la forteresse de Blaye. Nouveau coup de théâtre ... la duchesse est enceinte .... scandale donc .....

Le 10 mai 1833 elle donna le jour à une fille Anne Marie Rosalie morte en 1833. Il fut alors affirmé qu'elle avait clandestinement épousé un aristocrate Italien le comte Lucchesi Palli. Elle mourut en 1870.

Mais revenons à Marseille. Le 29 avril un vapeur sarde, le Carlo Alberto, ayant à son bord la duchesse, arrivait en vue de Planier, ayant les conjurés à son bord. Une barque de pêche appartenant à un nommé Veyrat les conduisit à Carry-le-Rouet.

Un ancien officier Hyppolite de Bermont les conduisit vers une cabane où ils attendirent l'insurrection qui devait se produire à Marseille. Celle-ci échoua complètement et seule une soixantaine de personnes vinrent manifester devant la mairie. La duchesse prit alors la décision de se rendre en Vendée. Dans les souvenirs de Julie Pellizzone (Marseillaise qui tenait un journal, édité par un groupe Echinard/Reynaud, ce dernier étant membre très actif de l'AG 13) il est ainsi écrit: « On assure que Madame de Berry avait réellement débarqué à Marseille à l'époque du 30 avril, qu'elle y a séjourné plusieurs jours, que de là elle a traversé toute la France .. ». Il y avait eu donc une certaine situation insurrectionnelle et il n'est pas interdit de penser que le propriétaire de la bague y ait participé.

Pendant ce temps, la duchesse prit la décision, non pas de regagner l'Italie mais de se rendre en Vendée, terre acquise à la royauté. Elle fit étape au château de Bonrecueil sur la route de Lambesc à Salon et de là prit la route de Toulouse, sans encombre.

Reste à prendre en considération la phrase: Votre fils est mon Roi.... Elle émane de Châteaubriand, auteur d'une brochure dans laquelle figure l'apostrophe: illustre captive de Blaye; votre fils est mon Roi. La formule fit fortune. Les journaux légitimistes s'en emparèrent et furent poursuivis avec Châteaubriand pour délit de presse. Châteaubriand fut acquitté et porté en triomphe. Et cette petite phrase s'est retrouvée sur la bague qui m'a été léguée. Probablement mes ancêtres, gens du port, pêcheurs, étaient-ils très loin de cette agitation parisienne.

Deux hypothèses me sont venues à l'esprit :

- \* Soit cette bague fut donnée comme témoignage d'attachement à la cause royaliste et de service rendu dans un but honorifique et de reconnaissance comme me le laisserait entendre la considération que lui portaient ma mère et ma grand-tante.
- \* Soit il s'agit d'un objet de propagande, nous dirions un gadget, porté pour témoigner publiquement d'une opinion politique.

En conclusion, il faut regretter que les générations antérieures n'aient pas laissé d'écrire et nous devrions en annexe de nos activités généalogiques noter et rédiger un certain nombre de choses sans vergogne ou fausse honte. ■

## QUITTANCES ET RECONNAISSANCES DE DOT, SUITE AU CONTRAT DE MARIAGE.

Marie Dominique Germain-Ciamin (cgenea83)

La « constitution de dot » est le cadre général de la transmission des biens des parents à leurs filles.

Comme le dit la formule utilisée dans les contrats de mariages, « la dot est le propre patrimoine des femmes ». Cela signifie que s'il y a des garçons dans une famille, les filles ne participent pas à l'héritage et au partage des biens des parents mais reçoivent à leur mariage leur part d'héritage que l'on appelle une dot. Il s'agit en quelque sorte d'un paiement de l'héritage aux jeunes époux dès le mariage en « souventes ou diverses fois ».

Cette dot est faite par les parents en fonction de leurs biens propres (biens du père et dot de la mère).

Elle est donc variable en fonction des biens et revenus du couple parental, de quelques écus à des dizaines de milliers. Mais également elle varie en fonction du nombre d'enfants, filles et garçons qui participent tous à l'héritage des parents sauf disputes entre eux et leurs parents.

La constitution de la dot se fait dans l'immense majorité des cas, dans le contrat de mariage entre les époux qui a lieu avant le mariage religieux, les jours précédents ou le jour même. Quand le mariage a déjà eu lieu, cela est précisé dans l'acte et les termes utilisés ne sont plus les mêmes : il ne s'agit plus des futurs époux mais des époux. Le contrat peut même être fait des années après le mariage en cas de guerre, d'épidémie, d'absence de notaire...

La dot est très rarement payée en une fois au moment du mariage car cela dépasse les possibilités de liquidité du couple. Elle est donc payée en plusieurs payes sur plusieurs années. Elle est payée en argent liquide « réelle numération faite » par devant le notaire ou en donation de biens (terres, maisons) que l'on appelle « insolutondation » ou en droits sur des communautés, en cession de dettes de particuliers, de prêts, de seigneuries... La constitution de dot couvre tous les droits auxquels les filles peuvent prétendre sur leurs parents et aïeux.

Les robes, coffres, bijoux, bagues, lit, linuels, couverture, oreillers, meubles divers correspondant plus ou moins au moderne trousseau appartiennent à la femme sauf mention contraire. Ils sont « estimés par amis communs » et peuvent être compris dans la dot ou en plus : selon la formule « en augment de dot ». On trouve rarement ces estimations qui sont faites sur des papiers volants mais parfois, on a la chance de les trouver inclus dans le registre entre les pages de la première quittance. Plus souvent, on peut trouver à la suite du contrat une « quittance de robes » plus ou moins détaillée mais avec

le montant exact de l'estimation.

Le montant total de la dot est indiqué ainsi que que les modalités de paiement qui vont s'échelonner au jour des fiançailles, et en payes annuelles sur une durée variable en fonction : des possibilités du couple parental annuellement, du montant de la dot et des aléas de la vie (mauvaises récoltes, maladie du père, mariage d'une fille plus jeune ce qui est précisé dans le contrat, année où la paye n'est pas due aux filles aînées mariées) parfois les payes non données vont être rattrapées et plusieurs payes en retard payées. Il est alors précisé dans la quittance le nombre de payes correspondant à la somme versée.

L'entier paiement de la dot est dû à la fille après le décès du père par ses héritiers universels, chacun payant pour sa part à sa soeur (ses sœurs, belle sœurs, tantes, nièces) selon les termes du contrat. Il peut y avoir une seule quittance pour tous les héritiers ou une quittance par héritier. Ses payes annuelles se retrouvent dans les actes notariés sous forme de quittances et de reconnaissances de dot.

La quittance comme son nom l'indique est faite par le marié ou son père à son beau père ou aux héritiers universels du père en général les frères de sa femme mais aussi une fille, un frère du père... On peut donc retrouver qui paye une échéance de la dot et qui la reçoit.

Si la femme meurt sans que la dot soit entièrement payée, les payes restantes continuent à être payées et leurs quittances faites aux enfants de la femme ; le mari n'agissant que comme « légitime administrateur » des biens et des personnes de ses enfants et de ceux de sa feuve femme.

Si la femme meurt « ce qu'à Dieu ne plaise » et s'il n'y a pas d'enfant ou si tous les enfants de la femme meurent, la dot « revient à qui de droit » au père s'il est vivant ou à ses héritiers universels en général aux frères (et enfants des frères morts) sauf si la femme a fait un testament pour donner ses biens dotaux à qui elle l'ordonne « suivant sa volonté ».

On va donc retrouver un acte de restitution de dot toujours prévu dans le contrat lors de la constitution. Cet acte intéresse moins les généalogistes puisque le couple n'a pas ou plus d'héritiers.

En général, dans le contrat de mariage, l'épouse fait son mari « maître de ses biens dotaux ». Ce qui veut dire que la dot appartient à l'épouse (et ensuite à ses enfants) et que son mari ne peut vendre les biens de sa femme qui ne lui appartiennent pas, sans lui donner autre chose sur ses propres biens de la même valeur. Pour cela, il va reconnaître toutes les payes de la dot de sa

femme et « *assurer sur tous ses biens présents et avenir tout ce qu'il recevra et exigera du dot* » de sa dot.

Par exemple si la maison où le couple habite appartient à la femme elle est désignée comme bien dotal du mari.

On retrouve donc des actes de quittance de dot pour les parents de l'épouse et des actes de reconnaissance de dot pour la femme. Ces deux actes peuvent n'en faire qu'un seul. C'est le cas le plus général : le mari faisant quittance et reconnaissant que les sommes ne lui appartiennent pas mais sont à sa femme. Très rarement les quittances n'ont pas été faites par écrit et on peut retrouver des reconnaissances partielles ou générales de la dot longtemps après le contrat, parfois juste avant le décès de l'époux ou même dans le testament.

Bien sûr, on trouve des « mauvais coucheurs » et j'ai rencontré des pères ne voulant plus payer des quittances à leur gendre car insolubles, joueurs, débauchés...et les payes sont placées chez des marchands pour les faire fructifier et restent à leur « pauvre » fille. La quittance est intéressante à rechercher car elle peut être le seul acte pour faire la preuve du mariage et elle donne des renseignements dans la durée sur la composition de la famille de l'épouse.

### Structure de l'acte

3E 94 / 53 folio 825 registre de maître Antoine Ouvrière à Pourrières Var

### Le titre

Quittance d'entier paiement de dot pour Augustin Taxil de Saint Maximin : c'est donc à lui qu'on fait quittance : c'est lui qui a payé.

Dans l'acte étudié, le titre indique le type d'acte et les protagonistes avec le lieu d'origine donc de naissance. S'il n'y était pas né, il y aurait habitant de Saint Maximin C'est donc dans cette ville qu'on le retrouvera. Il peut y avoir dans le titre sa profession, ce qui n'est pas le cas ici. Si le titre s'arrêtait là on ne saurait quel est le lien de parenté de celui qui paye la dot.

Le titre de la première quittance juste après le mariage, peut être désigné par quittance de robes et reconnaissance en faveur de Anne Taxil sa fille, femme de Pierre Roux maréchal de Pourrières. Dans le titre on retrouve donc les liens de parenté et les lieux des « *deux parties* » intervenant dans l'acte.

### L'acte lui même

Un acte commence par la date dans cet ordre : année, quantième du mois, mois et heure en toutes lettres.

« *L'an mil six cens dix sept et le neufviesme jour du mois de mars advant midy* »

Cette ligne est la plus facile à lire puisqu'on est dans un registre notarial qui inscrit les actes dans une succession chronologique (sauf extensoire où l'ordre est celui où le notaire plus tard a besoin de l'acte).

Il est impératif de recopier toutes les lettres telles que le scribe les a écrites pour se familiariser avec l'écriture et pouvoir reconnaître et lire les lettres d'un mot, une à

une, en cas de difficulté et tant que la lecture n'est pas fluide.

Dans les lignes suivantes le notaire indique que l'acte est fait par devant lui notaire royal. Il rajoute parfois soussigné et les témoins sousnommés.

Le prénom et le nom de l'époux viennent tout de suite après avec sa profession C'est lui qui reçoit la paye de la dot et le notaire spécifie sa qualité en tant que mari et maître de la dot de sa femme.

« *estably* » (souvent en sa personne ce qui signifie qu'il est présent devant le notaire et les témoins), « *me* » (abréviation de maître) Pierre Roux. (La majuscule du R ressemble à un A majuscule à l'envers. Se rappeler aussi que toute majuscule barrée est un R), « *mareschal* » (à forge) de ce lieu de Pourrières, lequel de son bon gré pour lui et les siens. (On ne l'a pas forcé et il engage ses héritiers).

en qualité de mary (la majuscule du E dans « *Et* » n'est rien d'autre qu'un e écrit plus grand) et maître (même abréviation que ci dessus) du dot de Anne Taxil (La majuscule du « *A majuscule* » n'est pas barré c'est un V à l'envers parfois plus « *couché* » que dans ce texte.

L'épouse est la personne que l'on cite après l'époux Anne Taxil et on la relie à sa famille)

« *fille de Augustin Taxil de la ville de Saint Maximin.* » (Son père est donc vivant : il n'y a pas écrit feu.

Le montant de la paye ou des payes de la dot réellement donné au jeune couple vient immédiatement après. Ici, c'est une quittance générale donc on a le paiement de tout ce qui reste à payer du montant de la dot perçu par le mari et donc le couple. Il faut lire le contrat de mariage pour avoir la somme totale promise).

« *a confessé avoir Reçu (à noter la forme habituelle « eu » du son u qui subsiste de nos jours ans la conjugaison du verbe avoir j'ai eu)* » cy devant en diverses foys dud(ic)t (quasiment toujours abrégé dans toutes ses formes le dit ladite lesdits..)

« *Augustin Taxil son beau père cy présent et stipp (ullan)t ( le verbe stipuller veut dire plus que énoncer il signifie aussi que la personne majeure ou émancipée non débilitée, peut faire un acte ) po(u)r (un de ses petits mots abrégés à mémoriser) luy et les siens.*

*La somme de Vingt huict escus à soixante soulds pièce faisant quatre vingtz quatre livres*

(On a la précision de la monnaie dans laquelle est payée la dot, la valeur de chaque pièce et sa correspondance en monnaie comptable qui est donc : un écu vaut trois livres).

Le nombre de payes correspondant à la somme perçue: *Et ce pour Reste et entier payement des nonantes escus par Icelluy taxil constitués en dot à lad(icte) Anne sa filhe (en provençal le son « lh » se lit « ill ») au contrat de son mariage reçu par moid(ic)t notere le Vingt quatrie(sme) Octobre mil six cens quatre de laquelle somme de Vingt huict escus \* restant dudit dot »*

Et voilà que le notaire nous donne la date exacte du contrat!

En l'absence de répertoire, ce qui est fréquent, et en l'absence aussi de relevé des actes par les membres de nos associations trop peu nombreux à les relever par manque de pratique de la lecture, la quittance est souvent, quand on remonte le temps le premier acte que l'on trouve et avec un peu de chance, on a comme ici la date du contrat.

Suit la quittance du mari à son beau père :  
*« Egalement desd(ict)s nonante de lad(ict)e constitution led(ic)t Roux comme bien comptant Et payé en a quicté et quicte »* (le redoublement des termes a valeur de confirmation, d'insistance ; il est habituel ) ledi(ic)t taxil son beau père  
*in forma* (sous cette forme cela signifie qu'il ne revient pas dessus) promet ores (aujourd'hui) et po(ur) l'advenir ne luy en f(er)e plus demande toutes au(tr)res quittances incluses

A noter le signe @ de l'arobase qui a été repris par l'inventeur de nos adresses mails. La boucle de l'abréviation entoure les lettres qui sont le début du mot: ici la boucle entoure « au » et au bout de la boucle on trouve « es ». Il faut lire le mot « autres ».

La reconnaissance suit la quittance. Le mari reconnaît que cette somme ne lui appartient pas mais qu'elle appartient à sa femme. On peut trouver une reconnaissance sans quittance si la quittance a fait l'objet d'un autre acte.

*Et Icelle \* somme par mesme moyen a assurée et Recongneue à lad(ict)e Anne taxil sa femme absente led(ic)t augustin son père et moyd(ict) note(re) po(ur) elle stippu(lan)tz sur tous et chescungz ses biens meubles et imeubles*

(A noter l'abréviation du « et » qui ressemble à un C majuscule commençant sur la ligne d'écriture et finissant au dessous).

présentz (abréviation prtz au pluriel) et advenir

(La restitution de la dot : L'acte prévoit le cas où la femme va mourir sans enfant vivant au moment de son décès. En l'absence de testament de sa femme. Le mari devra rendre toute ce qu'il a perçu de la dot à la famille de sa femme) *promettant de la rendre advenant cas de restution a quy de droit appartiendra sans contrad(ict)ion Et à ceste à soubmis et obligé tous et chascungz sesd(icts)*

*biens présents et advenir aux cours des soubmi(ss)ions de proven(ce) et autres*

*(nouvelle @) à tous droictz contreres et l'a juré*

Le lieu où a été passé l'acte

Un notaire se déplace chez les particuliers dans leur lieu d'habitation , parfois pour plusieurs jours dans une autre ville. Il peut être différent du lieu où le notaire exerce dans sa boutique avec ses écritures. C'est le lieu où a été signé l'acte . Il indique où habite un des protagonistes. Conseil toujours regarder à la fin où a été publié l'acte. Si on est dans la maison du père, il est fort probable que c'est dans l'église de ce village qu'a été célébré le mariage religieux.

*acte fait et publié Aud(ict pourrieres dans ma botique en p(rése)nce (abréviation pnce) de françois ouviere,*

*honoré codonel, et m(aitr)e martin michel dud(ict) lieu ledit ouviere signe les autres (@) ne savent escripre.*

suivent les renvois à replacer dans le texte

Les signatures ou les marques des témoins tout à la fin de l'acte en dernier celle du notaire

*françois ouviere*

*Et moy Anthoine Ouyere notere*

Je vous propose un petit exercice de paléographie. Entourer dans le texte les deux lettres en, eu, er, ec, et es

Pour vous aider, le e ressemble à un 9. Comme lui, il se termine au dessus de la ligne d'écriture et la lettre suivante commence donc aussi au dessus de la ligne d'écriture, immédiatement après la fin du 9 en haut....exemple dans père. Regarder bien : il y a 4 lettres p e u e . Les deux e ne sont pas écrits de la même manière.

Le premier e ressemble à un 9, le r ressemble à un u qui part de la fin de la boucle du 9 et ne revient pas sur la ligne d'écriture et le e final ressemble au dessin d'un petite mouette....■

Pour les débutants plus ou moins confirmés, voici les lettres les plus difficiles à percevoir :

Alphabet Taxil Roux QD 2018 octobre

a	a		∫
b	b		
c	r		
d	g		
e	9	v	ε
f	f		
g	g		
h	h		
ij	i		∫
l	l		∫
m	m		
n	n		
o	o		o
p	p		∫
q	q		∫
r	u r	∫	∫
s	s	∫ a	∫
t	t		
uv	u		v
x	x	∫	
y	∫	∫	
z	z		
∫	= er	∫	= de





# Droits et outils

## COMMENT RECHERCHER SES ANCÊTRES ITALIENS AVEC FAMILYSEARCH ?

*Conférence de Sylvain Athénour (05) aux XXIV<sup>e</sup> journées régionales à Gap*



### L'état civil

Si FamilySearch a lancé dès le début des années 1960 à travers tout le territoire français ses opérations de microfilmage de l'état civil et des registres paroissiaux, ce n'est que 15 ans plus tard, en 1975, qu'ont été mis en place des partenariats avec nos voisins transalpins pour la préservation sur microfilm de l'état civil italien. Cela ne s'est pas fait de manière systématique mais selon les besoins et les accords passés aussi bien auprès des archives d'Etat (Archivi di Stato) et des tribunaux (tribunali) qu'auprès des communes (Archivi dei comuni).

Il faudra attendre 2011 pour que naisse un partenariat d'envergure nationale entre FamilySearch et le ministère de la culture italienne (Ministero per i Beni Culturali). Ce projet qui consiste en la numérisation de l'état civil détenu par les délégations des archives d'Etat permettra de créer la même année un grand portail Internet maintenu par la Direzione Generale per gli Archivi (DGA) : Antenati.

Le site est alimenté par les images qui proviennent aussi bien de la numérisation des microfilms réalisés par le passé que par celles créées depuis l'accord de 2011, en numérisation directe cette fois, le format microfilm ayant été abandonné.

Il faut rappeler que seuls les documents conservés par les archives d'Etat, que l'on pourrait comparer à nos archives départementales, sont concernés. Les archives détenues par les tribunaux (équivalent du greffe) n'entrent pas dans le giron de cet accord, de même que les archives des communes. Pour ces dernières, des projets parallèles sont réalisés par FamilySearch. C'est ce qui explique que sur Antenati ne figurent que les documents qui ont été versés par les tribunaux aux archives d'Etat après une période légale de 70 ans.

Il faut noter que ce délai de transmission des archives des tribunaux aux archives d'Etat n'est pas toujours respecté, faute de place dans certains dépôts d'archives d'Etat, d'où les opérations de numérisation auprès des tribunaux pour les documents ayant passé le seuil de communicabilité qui est également de 70 ans. Ainsi, si l'on retrouve sur [www.antenati.san.beniculturali.it](http://www.antenati.san.beniculturali.it) les documents d'état civil détenus par les archives d'Etat et qui ne sont pas publiés par FamilySearch en accord avec la DGA, on cherchera en revanche les collections des communes ou des tribunaux sur le portail de FamilySearch [www.familysearch.org](http://www.familysearch.org).

Pour résumer, vous trouverez sur :  
Antenati :

- L'état civil versé par les tribunaux aux archives d'Etat.

FamilySearch :

- L'état civil de plus de 70 ans non versé par les tribunaux aux archives d'Etat.
- L'état civil de plus de 70 ans conservé par les communes.

## Au-delà de l'état civil

En plus de l'état civil, de nombreuses ressources concernant la généalogie italienne sont disponibles sur FamilySearch. Les registres paroissiaux en font hélas rarement partie du fait des réticences de l'Eglise catholique à autoriser la numérisation de ses registres par FamilySearch qui rappelons-le, est l'organisation dédiée à la généalogie de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours. Quelques collections sont néanmoins disponibles, résultant d'accords passés avec certains diocèses avant que l'Eglise catholique ne prenne position sur la question. Il faudra vérifier au cas par cas grâce aux outils de recherche.

Des collections concernant les registres d'autres confessions comme les Vaudois ou les Juifs sont disponibles mais pour beaucoup, le grand intérêt résidera dans les nombreuses collections qui concernent la diaspora italienne. Celle-ci ayant été très importante et l'émigration s'étant faite vers de nombreux pays en seconde partie du 19<sup>e</sup> siècle et au 20<sup>e</sup>, il sera particulièrement intéressant de consulter les registres de ces pays largement présents sur le portail de FamilySearch ainsi que tout ce qui va toucher au parcours des Italiens pour atteindre leurs destinations (listes de passagers, demandes de passeport, de naturalisation, points d'entrée dans les différents pays etc.).

## Premiers pas avec FamilySearch.org

Le site [www.familysearch.org](http://www.familysearch.org) foisonne de renseignements, les chiffres annoncés étant de presque 7 milliards de noms indexés, plus de 2 milliards d'images en ligne<sup>1</sup> pour plus de quatre milliards et demi d'actes consultables. 2.411 collections sont en ligne. Ces chiffres sont en constante augmentation, aussi, la mine de renseignements que l'on peut en tirer est pour ainsi dire illimitée.

Alors comment s'organiser et utiliser efficacement le site ?

### 1. S'inscrire

La première étape consiste à prendre deux minutes pour créer un compte, celui-ci étant gratuit mais obligatoire pour avoir accès aux collections et à la plupart des fonctionnalités du site<sup>2</sup>. Il suffit une fois sur la page d'accueil du site (<https://www.familysearch.org>) de cliquer sur le bouton Compte gratuit en haut à droite et de renseigner ses noms et prénoms, date de naissance, sexe et de se choisir à l'étape suivante un nom d'utilisateur et un mot de passe ainsi qu'une adresse électronique de récupération en cas de perte du nom d'utilisateur ou du mot de passe et d'accepter les conditions d'utilisation du site.

### 1. Découvrir les fonctionnalités

Lorsque c'est fait, on peut ouvrir une session et accéder aux différentes fonctionnalités. Celles-ci sont développées à travers quatre menus accessibles depuis la page d'accueil.

*Arbre Familial* permet de construire son arbre généalogique en partant de rien ou par import de GEDCOM et de profiter de tous les avantages de l'arbre universel<sup>3</sup>. Ainsi, certaines branches d'un arbre en construction peuvent se rattacher là où un autre utilisateur a déjà entré les renseignements et l'on peut alors choisir de valider la fusion des renseignements proposés. Il est également possible de choisir d'importer un arbre sans le rattacher à l'arbre universel.

---

<sup>1</sup> Chiffres de décembre 2018 parus sur <https://media.familysearch.org/company-facts>

<sup>2</sup> Navigateur reconnaît la localisation de votre ordinateur et affiche le site en français si vous êtes en France. Si vous êtes plus à l'aise avec l'italien, vous pouvez changer de langue tout en bas de la page d'accueil.

<sup>3</sup> L'arbre universel est l'idée de refléter la réalité de la famille humaine à travers une généalogie unique plutôt que d'avoir plusieurs fois la même généalogie construite en parallèle par toutes les personnes qui cousinent. Ainsi, la confrontation des résultats de recherche se fait plus en collaboration pour aboutir à un renseignement le plus exact possible appuyé par des sources qui mettent les généalogistes d'accord. Lorsque les informations de fiches différentes sont reconnues comme renseignant une seule et même personne, les utilisateurs décident de fusionner ces informations pour aboutir à une fiche unique.

*Rechercher* réunit les outils de recherche disponibles que nous verrons plus en détail dans la section suivante.

*Souvenirs* est l'endroit où l'utilisateur va stocker et organiser les documents, histoires, photos et fichiers audio qui vont illustrer son arbre et enrichir son histoire familiale.

*Indexation* propose des projets collaboratifs sur les documents de nombreux pays et de nombreuses institutions afin de relever les renseignements qui y sont contenus et de participer ainsi à l'enrichissement de la base de données qui alimente les résultats de recherche du site. C'est grâce aux nombreux bénévoles qui donnent un peu (ou beaucoup !) de leur temps en indexation que l'utilisateur peut trouver les précieux renseignements qui serviront à retrouver ses ancêtres, aussi, chacun est invité à contribuer.

### 3. Les aides disponibles

Parfois ignorée des utilisateurs, la rubrique d'aide fourmille pourtant de ressources pour ne jamais être en panne. Cela va d'un Wiki très fourni à des vidéos de formation. On y trouve également des liens de contact où des généalogistes bénévoles répondent aux questions et apportent leur soutien par téléphone ou courriel, les adresses de tous les centres d'histoire familiale où rencontrer ces bénévoles et consulter certaines collections dites restreintes et de nombreux autres outils afin d'assister l'utilisateur dans son parcours généalogique. Cette rubrique d'aide est accessible sur chaque page du site, tout en haut à droite.

## Connaître la section *Rechercher*

C'est maintenant la section *Rechercher* que nous allons explorer plus en détails. Celle-ci se compose actuellement de six parties.

*Documents* donne accès aux renseignements fournis par les documents. Cet accès peut se faire à travers le moteur de recherche de cette section ou en parcourant les images proposées selon des critères géographiques ou thématiques.

*Arbre familial* est un autre moteur de recherche dont les résultats proviennent de l'arbre universel.

*Généalogies* regroupe des arbres fournis à FamilySearch et qui constituent des bases de données distinctes. Celles-ci sont décrites à droite de la page d'accueil de cette section.

*Catalogue* est l'instrument de recherche qui, à la façon d'un inventaire de bibliothèque, permet de connaître tous les fonds conservés par FamilySearch, quel que soit le support ou le mode de consultation.

*Livres* propose à travers des bibliothèques ou institutions partenaires, des collections d'ouvrages à consulter en ligne.

*Wiki* est le centre de documentation et d'information qui regroupe un grand nombre de ressources afin de renseigner sur tous les sujets orbitant autour de la généalogie.



## Utiliser les options de recherche

Nous savons maintenant comment sont organisées les différentes options de recherche du site et s'il est assez peu probable que la section *Livres* présente un grand intérêt à l'heure où nous écrivons ces lignes, il est en revanche certain que les autres rubriques méritent toutes à être bien comprises pour effectuer les recherches correctement.

### Le Wiki

Comme pour toute nouveauté à appréhender, le portail de FamilySearch peut sembler au premier abord assez vaste pour que l'on s'y perde facilement. Aussi, le plus sage est probablement de consulter le mode d'emploi avant de se lancer. Dans le *Wiki de recherche* accessible en dernière option du menu *Rechercher*, nous trouvons une section *Rechercher par lieu*.

En cliquant sur *Italie*, on se rend rapidement compte que l'on ne ressort pas de cette section sans avoir appris énormément sur ce que le site propose sur ce pays : quelles ressources généalogiques l'Italie peut offrir, lesquelles sont consultables sur FamilySearch.org, la façon dont fonctionnent les administrations du pays, leur histoire, les juridictions, l'Eglise, comment écrire pour une demande d'acte avec un modèle de lettre et le vocabulaire italien essentiel en généalogie, comment lire les registres italiens etc. Il est impossible d'énumérer ici tout ce qui est proposé mais le Wiki Italie vaut largement le détour. Une large place est faite sur la page aux liens vers les collections italiennes. C'est l'un des moyens d'y accéder.



## Les Documents

Un autre moyen d'accéder aux collections italiennes est l'incontournable section *Documents*.

Elle offre trois possibilités, la première est de rechercher un ancêtre décédé dans des documents d'archives via un moteur de recherche. Lorsque l'on effectue ainsi la recherche, celle-ci va parcourir toutes les données indexées comprises dans vos critères de recherche, donc sans forcément se limiter aux documents italiens. Un arrière-grand-oncle italien pourra ainsi apparaître sur un recensement de population argentin ou sur une liste de passagers au départ du Havre vers les Etats-Unis. S'il n'y a aucun résultat, cela ne veut pas dire que FamilySearch n'a aucun document concernant la personne mais simplement qu'aucun de ces documents n'a pour le moment été indexé<sup>4</sup>. La première possibilité est donc la recherche par personne.

La deuxième est de faire une recherche par lieu en sélectionnant sur la carte du monde un pays, l'Italie par exemple. Le lien mène à une page particulièrement intéressante qui regroupe en un ensemble de sections tout ce que l'on peut espérer trouver sur FamilySearch en lien avec le pays sélectionné.

Sur la partie de gauche, des liens vers des vidéos de formation, vers le Wiki que nous avons vu au paragraphe précédent et vers les projets d'indexation en cours sur le pays et auxquels il est possible de participer avec leur état d'avancement.

Sur la partie de droite, dans la rubrique *Documents d'archives indexés* se trouve le même moteur de recherche mais avec le pays présélectionné afin que les résultats soient uniquement concentrés sur ce pays. Si le pays est désélectionné, la recherche sera à nouveau globale.

Sous le moteur de recherche se trouvent toutes les collections du pays ayant fait l'objet d'une indexation. Pour chaque collection sont indiqués le nombre de documents ainsi que la date de dernière mise à jour. En sélectionnant une collection, on en trouve ensuite une description (pas toujours traduite de l'anglais) avec les restrictions qui la concernent. Enfin, un moteur de recherche pour explorer la base indexée et un lien vers les images si celles-ci sont diffusables. Il faut se rappeler que les images de nombreuses collections, notamment celles de l'état civil italien ne sont pas diffusées sur le portail de FamilySearch mais sur celui de l'archive qui conserve les originaux, en respect des accords passés.

<sup>4</sup> Cela est valable chaque fois que l'on utilise un moteur de recherche sur le site afin de trouver une personne.

Sous ces collections indexées, on trouve *Documents d'archives en image uniquement* qui sont les collections qui ne sont pas encore indexées mais dont on peut parcourir les images.

Enfin, *Documentation du catalogue* liste de manière thématique toutes les ressources du catalogue qui concernent le pays, en offrant des liens directement vers le catalogue. Pour cette rubrique comme pour toutes celles de cette page, seuls quelques liens sont affichés par défaut. Il y a chaque fois la possibilité d'afficher plus de liens en cliquant sur le lien *Afficher toutes les x collections*.

Dans le catalogue se trouvent de nombreuses collections dont on peut consulter les images mais qui ne se trouvent pas dans les *Documents d'archives en image uniquement* de la section Documents du menu *Rechercher*. Pourquoi ?

FamilySearch s'est fixé comme objectif de rendre disponible en ligne d'ici 2020 la consultation de toutes les images qui étaient stockées auparavant sur microfilm suite à l'arrêt du microfilm comme support de consultation depuis septembre 2017. Cela représente un défi colossal auquel il n'est possible de répondre qu'en publiant de manière brute les images issues de ces numérisations de microfilms. On peut dire que c'est le critère de préparation des images avec entre autres une structuration par lots et une description qui va en faire une collection publiable. Sans cela, on considère que les images sont disponibles au lecteur à travers le catalogue pour ne pas le pénaliser mais ne constituent pas encore une collection à proprement parler.

La troisième possibilité offerte par la rubrique *Documents* est d'effectuer une recherche par collection avec *Trouver une collection*. Pour une vue d'ensemble sans rechercher de collection particulière, un clic sur *Parcourir toutes les collections publiées* offre la possibilité de les afficher et de les trier à sa guise. Un clic sur *Dernière mise à jour* les classe par ordre chronologique.

The screenshot shows the FamilySearch website interface. At the top, there are navigation links for 'Arbre Familial', 'Rechercher', 'Souvenirs', 'Indexation', 'Ouvrir une session', and 'Compte gratuit'. Below this, there are tabs for 'Documents', 'Arbre Familial', 'Généalogies', 'Catalogue', 'Livres', and 'Wiki'. The main content area is titled 'Collections des documents d'archives' and shows a list of collections. The list has columns for 'Titre', 'Documents', and 'Dernière mise à jour'. The 'Dernière mise à jour' column is highlighted with a green box, indicating the sorting option. The 'Lieu' filter on the left is set to 'Italie'.

Titre	Documents	Dernière mise à jour
Italy, Campobasso, Civil Registration (State Archive), 1809-1918	146 581	10 janv. 2019
Italy, Salerno, Civil Registration (State Archive), 1806-1949	28 774	10 janv. 2019
Italy, Torino, Civil Registration (State Archive), 1802-1816	21 343	2 janv. 2019
Italy, Avellino, Civil Registration (State Archive), 1809-1947	4 475	28 déc. 2018
Italy, Udine, Civil Registration (State Archive), 1806-1815, 1871-1911	257 344	21 déc. 2018
Italy, Bergamo, Civil Registration (State Archive), 1866-1901	656 852	16 nov. 2018
Italy, Brescia, Civil Registration (State Archive), 1797-1943	159 249	26 oct. 2018
Italy, Savona, Civil Registration (State Archive), 1806-1813, 1838-1936	155 813	26 oct. 2018
Italy, Teramo, Teramo, Civil Registration (Tribunale), 1866-1940	64 632	18 oct. 2018
Italy, Roma, Civil Registration (State Archive), 1863-1930	49 063	12 oct. 2018
Italy, Pesaro e Urbino, Urbino, Civil Registration (State Archive), 1866-1942	118 183	12 oct. 2018
Italy, Chieti, Civil Registration (State Archive), 1809-1930	341 213	10 sept. 2018
Italy, Potenza, Civil Registration (State Archive), 1697-1923	6 604	10 sept. 2018
Italy, Napoli, Civil Registration (State Archive), 1809-1865	803 380	10 sept. 2018
Italy, Ancona, Civil Registration (State Archive), 1816-1866	11 815	10 sept. 2018





## Le Catalogue

Le catalogue comprend lui aussi un champ de saisie afin d'y entrer un critère de recherche, souvent un lieu mais pas uniquement.

Les résultats qui s'affichent renseignent dans le détail sur tout ce que FamilySearch conserve et quel que soit le support.

De nombreux articles du catalogue ne sont pas disponibles en version numérique, soit que les droits qui régissent l'article ne le permettent pas, soit que la numérisation ou la mise en ligne n'est pas encore effectuée.

Chaque article du catalogue est en principe accompagné d'un pictogramme, sauf pour les publications papier (livres, revues, bulletins etc.). Voici leur signification :

-  La bobine indique que le document n'est pas encore disponible en version numérique
-  L'appareil photo indique que les images numériques sont consultables sur FamilySearch.org
-  L'appareil photo surmonté d'une clé indique que la diffusion des images est soumise à restriction
-  L'appareil photo entouré d'un cadre indique que les images sont consultables sur un site tiers. Lorsqu'une loupe accompagne une collection, c'est que celle-ci est indexée.

## Les Généalogies et l'Arbre familial

Nous avons déjà expliqué la différence entre ces deux sections du menu *Rechercher*. Pour le reste, l'utilisation est similaire. Nous retrouvons le moteur de recherche qui va permettre une saisie sur la personne et offrir des résultats qu'il faut savoir analyser.

Ici comme partout où l'on trouve un moteur de recherche sur le site de FamilySearch, des petites cases à cocher accompagnent les champs de saisie. Elles sont importantes car leur fonction est de restreindre les recherches aux occurrences exactes lorsqu'elles sont cochées.

Ainsi, la recherche dans les *Généalogies* d'un ancêtre qui s'appelait Marco Molinaro né à Modena ne donne aucun résultat si la case en face du nom de famille est cochée car le moteur cherche uniquement le nom avec cette orthographe exacte. En décochant cette case, des résultats vont proposer un Marco Molinari né à Modena. Bingo, c'était lui dont la voyelle finale sur le document était difficilement lisible.

A contrario, lorsque de très nombreuses variantes sont possibles et que le moteur propose des milliers de résultats incluant toutes les variantes, on va préférer limiter les résultats à l'orthographe dont on n'a aucun doute et garder la case cochée.

Chaque champ peut être ainsi restreint ou non. Le tri se fait ensuite à partir des renseignements affichés dans les différentes colonnes des résultats.

## Conclusion

La chance de trouver sur FamilySearch l'ancêtre que l'on cherche est variable selon le pays et la disponibilité de documents d'archives dans ces pays mais on peut dire que l'Italie est bien représentée sur le site et que les personnes recherchant leurs ancêtres italiens auront de bonnes chances d'obtenir des résultats avec la section *Documents* du menu *Rechercher* pour peu que la période concernée soit comprise entre 1804 et 1950 (1804-1815 stato civile napoleonico dans les parties de la péninsule passées sous empire français, puis 1814-1865 stato civile della Restaurazione / stato civile austriaco / Eglise / mixte, puis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1866 et selon le rattachement des régions à l'Etat italien, stato civile italiano).

Tout n'est pas encore disponible mais les opérations de numérisation en Italie avancent bien et ce qui n'est pas sur les sites familysearch.org ou Antenati.it aujourd'hui le sera peut-être demain<sup>5</sup>.

Avant la création de l'état civil et pour les raisons évoquées au début de cet exposé concernant les registres paroissiaux, FamilySearch offrira plus probablement des résultats grâce à ses arbres. Les nombreux documents disponibles pour la partie 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle permettront d'explorer des pistes et de commencer à remonter dans les généalogies italiennes. Il faut espérer que les documents plus anciens seront un jour aussi bien représentés sur le site. En attendant, comme disent les italiens, pazienza... ■

## Pour aller plus loin :

Wiki Italie de FamilySearch

<https://www.familysearch.org/wiki/fr/Italie>

Page Italie de la section Documents de FamilySearch

<https://www.familysearch.org/search/collection/location/1927178?region=Italie>

Trouver des images numérisées de documents d'archives sur FamilySearch

[http://broadcast.lds.org/fhd/FH\\_Finding\\_Digital\\_Records\\_A4\\_fra.pdf](http://broadcast.lds.org/fhd/FH_Finding_Digital_Records_A4_fra.pdf)

Rester informer des nouvelles collections publiées sur FamilySearch

<https://www.familysearch.org/blog/en/>

<https://www.familysearch.org/blog/fr/>

Antenati - Gli archivi per la ricerca anagrafica

<http://www.icar.beniculturali.it/index.php?id=84>

Retrouver ses ancêtres italiens de Nathalie Vedovotto aux éditions Archives et Culture

<https://www.archivesetculture.org/>

<sup>5</sup> Des opérations de numérisation sont en cours et les images devraient être disponibles en ligne d'ici un à trois ans, à savoir : Provincia di Catania (tribunale), Provincia di Palermo (archivi dei Comuni), Provincia di Roma (archivi dei Comuni), Provincia di Modena (tribunale), Provincia di Lecco (archivio di Stato), Provincia di Como (archivio di Stato), Provincia di Vicenza (tribunale), Città di Velletri (tribunale). Les projets suivants devraient suivre : Provincia di Napoli (archivi dei Comuni), Provincia di Pavia (archivio di Stato), Cremona, Genova...

## Family Search, partenaire des Archives Départementales du Gers

Vous pouvez maintenant consulter les actes de naissance, mariage et décès des communes dépendant des arrondissements d'Auch (en plus de Lombez déjà en Ligne) pour la période allant de 1843 à 1912.

Il est à venir : les actes des communes dépendant des arrondissements de Condom, Lectoure et Mirande seront respectivement publiés en avril, juin et septembre 2019.

Par la suite viendra la mise en ligne des registres de la période allant de 1792 à 1842.

Enfin, ce sera le tour des registres paroissiaux qui seront consultables à l'horizon 2021-2022.

Il est à noter, qu'une nouvelle fois, que le programme de numérisation de l'état civil du Gers est le fruit d'un partenariat conclu avec l'association Family Search International (l'église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours)... pour quelles raisons les Archives départementales du Gard ne passent-elles pas un tel partenariat ?

Cordialement, Jean-Pierre UGUEN Président du Cercle Généalogique de Languedoc

**archives32.fr**  
Archives départementales du Gers



## Importante mise à jour du site Internet des Archives du Var :

De nouveaux documents en ligne à découvrir.

En ce début février, mise en ligne de nouveaux documents numérisés:

**Fonds de l'Etat civil** : complément de la collection communale pour Brignoles, Le Castellet, Saint-Tropez et Puget-Ville : 10 042 pages.

**Fonds des Archives communales** : entre autre, les cadastres d'Ollioules et les cahiers de doléances de Bandol : 3 018 pages.

**Fonds des Notaires** : minutier antérieur à 1600 pour les communes de Brignoles, Cotignac, Le Luc et Hyères. Complément au minutier concernant Tourves : numérisation réalisée par l'Association d'histoire populaire tourvaine : 143 388 pages.

**Fonds des Tables et répertoires des Hypothèques** : mise en ligne des relevés de formalités : 365 358 pages  
**Fonds des Transcriptions hypothécaires** : mise en ligne de la totalité des registres numérisables des transcriptions : 1 067 572 pages.

Deux nouveaux fonds sont créés :

**Fonds des Archives privées** : 14 documents, dont des archives de la seigneurie de Sillans-la-Cascade : 3 700 pages

**Fonds des Archives judiciaires** : 7 registres des tribunaux de commerce concernant l'enregistrement des marques de fabrique : 917 pages.

**Au total** : 797 445 images ont été mises en ligne en ce début février, ce qui correspond à 1 593 973 pages. Après un nouveau décompte, 7 592 747 pages de documents sont en ligne sur le site, sans compter les 16 925 images du fonds iconographique mises en ligne au fil de l'eau et les plans cadastraux soit 2 824 plans.

A suivre prochainement, environ 224 000 pages de presse...

# Courrier des lecteurs

## Une photo 1900 des liquoristes marseillais

(Jean-Paul Berbeyer, président du Cercle généalogique des Alpes de Haute-Provence)

« Trouvée à Manosque dans une décharge », cette photo a été offerte le 26/6/2018 au Comité du Vieux-Marseille, qui a apprécié ce don et en remercie son auteur.

**NDLR** : Signée au dos : « Marc Tully, 46, rue St-Ferréol, Marseille », un photographe réputé (Rogliano, 1873-Marseille, 1930/), exerçant à cette adresse entre 1900 et 1930, elle représente des employés liquoristes marseillais, membre d'un syndicat fondé en 1891. La mention « 13ème anniversaire de sa fondation » permet de dater la photo de 1904. D'après l'Indicateur marseillais, le siège de ce syndicat, incluant une Société de Secours mutuel, paraît avoir été le 4, rue Manuel (actuelle rue Pierre Laurent) puis le 8, cours du Chapitre, à proximité de la Grande Brasserie du Chapitre, remplacée aujourd'hui par le bureau de poste du square Stalingrad. Certains lecteurs pourront-ils identifier leur ancêtre ? C'est en tout cas un exemple de sauvetage documentaire à saluer et à suivre.



## Dernières nouvelles de l'Asile des Marins de Martigues

(Louis Salemme, AG 13)

« Après avoir accueilli un asile de marins, le magnifique bâtiment de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, parsemé de briques rouges et de boiseries d'époque, se reconvertisse pour recevoir sur ses quelque 1 000 m<sup>2</sup> de plancher : le foyer de l'Âge d'or, une nouvelle crèche de 25 places et une médiathèque de quartier. L'édifice sera restauré dès cet été et ses abords réaménagés avec un jardin partagé... » (extrait de la revue municipale « Reflets » de Martigues, décembre 2018).

**NDLR** : Très ancien adhérent et fidèle lecteur de PG, Louis Salemme s'intéresse depuis près de quinze ans au sort de ce bâtiment offert en 1900 à la ville de Martigues par Philippe Jourde (Le Puy-en-Velay, 1816-Carry-le-Rouet, 1905), journaliste républicain et conseiller général (cf. PG 139, p. 28-30).

## Un compagnon de la Libération à honorer

(Gisèle Isetti, Marseille)

« Je suis à la recherche d'un compagnon de la Libération marseillais, arrêté par les Allemands, déporté et mort sous les bombardements, au cours d'une tentative d'évasion. Son corps n'a jamais été retrouvé, il n'aurait pas de sépulture. Je souhaiterais savoir si son nom, André Boyer, figure sur un monument de Marseille ou sur une plaque. J'ignore dans quel arrondissement il est né et a vécu. »

**NDLR** : « André Jacques Gaspard Boyer, né le 15 octobre 1908 à Marseille et mort en déportation le 4 avril 1945 au camp de concentration de Dora (Nordhausen, Allemagne) est un résistant français. Il fut le chef du réseau Brutus, réseau de renseignement qu'il avait constitué et qu'il dirigea jusqu'à son arrestation en décembre 1943. Il est né dans une famille marseillaise, fils d'un médecin. Il suit ses études secondaires à l'École de Provence, collège jésuite de la ville. André Boyer obtient une licence en Droit et une licence de Lettres et devient avocat, à l'âge de 21 ans. Inscrit au Barreau de Marseille, il y ouvre en 1931 son premier cabinet comme l'un de ses confrères, Gaston Defferre, devenu son ami depuis le stage du Barreau, fait ensemble.

En 1939, il s'engage pour la durée de la guerre. En juin 1940, aspirant à l'École de cavalerie de Saumur, il est cité à l'ordre du régiment pour la défense du pont de Gennes sur la Loire avec les Cadets de Saumur. Son courage lui vaut la Croix de guerre » (Wikipédia).

La consultation de son acte de naissance permet d'ajouter qu'il est né au 43, cours Lieutaud, qu'il était le fils de Gabriel Amable Boyer, docteur en médecine, et de Marie-Louise Fouque, et qu'il a épousé à Marseille, le 23/2/1938 Suzanne Simha Garsin. Il n'a pas de rue à son nom et vous pourriez en faire la demande auprès de la Mairie de Marseille.

## Toujours le peintre Pierre Rey-Vieilh

(Louis Lapierre, 83)

« La généalogie du peintre aboutissant au banquier Albert Rey, né à Marseille en 1841 (cf. PG 190, p. 54-55), pourrait-on connaître ses date et lieu de décès ainsi que l'existence d'une éventuelle postérité ? »

**NDLR** : Le banquier Albert Rey est décédé dans sa propriété de Saint-Aygulf (Fréjus), le 14/9/1899 et a été ensuite inhumé à Marseille (obsèques en l'église Saint-Charles, rue Grignan). Il n'a pas eu d'enfant de son épouse Cécile Trabaud, mais celle-ci avait trois sœurs : 1/ Alice, mariée en 1900 à Jacques Silhol, interne des hôpitaux de Paris, 2/ Albertine, mariée en 1903 à Albert Gautier, propriétaire, 3/ Madeleine, mariée en 1907 à Paul Le Cesne, secrétaire de direction de la Compagnie de la Côte occidentale d'Afrique. Ces familles sont peut-



être encore représentées à Marseille : il y a un Le Cesne et quelques Silhol dans l'annuaire téléphonique qui pourraient être consultés. François-Xavier-Marie-Madeleine Rey (°Marseille, 8/11/1831), sœur aînée d'Albert Rey, veuve de M. Simon, professeur de lycée décédé en activité, bénéficie d'une pension de réversion de 1 675 F le 24/6/1880 alors qu'elle est domiciliée à Paris (Bulletin des lois n° 1225, p. 14-15).

## La coutelière Degrand était aussi morte à Paris...(Comité du Vieux-Marseille)

On connaît un couple de couteliers marseillais établi au XIX<sup>e</sup> siècle à la rue des Fabres, à l'enseigne "Aux deux écrevisses" : Elzéar Degrand (Marseille, 1780-Paris, 1856) et son épouse Marguerite Marie Gurgey, née aussi à Marseille, le 27/10/1783, mariée avec Degrand en 1815. « Leurs lames d'acier damassé, exportées dans le monde entier, obtinrent plusieurs récompenses aux expositions des produits de l'industrie française de 1819 à 1839, rivalisant avec celles de Klingenthal... » (X. Daumalin et H. Tachoire, Dictionnaire des Marseillais, 2001, p. 116-117). Si le décès du coutelier a bien été localisé à Paris, où Degrand avait ouvert un commerce dès 1835, les circonstances de la disparition de son épouse, supposée être intervenue un peu auparavant, demeuraient inconnues.

**NDLR** : Des recherches dans l'état civil de Paris ont permis de retrouver l'acte de décès de Marie Marguerite Gurgey veuve Degrand à Paris, 31, rue de Boulogne, le 4 octobre 1870. Née en 1783, elle avait alors 87 ans. Elle avait eu une fille, Mélanie Degrand (Marseille, 1816-Paris, 1911), épouse de Ferdinand Lemarié, chef de bureau au Ministère des Travaux publics. Si le « Dictionnaire des Marseillais » est un jour réédité, ces précisions pourraient être ajoutées.

## À la recherche de Marius Clément (Colette Castrucci, Marseille)

« Parmi les collectionneurs provençaux de sculptures antiques se trouve un Marius Clément, qui semble avoir été le premier archéologue municipal de Marseille au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce personnage est d'autant plus mystérieux que les rares personnes qui parlent de lui ne citent pas leurs sources. J'ai réussi à savoir qu'il a travaillé aux fouilles de la Tourette, ayant autour de lui une équipe dont il est nommé responsable vers 1830-1832.

Il a visiblement possédé une maison à Malpassé, où il rassemblait ses collections, mais faute d'adresse précise je ne l'ai pas retrouvée pour l'instant. Adrien Blès (Dictionnaire historique des rues de Marseille, 2001) signale une rue portant son nom dans ce quartier. Auriez-vous plus de renseignements à ce sujet ? Du moins les dates de naissance et de mort de Clément. »

**NDLR** : Jean Louis Clément, négociant, né à Upaix (05) décédé à Marseille le 13 nivôse III (2/1/1795), a épousé à Marseille (Saint-Martin), le 27/8/1765 Catherine Espanet, d'où deux fils, qualifiés de "propriétaires"

lors de leurs mariages : 1°) Hilarion Gustave C., °Marseille, 29/3/1780, x Marseille, 18 pluviôse XI (7/2/1803) Rose Espérance Castelin ; 2°) Louis Marius C., °Marseille, 4/5/1782, x Marseille, 23/9/1809 Eusébie Légier. Jean-Louis Clément avait acquis la bastide de Saint-Just/Malpassé des hoirs de François Rougier, le 17/6/1786 (notaire Coste). Il existe un "rapport d'estime" du 8 messidor II (A.C. Marseille). Les frères Clément en héritèrent et lors de son mariage, en 1809, Louis Marius y résidait. Cette propriété couvrait 29 carterées (environ 6ha) en vignes, oliviers et autres arbres en 1791; elle comportait : maison de maître, ferme, remise, écurie, cellier, terrasse, parterre, grand bassin, et 3 allées dont une de gros mûriers.

La bastide occupait 34 cannes<sup>2</sup> (136 m<sup>2</sup>) au sol avec 2 étages et 3 fenêtres par étage sur la façade. Dès le 26 messidor VIII, elle avait été partagée entre les deux frères (environ 3/4 pour Louis Marius, 1/4 pour Gustave Hilarion), ce que l'on retrouve dans le cadastre de 1820 (parcelles 2622-2650b, avec la bastide 2630). La partie de Gustave sera vendue dès 1845 ; celle de Louis Marius sera toujours en possession d'un Marius Clément (peut-être son fils, né vers 1810 ?) en 1870. Elle passera ensuite aux Ravel de Puycontal (1892), puis à la famille Gravier. La propriété s'est réduite comme peau de chagrin, mais la bastide est toujours debout au 2, rue Docteur Grenier.

## Un mariage qui fait du bruit (Georges Reynaud, 13)

Le 19 février 1874, un prêtre de Marseille, ancien vicaire à Saint-Pierre et Saint-Paul, l'abbé Pierre-Jacques-Fortuné Chavard, qui était aller rejoindre Hyacinthe Loyson à Genève, y épousait une demoiselle Pinel. Or, l'article 671 du code Napoléon oblige les Français qui se marient hors de France à faire transcrire l'acte sur les registres de la mairie du lieu de leur domicile en France. Les époux Chavard procédèrent à cette formalité et une copie de l'acte fut adressée au maire de Marseille en janvier 1878. Mais d'après une interprétation du droit français (loi du 18 germinal an X et une jurisprudence postérieure ayant force de loi), l'officier de l'état civil ne pouvait pas inscrire le mariage d'un prêtre. Cependant, le 1er février 1878, le mariage de l'abbé Chavard fut inscrit sur les registres de la mairie de Marseille.

D'où une levée de boucliers de la part des milieux conservateurs, notamment légitimistes, qui firent appel « à l'opinion publique, à l'administration préfectorale et jusqu'au ministre de l'Intérieur » (voir par exemple, dans la revue mondaine La Vedette du 1/6/1878, p. 353-354 ; du 8/6, p. 369-370 ; du 15/6, p. 385-387 ; du 29/6, p. 405 ; du 21/7, p. 474 ; du 27/7, p. 1-6). En dépit de ces attaques dirigées essentiellement envers le maire républicain Édouard Maglione (1835-1890), le tribunal correctionnel de Marseille condamnera les plaignants pour outrage envers celui-ci, et l'acte sera légalisé.

## Une histoire de France par Nathalie Heinich (2018)



« Si j'ai décidé d'arracher à leur intimité cette histoire de deux familles, c'est parce que l'une et l'autre m'ont paru emblématiques de ce qui fait mon pays. Une mise en relation constante de la petite histoire familiale avec la grande histoire nationale : c'est ce qui a guidé l'écriture de cette histoire de France à hauteur d'individus, contée à travers les efforts déployés par Jacob, par Bentzi, par Stacia, et aussi par Jean, par Charles, par Madeleine, pour arriver dans un pays, et pour ne pas en être exclus – le récit du prix à payer pour devenir, et pour rester français. Cette narration en images est le fil qui relie tous ces morceaux de vie hérités du passé, afin de leur donner, sinon un sens, du moins une continuité, le sentiment qu'il y a bien là une histoire ordonnée, avec un début et une fin : l'histoire d'une famille juive émigrée d'Ukraine, puis enrichie, l'histoire d'une famille protestante exilée d'Alsace, puis appauvrie l'une et l'autre unies, après trois guerres, par les liens d'un mariage improbable dans la lumière de Marseille... Deux lignées, deux exils et, au final, deux façons d'être de son pays. »

Nathalie Heinich, sociologue au CNRS, a écrit de nombreux ouvrages portant sur le statut d'artiste et d'auteur, l'art contemporain, les identités et les valeurs en crise, l'histoire de la sociologie. Dans la veine autobiographique et généalogique, elle a aussi publié « Maisons perdues » (2013) dont un compte rendu est paru dans PG 182, p. 56.

L'été dernier, elle a été commissaire d'une remarquable exposition sur les auteurs ayant résidé et écrit au Chambon-sur-Lignon (43) et ses alentours, durant la Seconde Guerre mondiale.

Un ouvrage in-8° (14 x 21 cm) sous couverture couleur, 224 pages, nombreuses illustrations NB et couleur ; éditions Impressions Nouvelles, 18 €.

L'été dernier, elle a été commissaire d'une remarquable exposition sur les auteurs ayant résidé et écrit au Chambon-sur-Lignon (43) et ses alentours, durant la Seconde Guerre mondiale.

## Le cercle des impunis par Paul Merault (2018)

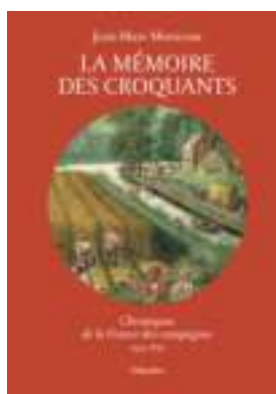


« Des brumes de Londres au soleil éclatant de Marseille, des policiers sont assassinés dans la plus sordide des mises en scène, avec un même symbole tatoué sur la langue. Scotland Yard et la police française s'allient pour remonter la piste de ces vengeances diaboliques. Des deux côtés de la Manche, les meilleurs enquêteurs associent leurs méthodes pour traquer celui

qui les humilie en s'attaquant aux plus grands flics. Quelle folie humaine peut réussir à "opérer" avec une telle expertise chirurgicale ? Spécialiste des quartiers sensibles et des situations extrêmes, Paul Merault sait d'expérience que le crime n'a pas de patrie et n'épargne aucun milieu. Ses fictions dépassent la raison, mais reflètent les sombres réalités des prédateurs d'aujourd'hui. »

Un ouvrage in-8° (13 x 17 cm) broché sous couverture couleur, 336 pages ; éditions Fayard, 9 €.

## La Mémoire des Croquants. Chroniques de la France des campagnes (1435-1652) par Jean-Marc Moriceau (2018)



« Cet ouvrage, fruit d'une longue quête dans les archives domestiques, les chroniques locales et les thèses régionales, s'adresse autant aux généalogistes qu'aux historiens. Il porte sur l'ensemble de l'Hexagone actuel, dans la multiplicité des identités territoriales et des cloisonnements culturels.

Quelles traces les "paysans" et "gens de village" ont-ils laissées ? Comment ont-ils vécu les événements qui ont marqué leur existence ? Dans quelle mesure les pouvoirs publics s'en sont-ils préoccupés ? Et quelles réactions ont-ils suscité à travers ce millefeuille des populations du passé ? C'est à ces questions, notamment, que j'ai entendu répondre en m'efforçant de restituer, au fil du temps, le cadre spatio-temporel où s'inscrit la « Mémoire des Croquants ».

Pour sortir ces derniers de l'anonymat et des généralités, il a fallu accomplir un tour de France : tous les départements et les milieux géographiques – des îles du Ponant aux rieds rhénans, des plaines du Nord aux Alpes, et du Bassin parisien à la Corse – figurent à l'appel. En regard des événements qui scandent la chronologie du moment, les rythmes du quotidien m'ont conduit à multiplier les éclairages. Le vécu sensible des 85% de ruraux resurgit dans ses dimensions variées, à travers plus de 1 150 épisodes pris sur le vif, qui offrent autant d'aperçus thématiques. Grâce au témoignage de centaines de curés de village, notaires, magistrats, chroniqueurs et auteurs de journaux familiaux et "livres de raison", référencés à chaque pas – et de quelques authentiques "écrits paysans" de la première modernité –, Jacques Bonhomme retrouve son humanité. Au son des cloches, dans le sang et la fureur, mais aussi la peine et l'espérance, des millions d'hommes et de femmes reviennent à la lumière. Nos ancêtres.

Pour assurer ce balisage de l'histoire des campagnes, qui réhabilite les apports de nombreuses générations d'historiens tout en pointant des chantiers d'avenir, un index des lieux (dont 2150 communes), un index des noms de personnes (1545 items), un index thématique (516 entrées) et une anthologie des auteurs (135 noms sélectionnés, pour des œuvres publiées de 1840 à 2018) favorisent une lecture transversale. »

Jean-Marc Moriceau est professeur à l'université de Caen-Normandie et président de l'Association d'Histoire des Sociétés Rurales. Spécialiste de l'histoire des campagnes sur la longue durée, et des rapports entre l'homme et le loup, il anime le Pôle rural de la Maison de la recherche en Sciences Humaines de Caen et dirige la revue Histoire et Sociétés Rurales.

Un ouvrage in-8° broché sous couverture couleur, 608 pages ; éditions Tallandier, 28 €.

### Les émeutiers de Montjabron et sept autres récits par Richard Troost et Christine Garaud (2017)

« Il s'agit de huit récits basés sur des faits réels tirés des archives des 18e et 19e siècles de quelques communes : "Les émeutiers de Montjabron" décrit



l'histoire tragique d'une émeute à Dieulefit, qui ne connaît pas de gagnants (1793) ; "Cette chère Madame Blanchon" l'histoire d'une femme profitant de très bonnes relations, mais on ne peut pas contenter tout le monde... et M. le procureur de la République (Valence, 1850) ; Casimir assassine deux personnes "Pour une poignée de francs" (Petit Paris, 1850) ; "Le flambeur de Montjoux" est le récit de Daniel

Mielle, un domestique qui sera condamné pour meurtre en 1832 et devra être exposé à Montjoux si le Lez le permet ; "Les cailloux du potager d'Aubert" intriguent tout le village et son beau-père est toujours introuvable (Gumiane, 1833) ; "Le Mariage d'Étienne" devait être une grande fête mais la race chevaline prend sa revanche (Crupies, 1855) ; dans le récit "Antoine le bienheureux", on lit l'histoire d'un homme qui aime la neige (Truinas et Vesc, 1847) ; "Le père Magnét" conte l'histoire d'un paysan accusé de fratricide puis acquitté (Félines sur Rimandoule, 1894). Huit histoires bien différentes qui ont une seule chose en commun : l'intervention d'un juge. À la fin de chaque récit, se trouve une annexe réunissant un arbre généalogique partiel du personnage principal et des annotations. Les récits sont romancés mais les personnages principaux ont tous vraiment existé ainsi que la plupart des autres personnages mis en scène. »

Un ouvrage in-8° sous couverture couleur, illustré de nombreuses cartes et photos ; contact au : 06 89 18 26 54 ou par courriel : leslivresdetanteblanche@orange.fr, prix : 17 € + 7,04 € de frais de port

### Commandants, états-majors et activité des bâtiments de la marine française (Tome I : 1661-1689) par Jean-Michel Roche (2019)

« Cet ouvrage est une recension du personnel d'intérêt de la marine entre 1661 et 1689, ainsi que de l'activité des navires sur lesquels ces hommes ont embarqué, permettant ainsi de reconstituer leur carrière maritime. Les 4 000 patronymes recensés ne s'arrêtent pas aux plus connus. Il y a non seulement des marins, de l'amiral au matelot, mais aussi les chirurgiens, les écrivains, les aumôniers, et également,



de manière plus parcellaire, des corsaires, marchands, armateurs, constructeurs, soldats, ingénieurs, dessinateurs, hydrographes, personnel des compagnies commerciales, capitaines étrangers, passagers remarquables et volontaires venus d'horizons divers. On y découvrira également des informations inédites sur les combats, avaries, naufrages, dis-

paritions mystérieuses, blessures, décès, actes de bravoures, affaires judiciaires, etc. L'ouvrage, qui a nécessité 12 années de recherche, est écrit quasi-exclusivement à partir de sources primaires (Archives Nationales, Bibliothèque nationale de France, Service historique de la Marine, Archives nationales d'outre-mer, etc.). Les références précises, qui sont systématiquement fournies, permettront au lecteur de retrouver les documents originels parmi plus de 550 000 pages d'archives consultées. A vocation encyclopédique (l'index comporte plus de 40 pages sur 2 colonnes), cet ouvrage pourra servir de support à des recherches généalogiques ou biographiques ou historiques. »

Un ouvrage in-4° (21x29 cm) sous couverture cuir/carton, 540 pages, à commander à l'auteur : Jean-Michel Roche, 31 rue Châteaurenault, 29200 Brest, avec chèque de règlement à son ordre : 78 € + 8,80 € de frais d'envoi en colissimo

### Notice sur la commune et la paroisse de Clamensane par l'abbé B. H. Colomb (1861, 2018)

« Bertrand Reynaud, directeur de la collection "Histoire et territoires", nous révèle un manuscrit inédit du XIXe siècle sur la commune bas-alpine de Clamensane (au nord-est de Sisteron). Ce précieux document, dû à un curé érudit, est une mine pour la connaissance de cette région mais aussi pour le fonctionnement des institutions communales et ecclésiastiques de la Provence d'autrefois. On y trouve, entre autres, la liste des propriétaires figurant à l'ancien cadastre (vers 1550) ».



Un ouvrage in-8° (15x21 cm) broché sous couverture couleur, 140 pages, à commander à Arcadès/Embo éditeurs [www.arcadesembo.com](http://www.arcadesembo.com), 12 €

# La revue des revues

Anne Marie Rubino  
Véronique Gennet

**Les revues sont consultables pendant un an au local de l'AG 13, 194 rue Abbé de l'Épée à Marseille, ensuite à la bibliothèque régionale Yvan-Malarte de Port-de-Bouc où elles sont versées.**

## **CERCLE DE GENEALOGIE JUIVE**

N° 135 - année 2018  
Les origines (pseudo) berbères des Peuls du Maghreb.  
Des passeurs de pensée juive d'origine hispano maghrébine - La lignée Encaoua.

## **GENEALOGIE MAGAZINE**

N° 370 et 371  
La famille Aga Khan  
Cédérom utilitaires de généalogie

## **CERCLE GENEALOGIQUE SUD - BRETAGNE - MOBIHAN**

**La Chaloupe**  
N° 127 - septembre 2018  
François René Duminy - 2<sup>e</sup> partie (Marins lorientais et pionnier au Cap)

## **CERCLE GENEALOGIQUE DE LA DROME PROVENCE**

**La lettre**  
N° 95 - 3<sup>e</sup> trimestre 2018  
Histoire des familles nobles de Saint Paul les 3 châteaux (suite).  
La Sainte Inquisition contre Cécile Vachonne, sorcière.  
N° 96 - 4<sup>e</sup> trimestre 2018  
Les enfants naturels de Crest en 1820.  
Un compagnon du tour de France.

## **SOCIETE DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANCAIS**

**Cahier du centre de généalogie protestante**  
N° 143 - 3<sup>e</sup> trimestre 2018  
Paul Escable, capitaine au 75<sup>e</sup> régiment d'infanterie - tué à l'ennemi le 25/08/1914 à Courbesseaux, mort pour la France.  
Histoire de la famille Cottiby de la Rochelle 2<sup>e</sup> partie.

## **CERCLE GENEALOGIQUE DES CHEMINOTS**

**Généalogie rail**  
N° 133  
Nos ancêtres dans la Grande guerre.

## **CERCLE GENEALOGIQUE DE LA BRIE - 77**

**Généalogie Briarde**  
N° 113 - octobre 2018  
Alexandre Corréard, un survivant du radeau de la méduse.  
Elixir de longue vie (préparation d'un élixir au 18<sup>e</sup> siècle pour s'assurer d'être centenaire)

## **SOCIETE DES AMATEURS DE GENEALOGIE DE L'ARDECHE**

**Origines Ardéchoises**  
N° 87 - septembre 2018  
Histoire du soldat Constant.  
Le Trousse Galant.

## **CENTRE D'ENTRAIDE GENEALOGIQUE DE France**

**La France généalogique**  
N° 285 - octobre 2018  
Il y a 100 ans, la grippe de 1918 ou grippe espagnole.

## **CENTRE GENEALOGIQUE SAVOYARD DE LA REGION PARISIENNE**

N° 387 - octobre 2018  
La relative efficacité du Sénat de Chambéry.  
N° 388 - novembre 2018  
Au 18<sup>e</sup> siècle, les cent métiers.

## **CENTRE D'ETUDES GENEALOGIQUES RHONE - ALPES**

**Cégra - Généalogie et Histoire**  
N° 176 - septembre 2018  
Les Canuts de la Croix Rousse (au cœur de la « Fabrique »)  
Louis Juillet Buherne (bagnard en Nouvelle Calédonie)

## **CERCLE GENEALOGIQUE DU PERSONNEL DE LA R.A.T.P.**

**Nos ancêtres**  
N° 114 - Octobre 2018  
Les fontaines Wallace.  
L'Etat civil parisien.

## **CENTRE GENEALOGIQUE DE HAUTE MARNE**

**Racines haut - marnaises**  
N° 107 - 3<sup>e</sup> trimestre 2018  
Les fichiers de naturalisation en Haute-Marne.

## **CENTRE D'ENTRAIDE GENEALOGIQUE DE FRANCHE COMTE**

**Généalogie Franc-Comtoise**  
N° 155 - 3<sup>e</sup> trimestre juin 2018  
René Pernot et la malédiction du Diamant bleu, naufragé du Titanic.

## **CERCLE GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY**

**A moi Auvergne**  
N° 165 - Août 2018  
Des épidémies au XVIII<sup>e</sup> siècle.  
Une famille de cambrioleurs.

**CERCLE D'ETUDES GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE DE L'ILE DE FRANCE**  
**STEMMA**  
N° 159 - 3<sup>e</sup> trimestre 2018  
Nourrissons parisiens décédés à Chars 1713 - 1732.

**GENEALOGIE EN CORREZE**  
**Mille et une sources**  
N° 129 - Septembre 2018  
Symbolisme des couleurs en héraldique  
Symbolisme des végétaux.

**CERCLE GENEALOGIQUE POITEVIN**  
**Hérage**  
N° 142 - 3<sup>e</sup> trimestre  
Les divorces de la Vienne pendant la Révolution française (1793 - 1802).  
Pierre Delamotte, un Loudunais, roi de Navarre (1999 - 2009)

**CERCLE GENEALOGIQUE DU LANGUEDOC**  
N° 160  
Louis Marty (1780 - 1857), une deuxième vie.

**ASSOCIATION GENEALOGIQUE DE L'OISE**  
**Copendium**  
N° 124  
Livre d'or des Isariens, morts pour la France en 14-18, canton de Beauvais.

**CERCLE GENEALOGIQUE DE LA DROME DES COLLINES**  
N° 107  
Histoire - Archives  
Le temps des fêtes décadaires sous la révolution.

**GENEALOGIE LORRAINE**  
N° 189 - septembre 2018  
Henri IV à Metz ou la chute de la maison Saubole.  
Ligier Richier, un sculpteur lorrain de génie au XV<sup>e</sup> siècle.

**CERCLE GENEALOGIQUE DE LOIRE ATLANTIQUE**  
N° 165 3<sup>e</sup> trimestre 2018  
Centenaire de l'enseignement dentaire à Nantes 1908 - 2008

**HOLA GEN - IBERICA**  
Revue N° 15 année 2017  
La généalogie en Amérique latine.  
Les principes et données de base (de l'Argentine au Venezuela)  
Les colonies de prisonniers espagnols des guerres napoléoniennes à Saint Léonard de 1809 à 1813.

**ASSOCIATION DES RETRAITES DE « BNP PARIBAS »**  
**L'écho généalogique de l'ADR**  
N° 14 - 4<sup>e</sup> trimestre 2018  
Paribas, rue d'Antin, notre maison.

**CERCLE DE GENEALOGIE ET D'HISTOIRE DU PERSONNEL DU LCL**  
**Les Aïeux retrouvés**  
N° 102 - 4<sup>e</sup> trimestre 2018  
Les recherches parisiennes : conséquences de la guerre de 1870 sur les actes parisiens, les actes barrés.  
Généalogie et traditions familiales : les cordonniers de Lillers.

**PROVENCE HISTORIQUE**  
N° 262  
Etangs, marais et deltas en Provence  
N° 263  
Les enceintes médiévales et modernes en Provence.

**REVUE FRANCAISE DE GENEALOGIE**  
N° 237  
La dispense de parenté laïque.  
Les dossiers des étrangers de l'entre-deux-guerres.  
N° 238  
Métiers réservés et mixité acceptée.  
La fiche matricule militaire.

**CERCLE GENEALOGIQUE DE VERSAILLES ET DES YVELINES**  
**Généalogie en Yvelines**  
N° 122 - novembre 2018  
Officialité de Paris, rectification d'erreur Bourdillac Bernier.  
Les contrats de mariage du notariat de Triel sur Seine 1700 - 1715

**ASSOCIATION GENEALOGIQUE FRANCAISE DE L'AFRIQUE DU NORD**  
**GAMT**  
N°143 - Septembre 2018.  
L'Emigration ardéchoise du Vivarais (II).  
Archives diplomatiques à Nantes (Archives notariales d'Afrique du Nord)

**MEMOIRES DE LA SOCIETE CANADIENNE FRANCAISE**  
Cahier N° 295 - printemps 2018  
Les recensements de Montréal au 18<sup>e</sup> siècle.  
La brunante des gentilshommes.  
La noblesse canadienne à l'ère de la démocratie bourgeoise.  
Cahier N° 296 - été 2018  
Fausse généalogie et secret de famille : les origines mystérieuses de Catherine Drouet.  
La noblesse au féminin : Thérèse Hertel de Cournoyer, veuve Saint Ours.

## TABLE DES MATIERES 2018

Rubriques	Auteurs	Thèmes	N°	Pages
<i>Nos Ancêtres</i>	X	Listes de rachats des captifs	187	19
	S.-P. Andriant	Emigration protestante en Allemagne	187	21
	S. Avy	Impositions et organisations financières du comté de Provence	187	25
	A. Gemy	Pierre Gemy (1829-1908)	187	30
	S. Avy	Impositions... (suite et fin)	188	22
	A. Gemy	Pierre Gemy... (suite et fin)	188	27
	J.-C. Barbier	Doubs : Il faut exhumer le curé de Mandeuire et sa mère	188	30
	J.-P. Violino	Un Roquebrunois en Corse	189	14
	S.-P. Andriant	Actes de catholicité de Bedoin	189	16
	H. Rostagni	Familles de Berre et de Barras	189	20
	Collectif d'archéologues	Habitants du faubourg Sainte-Catherine (Marseille, 1301)	189	25
	B. Savornin	Généalogie C. Savornin, C. Martin	190	22
	R. Beaubernard	Généalogie et génétique	190	33
	L. Palmaccio	Robert Gérard Palmaccio	190	38
	P. Bianco	Le petit cordonnier de Manosque	190	42
	J. Pujol	L'anecdote Radimenton	190	43
	<i>La Vie d'Autrefois</i>	C. Prou-Gaillard	Quand on frappait monnaie...	187
X		Quelle histoire !	187	35
J.-P. Métailler		Qui est propriétaire de l'église de Ballons ?	187	37
P. Bianco		Marseille et les Anglais pendant les guerres de la Révolution...	187	38
M.-C. Duval		Temps perdu ?	187	44
P. Bianco		Marseille et les Anglais... (suite)	188	32
C. Folliero de Luna		Périples généalogiques (suite)	188	36
S.-P. Andriant		Le rituel de l'émancipation	188	37
X		David Jeanne dite Jean...	188	38
C. Luciani		Une histoire d'eaux	188	39
P. Bianco		Les pêcheurs catalans à Marseille	189	26
O. Chateauminois		Vivre à Peyrolles au XVIIe siècle	189	31
X		Enfants ondoyés à Sérignan	189	32
V. Mollet		Le ténor et l'enfant caché	189	33
<i>Personnages illustres</i>		C. Luciani	Une baronne à Maussane...	187
	R. Constantin	Madeleine Laugier, prix Montyon	188	40
	G. Reynaud, J.-F. Roubaud	Louis Roubaud (1884-1941)	188	42
	G. Reynaud	Paul Gaffarel, historien	189	40
	J.-P. Métailler	Des souris et des hommes	189	43
	A. Barras-Tixier	Claudine de Bérenger du Gua...	190	44
	F. Thévoz	Origine comtadine de Stendhal	190	51
<i>Tous cousins</i>	P. Pietranera	Les surprises de la généalogie	188	51
	R. Maillard	Mon ancêtre-cousin, camérier...	188	52
	C. Fouque	Cousinage Fouque	189	50
	C. Coulomb	Curiosités des prénoms d'autrefois	189	51
	E. Auphan	Wilhelm Moritz, comte de Solms...	189	52
<i>Migrants</i>	M. Alonet	Couple de Niçois à Guigneville (91)	188	50
<i>Paléographie</i>	M.-F. Allouis, J.-P. Métailler	Un ours à Rabou en 1549	187	52
	J.-P. Métailler	Donation et médecine parallèle	188	46
<i>Droit et Outils</i>	G. de Morant	Etat civil reconstitué de Paris	187	49
	X	Google pour votre généalogie	187	51
	X	Qu'est-ce qu'un permalien ?	188	48



ENTRÉE LIBRE

**18 ET 19 MAI 2019**

**3<sup>e</sup> FORUM DE GÉNÉALOGIE  
EN LIBOURNAIS**

SALLE POLYVALENTE DE POMEROL (33500)

**HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC  
SAMEDI 18 MAI 2019 DE 10H00 À 18H30 ET  
DIMANCHE 19 MAI 2019 DE 9H00 À 18H00**

Avec la présence de nombreuses associations de généalogie françaises et étrangères. Vous trouverez le programme des conférences et le noms des associations présentes sur notre blog : <http://genealogie.utlibourne.com>

**[utlib.genealogie@gmail.com](mailto:utlib.genealogie@gmail.com) - 09 80 51 41 80 - <http://genealogie.utlibourne.com/>**

UTLIBOURNE est une association loi n° 1901 créée en 1982 (02 640 540 785). Affiliée à la Fédération Française des Sociétés de Genealogie du Sud-Ouest. Association agréée par le conseil départemental de la Gironde. Agrément n° 02/2007/0000112 du 02/08/09.



**11-13**  
OCTOBRE  
**2019**

**25<sup>ème</sup>**

**SALON &  
CONGRES NATIONAL  
DE GENEALOGIE**

**SCONTRI E CUNGRESSU  
NAZIUNALE DI GENEALUGIA**

**AJACCIO PALAIS DES CONGRES  
AIACCIU PALAZZU DI I CUNGRESSI**



*"La Corse, une terre, une histoire, une culture  
et une généalogie à découvrir"*

*"A Corsica, una terra, una storia, una cultura e una genealogia da scoprire"*

## **PROGRAMME**

**11 OCTOBRE**

**DECOUVERTE DE LA CORSE**

**12 OCTOBRE**

**10.00 MATINEE FEDERALE**

**10.00-18.00 SALON**

**13 OCTOBRE**

**10.00-18.00 SALON**

CONTACT: [www.corsicagenealogia.com](http://www.corsicagenealogia.com) Email: [corsicagenealogia@orange.fr](mailto:corsicagenealogia@orange.fr) Tél.: 06 80 07 67 99